

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de doter les districts des données statistiques fiables nécessaires pour la planification, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels du pays, de la Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté (EDPRS), de la Vision 2020 et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement rwandais vient de réaliser une enquête sur les données démographiques et socioéconomiques de base dans tous les districts du pays.

Cette enquête est la première du genre et a été conçue et réalisée en 2007 dans les districts de la Province du Sud et de l'Ouest par l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR), en collaboration avec les autorités des provinces et des districts concernés. Les résultats de cette enquête sont d'une grande importance car ils contribuent à une meilleure connaissance de la population des districts et permettent aux autorités administratives à tous les niveaux et autres acteurs de développement d'évaluer les progrès enregistrés, de réajuster les objectifs intermédiaires, d'identifier les domaines prioritaires d'intervention et de faire des prévisions pour le développement sociodémographique futur.

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la participation active et constante d'un grand nombre de personnes et organisations. Qu'il nous soit permis de leur exprimer nos sincères remerciements.

Nos remerciements s'adressent en premier lieu à toute la population du District de Muhanga pour avoir accepté de participer à l'enquête.

Notre profonde gratitude s'adresse aux autorités administratives locales à tous les niveaux pour avoir facilité la mise en œuvre de cette enquête.

Nous remercions également tout le personnel de terrain (superviseurs, contrôleurs, chefs d'équipe et agents enquêteurs) qui a assuré la collecte des données.

Nos sincères remerciements sont adressés aux opérateurs de saisie et leurs superviseurs qui ont travaillé sous l'encadrement de Mr TWAGIRUMUKIZA Augustin, Directeur de l'Unité Management Information System.

Nous exprimons notre reconnaissance aux partenaires de développement suivants : DFID, Union Européenne, PNUD et UNICEF pour l'appui financier et technique qu'ils ont apporté au Gouvernement rwandais pour la réalisation de cette étude.

Ce rapport a été élaboré par une équipe des statisticiens de l'Unité Statistiques Démographiques et Sociales sous la direction de Mr RUTERANA Baudouin Abdon, Directeur de ladite Unité et sous l'encadrement de Mr MESSAN Adadé Alodé, alors Conseiller à l'Unité.

L'équipe était composée des personnes suivantes : SEGAHWEGE Astrid, responsable de l'activité, MUKABAGIRE Annonciate, MUKANYONGA Apolline MUSANINKINDI Nadia, NYAMPINGA Immaculée, BYIRINGIRO James, GASIGWA Théobald, HABARUGIRA Venant, MUGABO Jean et NDAKIZE Michel. Nous saisissons cette occasion pour leur présenter nos vifs remerciements.

A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette étude, nous exprimons notre sincère reconnaissance.

Enfin, nos compliments vont aux utilisateurs pour leurs commentaires et suggestions qui nous aideront à améliorer la prochaine publication.

MURANGWA Yusuf
Directeur Général de l'Institut
National de la Statistique du Rwanda

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	i
TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	xii
Introduction.....	1
1. Contexte et justification.....	1
2. Objectifs de l'enquête	2
2.1. Objectif principal	2
2.2. Objectifs spécifiques.....	2
3. Méthodologie.....	2
3.1. Questionnaires.....	2
3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain.....	4
3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données....	5
4. Sensibilisation	6
5. Exploitation et Traitement des données.....	6
CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	8
1.1. Structure de la population par sexe et par âge.....	8
1.2. Distribution spatiale de la population	10
CHAPITRE II. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION	13
2.1. Etat matrimonial de la population.....	13
2.2. Alphabétisation de la population	15
2.3. Fréquentation scolaire	18
2.4. Niveau d'instruction atteint.....	21
2.5. Survie des parents.....	22
2.6. Violences subies.....	23
CHAPITRE III: SANTÉ DE LA POPULATION	25
3.1. Population des handicapés.....	25
3.2. Maladies	26
3.3. Accès aux soins de santé	28
3.4. Assurance maladie	29
3.5. Utilisation de moustiquaire.....	31
3.6. Test de VIH	31
3.7. Vaccination des enfants.....	32
CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION.....	36

4.1. Soins prénatals.....	36
4.2. Utilisation des méthodes contraceptives.....	37
CHAPITRE V : DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE	39
CHAPITRE VI : EMPLOI	41
6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans.....	41
6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans.....	42
6.3. Types d'activités.....	42
6.4. Statut dans l'emploi.....	43
CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT	46
7.1 Caractéristiques des ménages.....	46
7.1.1 Caractéristiques des chefs de ménages.....	46
7.1.2. Taille des ménages.....	50
7.1.3. Cadre de vie.....	51
7.1.3.1. Approvisionnement en eau.....	51
7.1.3.2. Type de toilette.....	52
7.1.3.3. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères.....	53
7.2 Caractéristiques des logements.....	54
7.2.1. Mode d'occupation du logement.....	54
7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle.....	55
7.2.3. Nombre de pièces des logements.....	57
7.3 Caractéristiques de l'habitat.....	60
7.3.1 Type d'habitat.....	60
7.3.2. Nature du mur.....	61
7.3.3 Nature du toit.....	62
7.3.4. Nature du pavé.....	64
CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES	65
8.1 Agriculture.....	65
8.1.1. Possession des terres.....	65
8.1.2. Moyens pour accroître la production.....	66
8.1.3. Lutte contre l'érosion.....	67
8.2. Elevage.....	68
8.3. Epargne et crédits.....	69
8.3.1. Epargne.....	69
8.3.2. Crédit.....	70
CHAPITRE IX. QUELQUES RESULTATS POUR LA PROVINCE DU SUD	71
9.1. Structure par sexe de la population de la Province du Sud.....	71
9.2. Caractéristiques socio culturelles de la population de la province du sud.....	72
9.2.1. Etat matrimonial de la population.....	72
9.2.2. Alphabétisation de la population.....	72
9.2.3. Fréquentation scolaire de la population.....	73
9.2.4. Niveau d'instruction de la population.....	74
9.2.5. Survie des parents.....	74
9.2.6. Violences subies.....	75

9.3. Santé de la population	76
9.3.1. Population des handicapés.....	76
9.3.2. Maladies.....	77
9.3.3 Accès aux soins de santé : Assurance maladie	78
9.3.4. Utilisation de moustiquaire.....	78
9.4 Santé de la reproduction.....	79
9.5. Décès survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.....	79
9.6. Emploi	80
9.7. Caractéristiques de l'habitat.....	81
9.7.1. Nature du mur	81
9.7.2. Nature du toit	82
9.7.3. Nature du pavement	82
9.8. Activités économiques	83
9.8.1 Agriculture.....	83
9.8.1.1. Possession des terres	83
9.8.1.2. Lutte contre l'érosion	84
9.8.2. Épargne et crédits	85
9.8.2.1 Épargne	85
9.8.2.2. Crédit	85

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe.....	9
Tableau 1.2: Répartition de la population par secteur selon le sexe.....	11
Tableau 2.1: Répartition (%) de la population par secteur selon l'état matrimonial.....	14
Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial.....	15
Tableau 2.3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	17
Tableau 2.4: Répartition (en %) de la population par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	17
Tableau 2.5: Répartition en (%) de la population par secteur selon la fréquentation scolaire.....	19
Tableau 2.6 : Répartition en (%) de la population par secteur selon le sexe et la cause d'abandon scolaire.....	20
Tableau 2.7: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents.....	23
Tableau 2.8: Effectif de la population ayant subie de violence par secteur selon le type de violence.....	24
Tableau 3.1: Proportion (en %) de la population handicapée par secteur selon le sexe.....	25
Tableau 3.2: Répartition de la population handicapée par sexe selon le type de handicap.....	26
Tableau 3.3: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe.....	27
Tableau 3.4: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.....	27

Tableau 3.5: Répartition (en %) de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie.....	28
Tableau 3.6: Répartition (en %) de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation.....	29
Tableau 3.7: Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation.....	29
Tableau 3.8: Répartition (en %) de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance.....	30
Tableau 3.9 : Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âges selon le type d'assurance	31
Tableau 3.10: Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par secteur selon le sexe.....	31
Tableau 3.11: Proportion de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âges selon le sexe.....	32
Tableau 3.12: Proportion des enfants de moins de 5ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur selon le sexe de l'enfant.....	33
Tableau 3.13: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant.....	34
Tableau 3.14: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant.....	34
Tableau 3.15: Répartition des enfants de moins de 5 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et le sexe de l'enfant.....	35
Tableau 4.1 : Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse.....	36

Tableau 4.2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement.....	37
Tableau 4.3 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans par secteurs selon la méthode utilisée.....	38
Tableau 4.4 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée.....	38
Tableau 5.1: Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupes d'âges au décès selon le sexe.....	39
Tableau 6.1: Proportion des enfants de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête.....	41
Tableau 6.2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe.....	42
Tableau 6.3: Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon la principale activité exercée.....	43
Tableau 6.4: Proportions (en%) de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi.....	45
Tableau 7.1: Répartition (en %) des ménages par groupes d'âges des chefs de ménages selon le sexe.....	47
Tableau 7.2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage.....	49
Tableau 7.3: Répartition proportionnelle (en%) des ménages par secteur selon leur taille.....	50
Tableau 7.4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau.....	51

Tableau 7.5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes.....	53
Tableau 7.6: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères.....	54
Tableau 7.7 : Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements.....	55
Tableau 7.8: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	57
Tableau 7.9: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation.....	58
Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille.....	59
Tableau 7.11: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat.....	61
Tableau 7.12: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur.....	62
Tableau 7.13: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation.....	63
Tableau 7.14: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages Enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation.....	64
Tableau 8.1 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété.....	65
Tableau 8.2 : Proportions (%) des ménages par secteur selon les moyens utilisés pour accroître la production.....	67
Tableau 8.3 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées.....	68
Tableau 8.4 : Proportion (en %) des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail.....	68

Tableau 8.5 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du Chef de Ménage.....	69
Tableau 8.6 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	70
Tableau 9.1: Répartition de la population par district selon le sexe.....	71
Tableau 9.2: Répartition de la population par district selon l'état matrimonial.....	72
Tableau 9.3: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus n'ayant pas fréquenté l'école par district selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	73
Tableau 9.4: Répartition (en %) de la population par district selon la fréquentation scolaire.....	73
Tableau 9.5: Répartition (en %) de la population par district selon le niveau d'instruction.....	74
Tableau 9.6: Répartition de la population âgée de 20 ans au plus par district selon la survie des parents.....	75
Tableau 9.7: Répartition (en %) de la population ayant subi une violence par district selon le type de violence subie.....	76
Tableau 9.8: Proportion (en %) de la population handicapée par district selon le sexe.....	77
Tableau 9.9: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par district selon le sexe.....	77
Tableau 9.10: Répartition (en %) de la population ayant une assurance maladie par district selon le type d'assurance.....	78
Tableau 9.11: Proportion (en %) de la population dormant sous la moustiquaire par district selon le sexe.....	78

Tableau 9.12: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois précédant l'enquête par district selon le lieu d'accouchement à la dernière naissance.....	79
Tableau 9.13: Répartition (en %) des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	80
Tableau 9.14: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5-17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	80
Tableau 9.15: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18- 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	81
Tableau 9.16: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du mur.....	81
Tableau 9.17: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du toit de l'habitation	82
Tableau 9.18: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du pavement de l'habitation.....	83
Tableau 9.19: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par district selon l'étendue de leur propriété.....	84
Tableau 9.20: Proportion (%) des ménages par district selon les méthodes antiérosives utilisées.....	84
Tableau 9.21: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par district selon le sexe du Chef de Ménage.....	85
Tableau 9.22: Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	86

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Répartition de la population selon le sexe.....	8
Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population de Muhanga.....	10
Graphique 1.3 : Carte des densités du district de Muhanga.....	12
Graphique 2.1 : Répartition de la population selon l'état matrimonial.....	13
Graphique 2.2 : Répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le degré d'alphabétisation.....	15
Graphique 2.3 : Répartition de la population âgée de 3 ans ou plus selon la fréquentation scolaire.....	18
Graphique 2.4 : Répartition de la population par sexe selon le niveau d'instruction atteint.....	21
Graphique 2.5 : Répartition de la population âgée de moins de 20 ans selon la survie des parents.....	22
Graphique 6.1 : Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête par statut dans l'emploi.....	44
Graphique 7.1 : Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage.....	46
Graphique 7.2 : Pyramide des âges des chefs des ménages.....	48
Graphique 7.3 : Répartition (en %) des ménages par état matrimonial du chef ménage.....	49
Graphique 7.4 : Répartition (en %) des ménages par type de toilette.....	52
Graphique 7.5 : Répartition (en %) des ménages propriétaires de leurs logements selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	56
Graphique 7.6 : Répartition (en %) des ménages par nombre de pièces de logements.....	58
Graphique 7.7 : Répartition (en %) des unités d'habitation par type d'habitat.....	60
Graphique 7.8 : Répartition (en %) des unités d'habitation par type d'habitat.....	63

Introduction

1. Contexte et justification

La Vision 2020 décidée en 2000 par le Gouvernement Rwandais a pour objectif global la réduction de la pauvreté et le développement économique du pays à long terme. L'une des stratégies adoptées pour atteindre cet objectif fut la décentralisation, c'est-à-dire la mise en place de nouvelles instances administratives locales bien coordonnées, efficaces et efficientes, qui disposent des moyens financiers, matériels, techniques et humains permettant l'accélération du processus de développement économique et de lutte contre la pauvreté.

En Janvier 2006, le Gouvernement rwandais a procédé à une réforme administrative visant la mise en application de la politique de décentralisation décidée depuis 2000. Le pays est alors organisé en 4 Provinces en plus de la Ville de Kigali, 30 Districts, 416 Secteurs, 2 148 Cellules et 14 837 Villages ou imidugudu.

Les districts nouvellement constitués sont mandatés par le gouvernement central pour assurer localement la bonne gouvernance et exécuter les programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté. Pour remplir efficacement leurs fonctions les autorités locales ont besoin des connaissances suffisantes sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de leurs populations. Or ces informations n'existent pas parce que tout simplement les structures administratives locales sont nouvellement créées. Faut-il souligner que le RGPH de 2002, aussi fiable soit-il, est déjà vieux de plus de 5 ans et ne fournit pas des données selon les nouvelles structures. Le prochain RGPH étant prévu pour 2012, l'on ne peut pas attendre cette date pour faire une planification et une gestion basées sur des statistiques fiables. La production des données statistiques de base sur les districts et les secteurs s'avère donc nécessaire et urgente pour permettre aux autorités des nouvelles structures administratives ainsi qu'aux partenaires de développement d'avoir des connaissances récentes et fiables, nécessaires à l'élaboration des politiques de population et des programmes de développement socioéconomique et de lutte contre la pauvreté. Les données actualisées permettront également de faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance pour les autorités locales.

C'est dans cette optique qu'un recensement de la population et une enquête ont été initiés pour chaque district, pour fournir des données statistiques récentes dont le district a besoin. Ces opérations, connues sous le nom de « Enquête des données de référence des districts » ou « District Baseline Survey » (en anglais), concernent les aspects de la vie démographique et socio-économique de la population et permettent une désagrégation des données jusqu'au niveau du secteur.

2. Objectifs de l'enquête

2.1. Objectif principal

L'objectif principal du « District Baseline Survey » était d'améliorer les connaissances sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population en vue de :

Elaborer de façon rationnelle les politiques et programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté grâce à la compréhension des interrelations entre la population et le développement ;

Faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance des autorités.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis sont entre autres de:

Constituer une base récente et complète de données désagrégées en vue d'une planification et d'une définition des stratégies de réduction de la pauvreté au niveau des districts et des secteurs ;

Connaître le volume, la composition et la répartition spatiale de la population de chaque entité administrative jusqu'au niveau des secteurs;

Déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population des entités administratives;

Connaître les conditions d'habitation des ménages par l'étude des caractéristiques de l'habitat ;

Renforcer les capacités des cadres des districts dans la planification et l'exécution des opérations de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques ;

Elaborer les monographies des districts;

3. Méthodologie

3.1. Questionnaires

Pour permettre la production des données dans des délais raisonnables et à des coûts moins élevés, nous avons opté pour une combinaison de méthodes de collecte qui consiste à faire un dénombrement exhaustif de toute la population uniquement pour les caractéristiques démographiques et socioculturelles des membres des ménages, et une enquête pour les caractéristiques économiques et environnementaux. Les caractéristiques communautaires ont fait l'objet d'un 3^{ème} questionnaire séparé. Trois types de questionnaires ont donc été développés, à savoir : Questionnaire Tous Ménages (QTM), Questionnaire Enquête Ménage (QEM) et Questionnaire Communautaire (QC)

Ces questionnaires, essentiellement élaborés par l'INSR, ont fait l'objet des réunions techniques regroupant les professionnels de l'INSR, ceux de la Province et des Districts, ainsi que les représentants des partenaires de développement participant au financement de l'enquête. Au cours de ces réunions, les questionnaires de base ont été

présentés et expliqués pour s'assurer que tous les besoins ont été pris en compte. Les questionnaires ont été finalisés après que la formation des enquêteurs et le pré-test aient eu lieu.

Questionnaire Tous Ménages (QTM):

Il a été administré dans tous les ménages du district. Il porte sur l'identification de chaque ménage, sur les caractéristiques démographiques (âge, sexe, état matrimonial, fécondité, nuptialité, mortalité, migration) et sur les caractéristiques socioculturelles (nationalité, éducation, santé, vulnérabilité) des membres des ménages. Il s'est agi de dénombrer, sans omission ni répétition, toutes les personnes de tous les ménages préalablement identifiés dans tous les villages (Imidugudu). Tous les ménages ont été visités et tous les résidents, présents et absents, ont été dénombrés afin de pouvoir dégager la population de droit du district.

Questionnaire Enquête Ménage (QEM):

Destiné à quelques ménages échantillonnés systématiquement dans les districts de façon à avoir une représentation à ce niveau, ce questionnaire comporte les sections sur les caractéristiques économiques (emploi, accès au crédit, épargne), sur les activités agro-pastorales (possession et exploitation des terres cultivables et/ou des fermes, les types de cultures/d'élevage) et sur l'habitat et son environnement (matériaux de construction des unités d'habitation, approvisionnement en eau potable, évacuation des déchets ménagers, existence des latrines et leur état, mode de cuisson, mode d'éclairage).

Les deux types de questionnaires ménages ont donc été administrés en même temps par un même agent enquêteur. La méthode de collecte des informations était l'interview directe auprès du chef de ménage ou son remplaçant reconnu comme tel par les autres membres du ménage.

Questionnaire Communautaire (QC) :

Il a été conçu pour collecter les informations sur les infrastructures, les établissements sociaux et leurs équipements, ainsi que leur gestion (les infrastructures routières, les services de transport et de communication, les écoles, les formations sanitaires, les points d'eau...) ; sur l'existence d'associations et coopératives génératrices de revenus, d'établissements de commerce, de marchés, ainsi que sur celle de petites et moyennes entreprises.

Le questionnaire communautaire a été administré au niveau de chaque secteur du district à son Secrétaire Exécutif ou son remplaçant. Etant donné la complexité d'informations à collecter à ce niveau, le QC a été rempli par le contrôleur qui est en même temps un agent du Secteur.

3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain

« District Baseline Survey » est une enquête de grande envergure et a mobilisé beaucoup d'agents de terrain au même moment et pendant un temps relativement court. La qualification de ce personnel de terrain et sa formation sont déterminantes car la qualité des informations collectées en dépend énormément. Pour cette raison, des critères de sélection ont été préalablement définis pour éviter toute forme de sentimentalisme qui risquerait de guider le choix du personnel de terrain et porter atteinte à la qualité des données.

L'opération de collecte des données a été réalisée en même temps dans toute la Province. Etant donné le nombre assez important des agents de terrain (coordinateurs, superviseurs, contrôleurs, chefs d'équipe et agents de collecte) à travers toute la Province, la formation du personnel de terrain a été organisée à 3 niveaux : la formation des superviseurs à Kigali, celle des contrôleurs au chef-lieu du District de Huye et enfin, celle des chefs d'équipe et agents enquêteurs aux chefs-lieux des secteurs identifiés.

Recrutement et formation des superviseurs

Les superviseurs ont été recrutés parmi les personnes qui ont au moins 2 ans d'université réussis et une longue expérience dans la supervision des enquêtes (comme DHS, EICV, ...). Ils ont bénéficié d'une formation sur les objectifs de l'enquête, les questionnaires, le manuel d'instruction sur le remplissage du questionnaire, la méthodologie de collecte et le comportement d'un enquêteur vis-à-vis des autorités administratives locales et des personnes à interviewer dans les ménages, ainsi que sur leurs responsabilités en qualité de superviseurs. Cette formation avait un aspect théorique et un aspect pratique. Elle a été assurée par les Statisticiens de l'INSR et a duré 4 jours. Les superviseurs ont aussi participé à la formation des contrôleurs.

Recrutement et Formation des contrôleurs :

Les agronomes de Secteurs, en raison d'un agronome par Secteur, ont été identifiés pour jouer le rôle de contrôleurs. Ils ont bénéficié d'une formation de 4 jours sur la même matière que les superviseurs. Cette formation a été également assurée par les statisticiens de l'INSR. Un professionnel par District a été désigné pour participer à cette formation, après quoi il a joué le rôle de superviseur dans son District.

Recrutement et Formation des chefs d'équipe et des agents enquêteurs :

Les chefs d'équipe et les enquêteurs ont été recrutés dans leurs secteurs de résidence habituelle où ils sont supposés avoir de la crédibilité de leur entourage, surtout en milieu rural. Ils ont été choisis parmi des personnes qui ont au moins le niveau secondaire et une certaine expérience dans la collecte des données. Il s'est agi notamment des membres de l'Association « DUKORERE U RWANDA » qui avaient participé au RGPH-2002, ou des élèves en vacances. Ils ont bénéficié de la même formation que les contrôleurs et pendant le même temps. Cette formation s'est déroulée au niveau des

secteurs dans des centres préalablement identifiés et a été assurée par les agronomes des secteurs déjà formés.

Des équipes composées de statisticiens de l'INSR et de superviseurs ont été déployées dans tous les sites de formation pour approvisionner ces sites des questionnaires et du matériel de formation, ainsi que pour appuyer les formateurs. A la fin de la formation des enquêteurs, un test a été organisé pour sélectionner les chefs d'équipe.

3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données

L'opération de dénombrement des ménages dans le District a été préalablement réalisée par les chefs des villages appuyés par les autres membres du comité de direction du village. Pour chaque village, une liste de tous les ménages du village a été dressée et transmise au Responsable de la Cellule qui, à son tour, a transmis toutes les listes des ménages de son ressort au chef-lieu du Secteur. Les listes des ménages de chaque secteur ont ensuite été transmises au siège de l'INSR par l'intermédiaire du District. Ainsi, l'INSR disposait-il déjà des listes de tous les ménages de chaque village du district auxquels a été administré le questionnaire A (QTM). C'est à partir de ces listes qu'un échantillon de 3 800 ménages a été tiré systématiquement et utilisé pour collecter les données avec le questionnaire B (QEM).

La collecte des données a commencé le 26 septembre et a duré 17 jours. Chaque enquêteur est passé de ménage en ménage pour interviewer, dans la mesure du possible, le chef de ménage (ou, le cas échéant, son remplaçant) sur les caractéristiques de tous les membres de son ménage. Il a bénéficié d'une assistance des chefs de village, de leurs collaborateurs et de la population en général pour identifier les unités d'habitation et des ménages.

Au total 348 personnes dont 3 superviseurs, 12 contrôleurs, 32 chefs d'équipe et 301 enquêteurs ont assuré la collecte des données du Baseline Survey dans le District. La coordination de l'enquête sur le terrain a été organisée au niveau de la Province et assurée par 2 statisticiens de l'INSR basés à Huye. Un professionnel de la Province a facilité cette coordination.

Durant toute la période de collecte des données, les chefs d'équipes au premier rang et les contrôleurs au second rang ont suivi de très près le personnel de terrain sous leur responsabilité pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain, de la couverture des villages, de la complétude et de la qualité des informations recueillies. Ils devaient également suivre de très près le personnel de terrain sous leur contrôle en vérifiant les questionnaires remplis, rendre régulièrement compte à leurs superviseurs et saisir les autorités locales en cas de difficultés. Les questionnaires qui n'étaient pas bien remplis devaient être retournés chez l'enquêteur responsable pour correction.

La supervision au niveau du District a été assurée par les statisticiens de l'INSR et les Professionnels des districts. Les Professionnels des districts avaient surtout le rôle de facilitateurs entre le personnel chargé de la collecte des données et les autorités locales et la population. Quoiqu'il en soit, l'INSR est resté le leader de cette supervision.

Une équipe composée de 2 statisticiens de l'INSR et d'un statisticien de la Province a assuré la coordination de l'opération de collecte au niveau de la Province.

La coordination générale a été assurée par le Directeur chargé du « District Baseline Survey » à l'INSR assisté par un statisticien de son département.

Les coordinateurs de province et les superviseurs devaient tenir des réunions régulières avec les équipes sous leur responsabilité pour leur communiquer des anomalies constatées ou harmoniser la méthode de collecte. Des téléphones mobiles ont été utilisés pour faciliter une communication rapide entre les équipes et leurs contrôleurs ou superviseurs d'une part, et entre les contrôleurs ou superviseurs et les autorités locales ou l'équipe de coordination sur le terrain d'autre part. Aussi, le coordinateur principal et son assistant tous basés à Kigali ont suivi de près le travail de terrain en communiquant chaque jour avec les coordinateurs provinciaux et, de temps en temps, avec les superviseurs ou contrôleurs grâce aux téléphones mobiles. Le coordinateur principal a également effectué deux visites (une par semaine) de deux jours chacune sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain et de la qualité des données collectées. Au cours de ces visites, il a organisé des réunions regroupant les superviseurs et les coordinateurs provinciaux où chaque coordinateur présentait le rapport sur la situation de l'opération de collecte dans les districts sous sa responsabilité.

4. Sensibilisation

Le succès de toute opération de collecte de données dépend notamment de la participation de l'ensemble de la population et des autorités administratives à tous les niveaux. Ces autorités ont été impliquées ou associées aux campagnes de sensibilisation pour aider au bon déroulement de la collecte.

C'est dans ce contexte que l'INSR a organisé des séances d'information et de sensibilisation à l'endroit des autorités de la Province et des districts et aux diverses organisations œuvrant au niveau des districts pour présenter l'enquête et expliquer la pertinence de leur rôle pour la réussite de cette opération.

Ces réunions a concerné essentiellement la présentation du contexte et de la justification des variables de chaque questionnaire, le budget de l'enquête et le personnel devant être impliqué dans les activités de collecte des données, ainsi que les responsabilités des autorités administratives locales ainsi que celles de la population dans l'opération de collecte.

5. Exploitation et Traitement des données

Le programme d'exploitation et de traitement des données a été élaboré par l'INSR. L'informaticien programmeur a participé à l'élaboration des questionnaires pour juger de la cohérence des données et élaborer des spécifications techniques de contrôle et de correction automatique en cas de besoin ; tandis que le manuel des agents de saisie a été élaboré au même moment que celui de l'enquêteur.

La saisie des données et leur traitement ont été réalisés à l'aide du logiciel CSpRo. Quand à l'analyse, c'est le SPSS qui a été utilisé.

La saisie des données sur des microordinateurs a été réalisée pendant 63 jours par une équipe de 176 opérateurs recrutés et formés. Une deuxième équipe de 38 agents de bureau également formés étaient chargée de la vérification et de la codification des questions ouvertes avant la transmission des questionnaires dans l'atelier de saisie. Les superviseurs de l'opération de collecte des données faisaient également partie de cette seconde équipe. Par ailleurs, le programme de contrôle de qualité a permis de détecter certaines erreurs de saisie. Une équipe composée de 4 informaticiens de l'INSR ont supervisé la saisie des données.

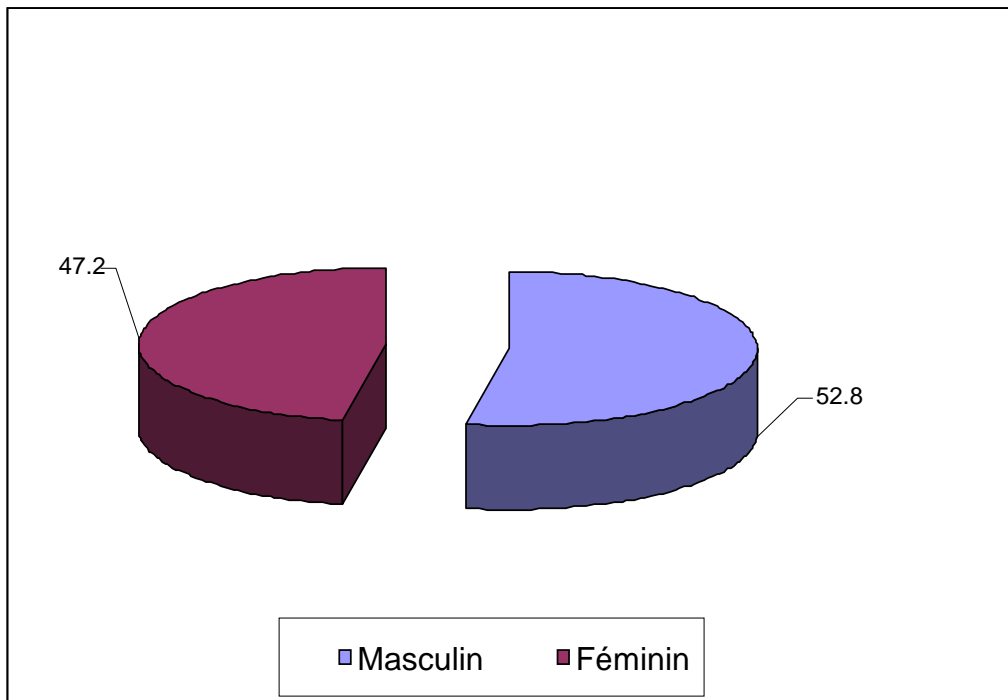
CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Ce chapitre aborde les caractéristiques sociodémographiques de la population du district. Outre l'estimation de l'effectif de la population, la structure par âge et sexe sera analysée. A cet effet, la pyramide des âges sera présentée et étudiée. Dans ce chapitre, le sexe ratio de la population sera aussi décrit par groupe d'âge quinquennal.

1.1. Structure de la population par sexe et par âge

D'après les résultats du recensement consignés dans le tableau 1.1, la population totale du District de Muhanga est estimée à 275 860 individus. Cette population est composée de 130 197 hommes (47.2%) et de 145 663 femmes (52.8%) (Graphique 1).

Graphique 1. 1: Répartition de la population selon le sexe



Selon l'âge, la population de Muhanga est caractérisée par la prédominance de la jeunesse. En effet, les moins de 5 ans représentent 14.9% de la population. Les moins de 20 ans dépassent la moitié de la population car ils représentent 51.1%.

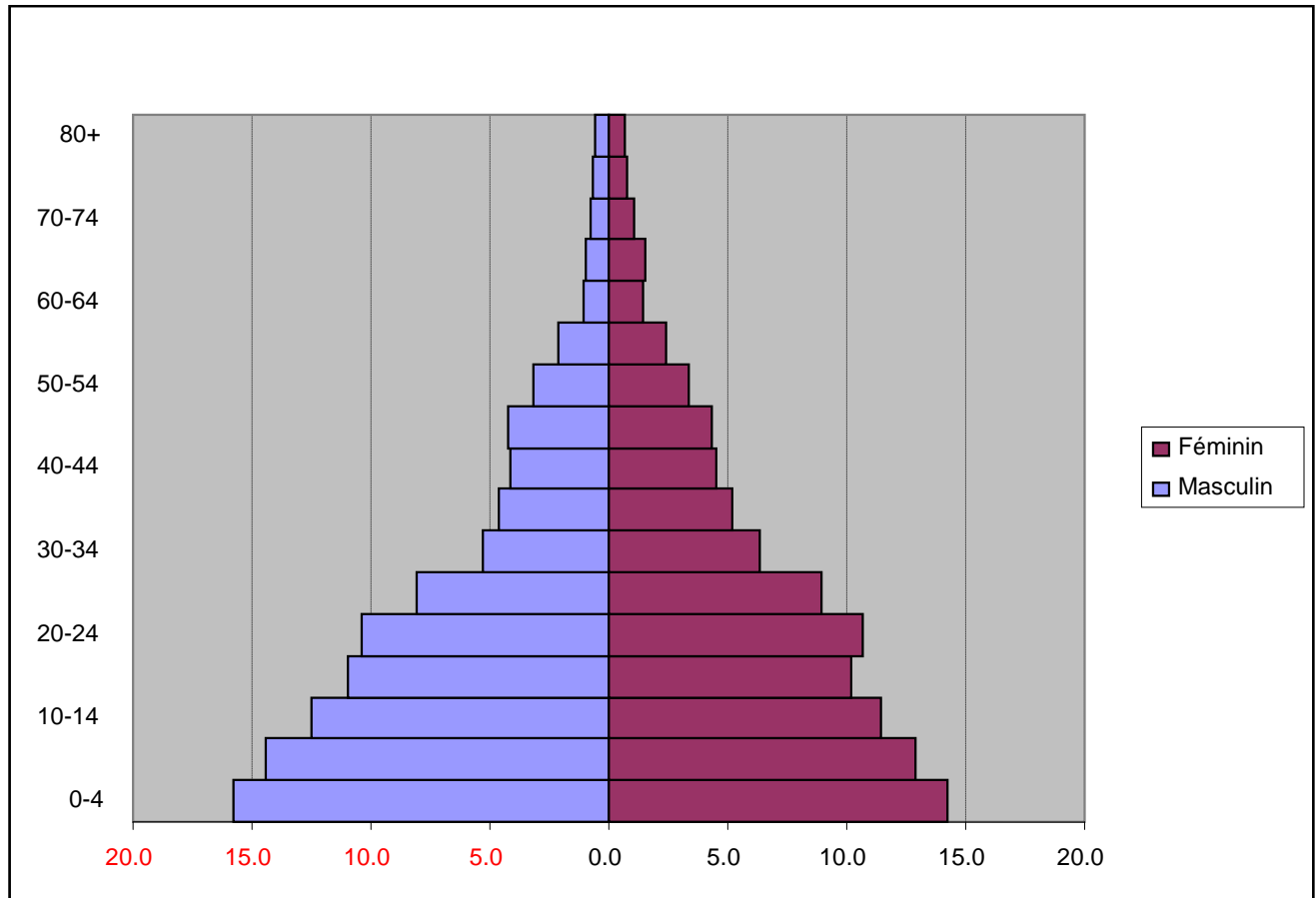
Pour l'ensemble du district, le sexe ratio est de 89.4 hommes pour 100 femmes. On observe une prédominance numérique du sexe féminin pratiquement à tous les âges, sauf chez les enfants de 0 ans révolus où le sexe ratio est légèrement supérieur à 100% (Tableau 1.1).

Tableau 1. 1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Proportion			Effectifs			Sex Ratio
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
0	3.0	2.7	2.8	3,933	3,924	7,857	100.2
1-4	12.8	11.5	12.1	16,673	16,729	33,402	99.7
5-9	14.4	12.9	13.6	18,711	18,799	37,510	99.5
10-14	12.5	11.5	12.0	16,248	16,721	32,969	97.2
15-19	11.0	10.2	10.6	14,316	14,801	29,117	96.7
20-24	10.4	10.7	10.5	13,501	15,542	29,043	86.9
25-29	8.1	8.9	8.5	10,550	13,008	23,558	81.1
30-34	5.3	6.3	5.9	6,911	9,230	16,141	74.9
35-39	4.6	5.2	4.9	5,927	7,622	13,549	77.8
40-44	4.1	4.5	4.3	5,318	6,528	11,846	81.5
45-49	4.2	4.3	4.3	5,478	6,262	11,740	87.5
50-54	3.2	3.3	3.3	4,213	4,855	9,068	86.8
55-59	2.1	2.4	2.3	2,787	3,475	6,262	80.2
60-64	1.1	1.5	1.3	1,411	2,158	3,569	65.4
65-69	1.0	1.5	1.3	1,352	2,242	3,594	60.3
70-74	0.8	1.1	1.0	1,105	1,600	2,705	69.1
75-79	0.7	0.8	0.7	921	1,140	2,061	80.8
80+	0.6	0.7	0.7	842	1,027	1,869	82.0
Ensemble	100.0	100.0	100.0	130,197	145,663	275,860	89.4

La structure de la population par sexe et âge est représentée par la pyramide des âges du district. A la lecture de cette pyramide des âges, il ressort que les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles aux bas âges jusqu'à 19 ans. A partir de 20 ans, la situation s'inverse en faveur du sexe féminin. Ceci peut s'expliquer par la surmortalité masculine que l'on observe généralement à partir de 20 ans d'une part et particulièrement par les effets du génocide de 1994 qui a engendré plus de perte et de déficit d'hommes que de femmes. D'une manière générale, la pyramide des âges a la même allure que celle du Rwanda.

Graphique 1. 2: Pyramide des âges de la population de Muhanga



1.2. Distribution spatiale de la population

La population de Muhanga est répartie dans les 12 secteurs que compte le district. La taille de la population varie entre 27 370 et 16 658 habitants selon les secteurs. Les secteurs les plus peuplés sont Cyeza (9.9%), Nyamabuye, Rongi et Shogwe avec (9.5%) chacun. A l'inverse, les secteurs les moins peuplés sont Rugendabari (6.0%) et Nyabinoni (6.3%) (Tableau 1.2).

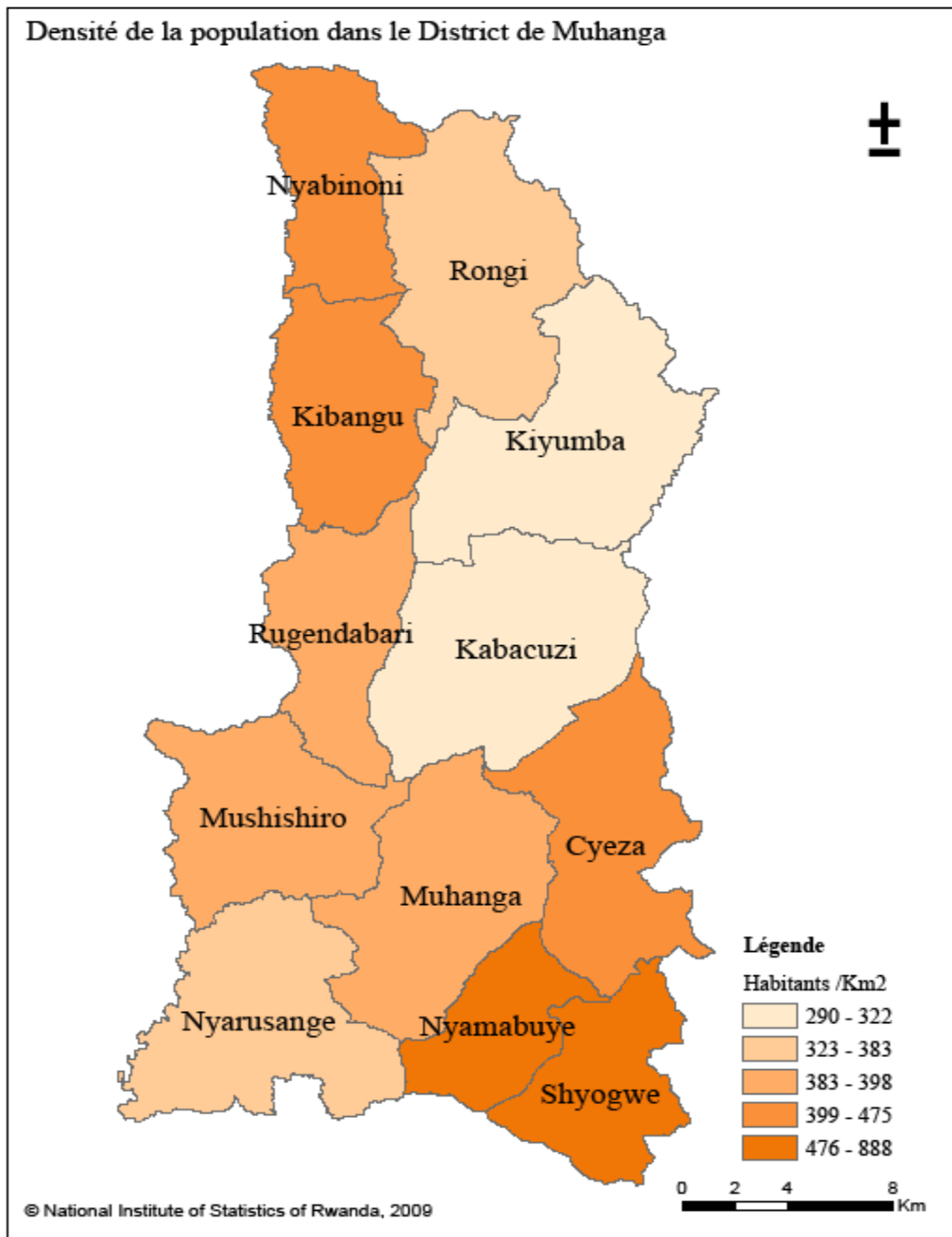
La répartition de la population par sexe et secteur fait ressortir les mêmes variations que pour l'ensemble. En effet, en ce qui concerne la population masculine, les secteurs les plus peuplés sont les mêmes que pour l'ensemble de la population. Il en est de même pour les secteurs les moins peuplés. Dans la population féminine, les mêmes variations sont observées (Tableau 1.2).

Tableau 1. 2: Répartition de la population par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cyeza	9.9	10.0	9.9	12,842	14,528	27,370
Kabacuzi	8.7	8.8	8.8	11,302	12,851	24,153
Kibangu	7.5	7.4	7.4	9,728	10,724	20,452
Kiyumba	7.7	7.6	7.7	10,026	11,085	21,111
Muhanga	8.9	9.1	9.0	11,647	13,241	24,888
Mushishiro	7.5	7.7	7.7	9,819	11,287	21,106
Nyabinoni	6.3	6.4	6.3	8,173	9,289	17,462
Nyamabuye	9.6	9.4	9.5	12,462	13,632	26,094
Nyarusange	8.7	8.7	8.7	11,293	12,670	23,963
Rongi	9.7	9.4	9.5	12,595	13,726	26,321
Rugendabari	6.0	6.1	6.0	7,822	8,836	16,658
Shyogwe	9.6	9.5	9.5	12,488	13,794	26,282
Total	100.0	100.0	100.0	130,197	145,663	275,860

En termes de densités (Graphique 1.3), les secteurs les plus peuplés sont Shyogwe et Nyamabuye qui ont une densité comprise entre 476 et 888 habitants au km². Les secteurs les moins peuplés sont Kabacuzi et Kiyumba dont la densité est comprise entre 290 et 322 habitants au km².

Graphique 1. 3: Carte des densités du district de Muhanga



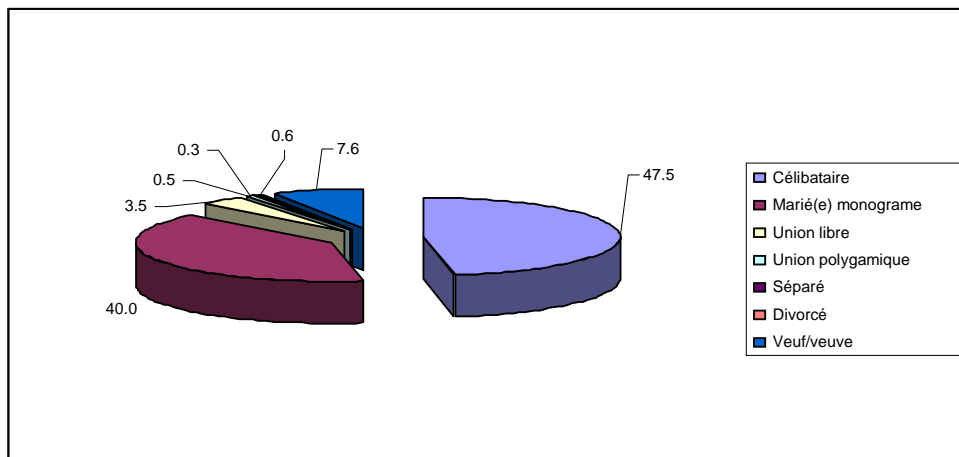
CHAPITRE II. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION

Dans le présent chapitre, les points concernant l'état matrimonial, l'alphabétisation, la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de la population seront présentés. Outre ces caractéristiques classiques, ce chapitre porte également sur la survie des parents et les violences subies.

2.1. Etat matrimonial de la population

Au cours de ce recensement, les individus âgés de 12 ans ou plus ont été interviewés sur leur situation matrimoniale. Comme le montre le graphique 2.1, sur 181 978 répondants, 47.5% sont des célibataires, 40% sont des mariés monogames et 3.5% vivent en union libre. Au cours du recensement, 8.5% des individus ont déjà vécu maritalement et sont en rupture d'union ; 7.6% sont en situation de veuvage, 0.6% ont divorcé et 0.3% sont séparés (Graphique 2.1).

Graphique 2. 1: Répartition de la population selon l'état matrimonial



Si la proportion des célibataires au niveau du district est de 47.5%, dans les secteurs de Nyamabuye, Nyarusange et Shyogwe, ces proportions atteignent respectivement 51.3%, 49.3% et 49.1%. Les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées de mariés sont Kibangu (44.8%), Rugendabari (43.5%) et Kabacuzi (43.2%). Par rapport aux individus qui vivent en union libre, les secteurs de Shyogwe (5.7%) et de Nyamabuye (5.3%) sont les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées (Tableau 2.1).

Lorsque l'on s'intéresse à la rupture d'union, le secteur de Cyeza vient en première position avec (9.5%), de Shyogwe (9.0%), de Nyamabuye (8.8%) et de Mushishiro (8%). Les divorcés sont plus observés dans les secteurs de Nyabinoni (1.0%) et de Shyogwe et Mushishiro (0.8%) (Tableau 2.1).

Tableau 2. 1: Répartition (en %) de la population par secteur selon l'état matrimonial

Secteurs	Etat Matrimonial								Effectif
	Célibataire	Marié(e) monograme	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	
Cyeza	48.2	39.3	2.5	0.5	0.3	0.6	8.6	100	18,179
Kabacuzi	47.2	43.2	1.3	0.3	0.3	0.4	7.3	100	16,112
Kibangu	44.6	44.8	2.8	0.5	0.2	0.4	6.8	100	13,187
Kiyumba	49.0	40.7	1.6	0.5	0.3	0.4	7.5	100	14,606
Muhanga	47.1	39.7	4.4	0.6	0.4	0.4	7.4	100	16,059
Mushishiro	43.1	43.1	4.7	1.2	0.3	0.8	6.9	100	13,909
Nyabinoni	51.3	35.2	5.3	0.2	0.1	1.0	6.9	100	11,274
Nyamabuye	49.3	37.2	4.1	0.6	0.2	0.6	8.0	100	17,103
Nyarusange	45.6	41.3	4.5	0.7	0.3	0.4	7.2	100	16,085
Rongi	45.4	43.5	2.1	0.6	0.3	0.4	7.8	100	17,400
Rugendabari	45.4	43.5	2.1	0.6	0.3	0.4	7.8	100	10,776
Shyogwe	49.1	35.7	5.7	0.4	0.3	0.8	7.9	100	17,288
Muhanga	47.5	40.0	3.5	0.5	0.3	0.6	7.6	100	181,978

La situation matrimoniale de la population du district selon l'âge est présentée dans le tableau 2.2. D'après les résultats, la quasi-totalité des jeunes de moins de 21 ans n'ont pas encore eu d'expérience de vie maritale. En effet 97.4% d'entre eux sont célibataires.

C'est dans le groupe d'âge 21-34 ans que l'on retrouve plus de personnes vivant en union libre. En effet la proportion de ces personnes est de 5.9% alors que pour l'ensemble du district on en dénombre que 3.5%. Au fur et à mesure que l'âge augmente cette proportion diminue. Ce qui laisse à penser que généralement les gens transitent par la situation d'union libre avant de se marier légalement. En ce qui concerne les mariés monogames, c'est dans le groupe d'âge 35-49 ans que l'on retrouve la proportion la plus élevée (72.8%).

La rupture d'union par le décès du conjoint ou de la conjointe est naturellement plus observée aux âges élevés. Dans les groupes d'âges 50-64 ans et 65 ans et plus ces proportions sont respectivement de 24.2% et 44.4% alors que celle de l'ensemble du district est de 7.6%.

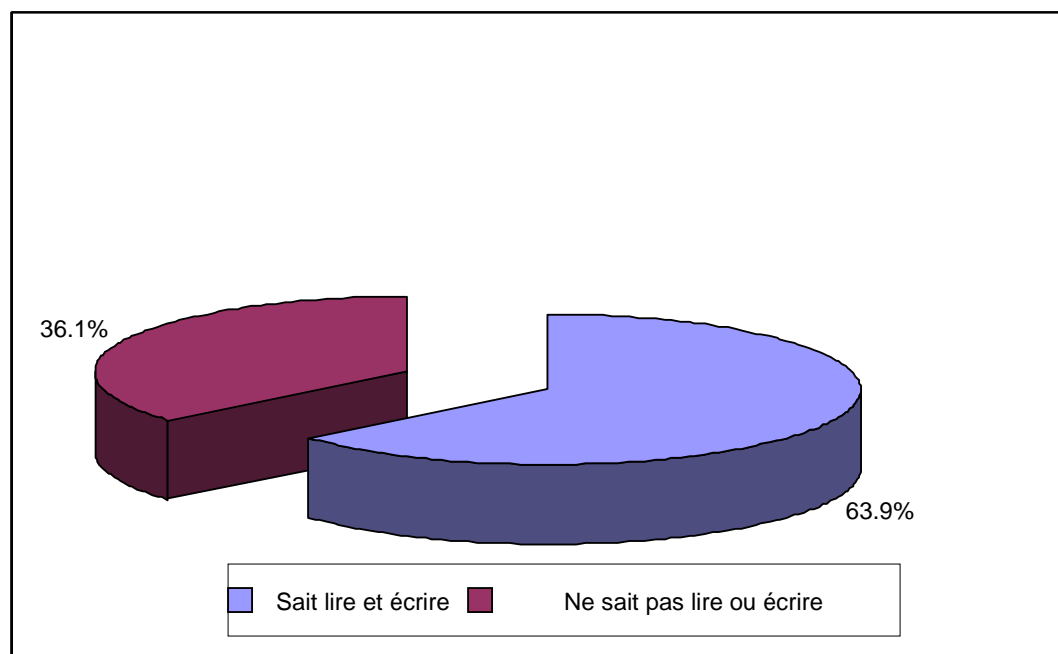
Tableau 2. 2: Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial

Groupes d'âges	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Ensemble
< 21	97.4	1.7	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	100	59,284
21-34	44.3	47.7	5.9	0.4	0.3	0.4	1.1	100	56,453
35-49	8.8	72.8	4.7	1.1	0.5	1.1	10.9	100	37,125
50-64	1.8	67.6	3.1	1.3	0.5	1.5	24.2	100	18,896
65+	1.1	49.6	2.3	1.2	0.3	1.2	44.4	100	10,220
Ensemble	47.5	40.0	3.5	0.5	0.3	0.6	7.6	100	181,978

2.2. Alphabétisation de la population

Le sujet d'alphabétisation a été abordé au cours de Baseline Survey. La question de savoir lire ou écrire a été posée aux individus qui n'ont pas fréquenté ou qui n'ont atteint que le niveau préscolaire. Les résultats montrent pour l'ensemble du district de Muhanga. Sur 104 238 individus qui ont été concernés par cette question, 63.9% ont déclaré savoir lire et écrire alors que 36.1% ne sait pas lire ou écrire.

Graphique 2. 2: Répartition de la population non instruite selon le degré d'alphabétisation



Dans cette catégorie de la population qui a soumise aux questions concernant l'alphabétisation, l'effectif des hommes est de 45,641 et celui des femmes est de

58,597. Ce qui représente des proportions respectives de 43.8% et 56.2%. Pour l'ensemble de Muhanga, les femmes sont plus analphabètes que les hommes ; alors que la proportion des femmes analphabètes est de 38.5%, celle des hommes est de 33.0% (Tableau 2.3).

Par rapport aux secteurs (tableau 2.3), les plus fortes proportions de personnes qui ne savent pas lire ou écrire se retrouvent dans les secteurs de Rongi (48.9%), Nyabinoni (45.2%), Nyarusange (44%) et Muhanga (42.5%). C'est dans ces mêmes secteurs que la situation d'analphabétisme est plus observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes soit 42.2% d'hommes contre 54.6% de femmes dans le secteur Rongi, 40.2% d'hommes contre 49.1% dans le secteur Nyabinoni, 42.2% d'hommes contre 45.4% de femmes dans le secteur Nyarusange et 40.9% d'hommes contre 43.7% de femmes dans le secteur Muhanga.

Tableau 2. 3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Secteur	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
Cyeza	63.1	36.8	4,694	59.7	40.3	6,245	61.1	38.8	10 939
Kabacuzi	73.8	26.2	4,486	69	31	5,800	71.1	28.9	10 286
Kibangu	68.1	31.8	3,072	57.6	42.2	4,007	62.2	37.7	7 079
Kiyumba	70.4	29.6	3,194	65	34.9	4,355	67.3	32.7	7 549
Muhanga	59	40.9	3,677	56.2	43.7	4,824	57.4	42.5	8 501
Mushishiro	66.9	33	3,375	61.6	38.3	4,656	63.9	36.1	8 031
Nyabinoni	59.8	40.2	2,936	50.9	49.1	3,732	54.8	45.2	6 668
Nyamabuye	80.6	19.3	5,334	78.5	21.5	6,283	79.5	20.5	11 617
Nyarusange	57.8	42.2	3,683	54.5	45.4	4,755	55.9	44	8 438
Rongi	58.1	41.9	3,978	45.4	54.6	4,871	51.1	48.9	8 849
Rugendabari	66.2	33.7	2,611	56.9	43	3,406	60.9	39	6 017
Shyogwe	71.5	28.3	4,601	70.2	29.5	5,663	70.8	29	10 264
MUHANGA	66.9	33	45,641	61.4	38.5	58,597	63.8	36.1	104 238

D'après les résultats consignés dans le tableau 2.4, on retrouve plus d'individus qui ont été éligibles pour la question sur l'alphabétisme dans les 45-54 ans (14 008 individus) et chez les 10-24 ans. Cependant, le nombre d'analphabètes augmente au fur et mesure que l'âge augmente ; la proportion d'analphabètes passe de 21.7% chez le 10 - 24 ans à 83.7% dans la population âgée de 65 ans et plus. La variation est identique selon le sexe.

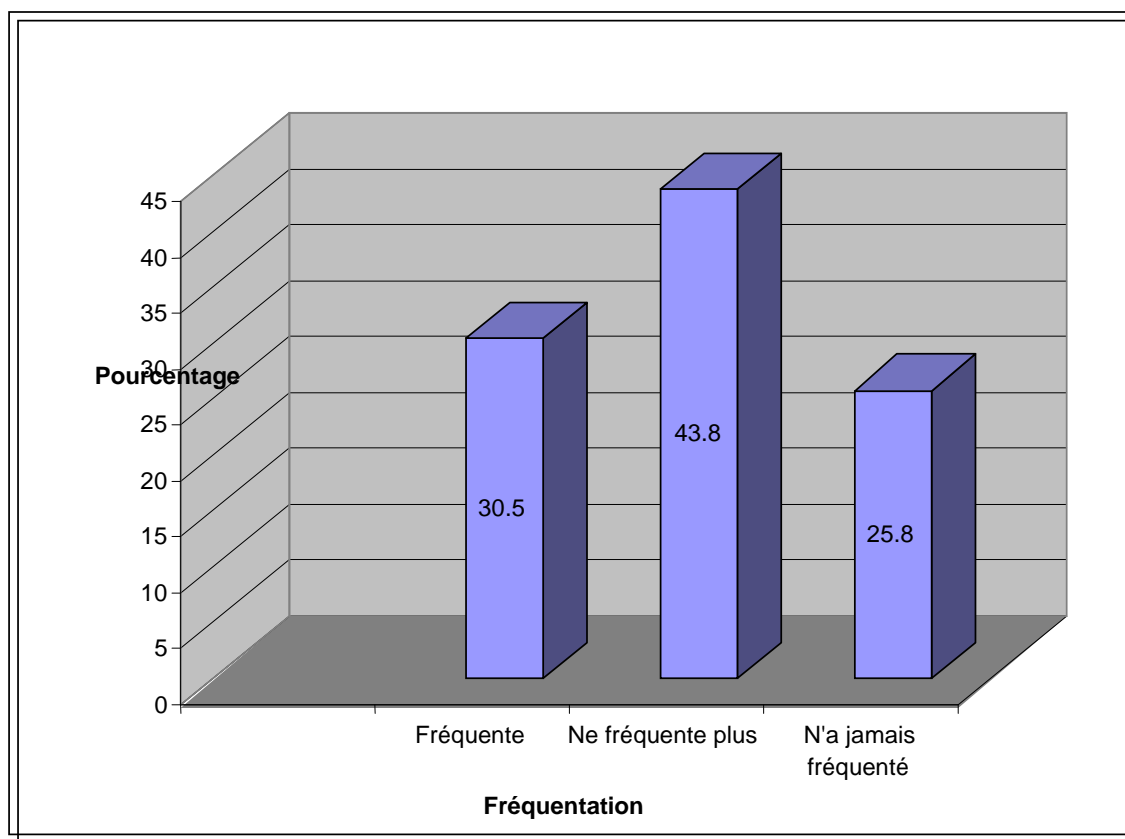
Tableau 2. 4: Répartition (en %) de la population par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Groupes d'âges	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
10 -24	74.3	25.6	13,954	81.6	18.3	15,991	78.2	21.7	29,945
25-34	74.3	25.7	11,613	78.2	21.8	14,923	76.5	23.5	26,536
35-44	68.3	31.7	7,883	65.4	34.5	10,096	66.7	33.3	17,979
45-54	59	41	6,310	42.5	57.4	7,698	49.9	50.1	14,008
55-64	54.8	45.2	2,806	21.3	78.6	4,534	34.2	65.8	7,340
65+	30	70	3,075	8.3	91.6	5,355	16.2	83.7	8,430
Ensemble	66.9	33	45,641	61.4	38.5	58,597	63.8	36.1	104,238

2.3. Fréquentation scolaire

Au cours du recensement 250 688 individus âgés de 3 ans et plus ont été dénombrés dans le district de Muhanga. Les résultats présentés par le graphique 2.3 montre que plus d'un quart de la population âgée de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (25.8%). Trois personnes sur 10 fréquentent au moment du recensement (30.5%) et 43.8% ont cessé de fréquenter.

Graphique 2. 3: Répartition de la Population âgée de 3 ans et plus selon la fréquentation scolaire



Lorsque l'on descend au niveau des secteurs, on constate une disparité selon le statut de la fréquentation scolaire. En effet dans les secteurs Nyabinoni, Nyarusange et Rongi on a dénombré plus de population qui n'a jamais fréquenté. Les proportions de cette couche de population dans ces secteurs sont respectivement de 30.1% ; 29.5% et 28.3% alors que la moyenne du district est de 25.8%. En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus, les plus fortes proportions se retrouvent dans les secteurs de Kiyumba (48.1%), Kabacuzi (47.2%) et Shyogwe (45.3%) (Tableau 2.5).

Tableau 2. 5: Répartition de la population par secteur selon la fréquentation scolaire

Secteur	Proportions				Effectif
	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté	Total	
Cyeza	31.0	42.2	26.9	100	24,945
Kabacuzi	29.7	47.2	23.1	100	21,982
Kibangu	31.9	43.1	25.1	100	18,482
Kiyumba	30.7	48.1	21.3	100	19,529
Muhanga	30.8	41.7	27.6	100	22,547
Mushishiro	30.5	43.2	26.2	100	19,102
Nyabinoni	28.6	41.3	30.1	100	15,623
Nyamabuye	34.4	44.5	21.1	100	23,811
Nyarusange	28.6	41.9	29.5	100	21,935
Rongi	28.4	43.3	28.3	100	23,733
Rugendabari	29.9	43.0	27.2	100	15,101
Shyogwe	30.8	45.3	23.9	100	23,898
Total	30.5	43.8	25.8	100	250,688

Au cours du recensement, les raisons sur l'arrêt de la fréquentation scolaire ont été collectées auprès de la population concernée. Dans la population masculine ayant arrêté de fréquenter l'école, 34.5% ont affirmé qu'elles ont terminé et 17.9% ont évoqué les raisons financières c'est-à-dire le manque d'argent pour continuer l'école. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à évoquer la raison de fin d'études (36.0%). Par contre, elles sont dans les mêmes proportions que leurs frères (17.8%) à abandonner l'école à cause du manque d'argent. Toujours selon le sexe, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à abandonner l'école pour cause de maladie ; en effet on en a dénombré 3.8% de femmes contre 2.9% d'hommes qui ont évoqué la même raison (Tableau 2.6).

L'analyse des causes par secteurs et selon le sexe fait ressortir une grande disparité par rapport à l'ensemble du district. Chez les hommes, la proportion de ceux qui ont terminé est de 44.0% dans le secteur de Kabacuzi au moment où cette proportion n'est que de 26.2% dans le secteur de Rongi. Chez les femmes on retrouve les mêmes variations au niveau des mêmes secteurs (47.3% dans le secteur de Kabacuzi et 24.5% dans le secteur de Rongi).

Tableau 2. 6: Répartition de la population par secteur selon le sexe la cause d'abandon scolaire.

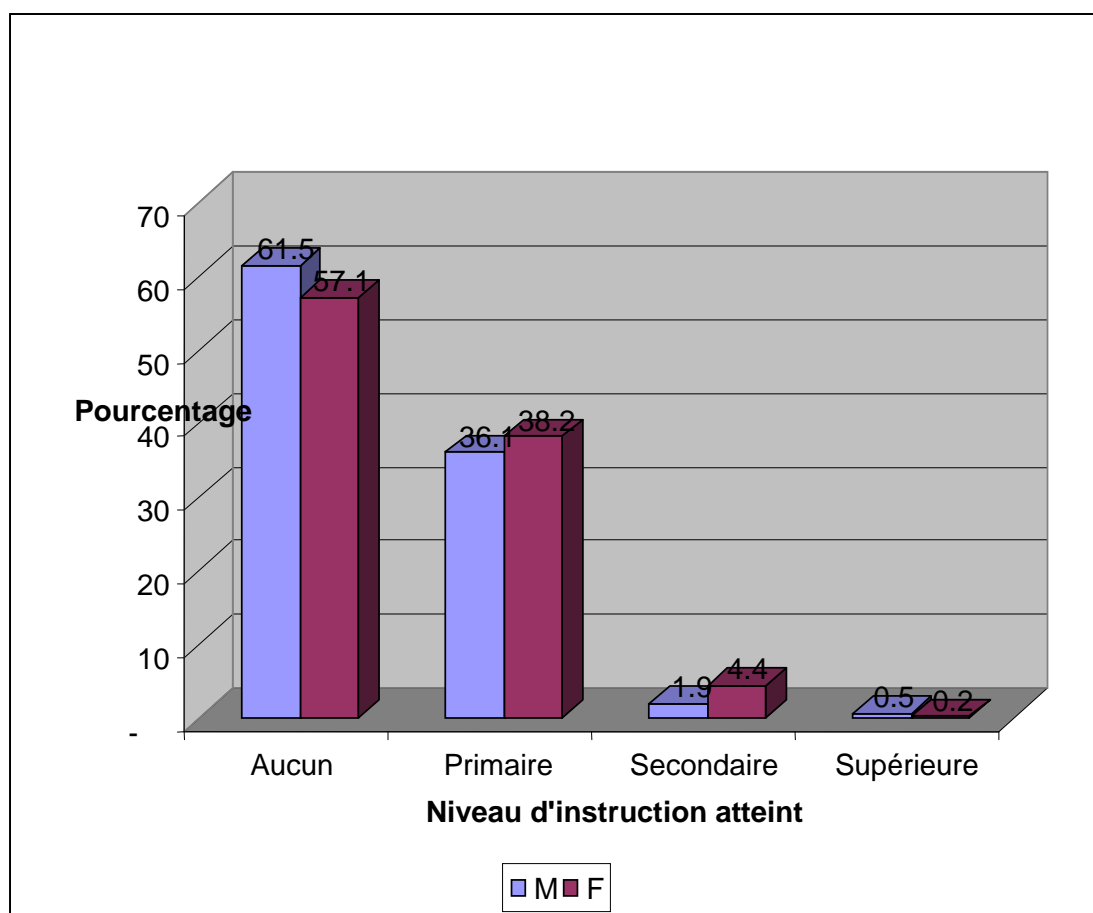
Hommes									
Secteur	A terminé les études	Manque d'argent	Emploi	Maladie	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Mariage	Autre raison	Total
Cyeza	38.2	21.3	0.9	3.5	0.8	5.9	1.3	28.0	4,861
Kabacuzi	44.0	16.0	1.2	2.2	0.7	4.7	0.1	31.1	4,910
Kibangu	33.4	16.8	0.8	2.7	1.1	6.3	0.9	38.0	3,857
Kiyumba	30.5	12.3	1.6	2.6	0.8	7.2	0.1	45.0	4,492
Muhanga	32.2	22.6	2.7	4.0	1.0	8.6	0.9	28.0	4,311
Mushishiro	35.4	13.6	0.5	2.9	0.9	6.1	3.1	37.5	3,845
Nyabinoni	36.3	11.9	2.0	2.2	0.3	10.0	1.4	36.0	3,094
Nyamabuye	39.5	24.8	1.4	1.6	0.6	3.5	0.1	28.6	4,966
Nyarusange	26.4	16.1	0.3	3.3	0.8	9.8	0.6	42.7	4,242
Rongi	26.2	12.3	2.2	3.7	1.4	5.8	0.3	48.1	5,086
Rugendabari	38.9	14.8	0.9	4.9	1.7	4.9	0.2	33.7	3,069
Shyogwe	33.4	27.1	1.2	2.2	0.4	6.0	0.3	29.4	5,047
Muhanga	34.5	17.9	1.3	2.9	0.9	6.4	0.7	35.4	51,780
Femmes									
Secteur	A terminé les études	Manque d'argent	Emploi	Maladie	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Mariage	Autre raison	Total
Cyeza	42.2	20.4	0.8	4.2	1.0	4.3	2.2	24.9	5,656
Kabacuzi	47.3	15.8	1.0	2.5	0.5	3.8	0.3	28.8	5,457
Kibangu	33.4	16.7	0.3	3.0	0.9	4.7	2.3	38.6	4,102
Kiyumba	35.5	13.1	1.7	3.4	1.2	5.5	0.1	39.4	4,899
Muhanga	33.8	23.1	2.4	4.3	1.0	8.1	1.2	26.2	5,088
Mushishiro	38.6	12.7	0.5	4.0	0.8	4.8	3.7	34.9	4,415
Nyabinoni	34.1	13.2	1.5	3.6	0.3	10.6	1.4	35.2	3,356
Nyamabuye	39.6	24.0	0.6	1.9	0.7	3.3	1.1	28.7	5,632
Nyarusange	27.2	15.3	0.3	4.5	0.6	8.7	1.2	42.1	4,947
Rongi	24.5	12.0	2.1	6.3	0.6	5.4	0.6	48.3	5,193
Rugendabari	39.2	15.3	0.5	5.7	1.2	3.3	0.5	34.3	3,418
Shyogwe	35.2	26.8	1.0	3.0	0.5	4.9	2.0	26.5	5,782
Muhanga	36.0	17.8	1.1	3.8	0.8	5.5	1.4	33.6	57,945

Lorsque 27.1% d'hommes évoquent le manque d'argent comme cause d'abandon scolaire dans le secteur de Shyogwe, on n'en recense que 11.9% dans le secteur de Nyabinoni. Les mêmes tendances sont constatées chez les femmes. A Shyogwe 26.8% des femmes ont évoqué le manque d'argent comme raison alors qu'à Rongi, elles n'en sont que 12.0% (Tableau 2.6).

2.4. Niveau d'instruction atteint

Les résultats sur le niveau d'instruction atteint selon le sexe de la population du district sont récapitulés par le graphique 2.4. Quel que soit le sexe, plus de 9 personnes sur 10 n'ont aucun niveau d'instruction ou ont atteint au plus le niveau primaire. Les hommes (61.5%) sont plus nombreux que les femmes (57.1%) à être sans instruction. Au niveau primaire, on recense 38,2% de femmes et 36.1% d'hommes. Au niveau secondaire, les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes. En effet, on recense 4.4% de femmes qui ont le niveau secondaire et 1.9% d'hommes. Au niveau universitaire, la situation se renverse en faveur des hommes où on en dénombre 0.5% contre 0.2% de femmes.

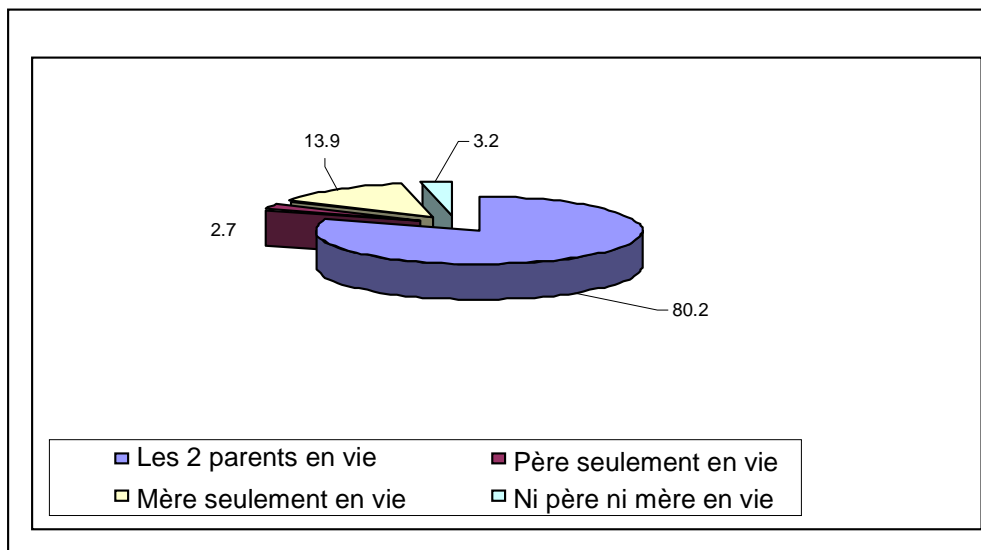
Graphique 2. 4: Répartition (en %) de la population selon le niveau d'instruction atteint



2.5 Survie des parents

Dans le district de Muhanga, on a dénombré 146 942 individus âgés de 20 ans au plus (Graphique 2.5). Parmi eux, 80.2% ont leurs parents en vie et 19.8% sont orphelins d'un parent au moins. Les orphelins de pères sont plus nombreux ; en effet 13.9% des enfants ou jeunes ont perdu uniquement leur père et 3.2% ont perdus les deux parents.

Graphique 2. 5: Réprésentation (en %) de la population âgée de moins de 20 ans selon la survie des parents



Les secteurs les plus touchés par la perte de parents aux jeunes âges sont Mushishiro, Rugendabari, Kiyumba et Nyarusange où l'on dénombre les proportions les plus élevées d'orphelins de père soit 17.5%, 15.1% et 14.7%. Les orphelins de mère se retrouvent plus dans les secteurs de Rongi (3.5%), Rugendabari (3.0%), de Nyabinoni et Nyarusange (2.9%) chacun. Quand à ceux qui ont perdu tout les deux parents, les secteurs de Nyamabuye (5.2%), et de Rugendabari (3.6%) détiennent les records (Tableau 2.7).

Tableau 2. 7: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents

Secteur	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère en vie	Ensemble
Cyeza	81.6	2.5	13.2	2.7	14,167
Kabacuzi	81.6	2.6	13.1	2.7	12,664
Kibangu	82.5	2.7	12.0	2.9	11,221
Kiyumba	79.3	2.9	15.1	2.7	10,685
Muhanga	80.2	2.8	14.4	2.6	13,564
Mushishiro	75.6	2.8	17.5	4.1	11,270
Nyabinoni	82.1	2.9	11.7	3.3	9,459
Nyamabuye	79.3	2.2	13.3	5.2	13,978
Nyarusange	79.7	2.9	14.7	2.7	12,927
Rongi	80.2	3.5	13.5	2.7	14,069
Rugendabari	78.4	3.0	15.1	3.6	9,050
Shyogwe	81.6	2.3	13.1	3.0	13,888
MUHANGA	80.2	2.7	13.9	3.2	146,942

2.6. Violences subies

Dans le district Muhanga, les résultats sur les violences subies font ressortir 2 228 cas de violences déclarées. La répartition des cas déclarés selon le type de violence montre une prépondérance de violence physique avec 1 119 cas déclarés, suivies de violences verbales et injures (582 cas), d'autres violences (372 cas) et de violences sexuelles (155cas) (Tableau 2.8).

Par rapport aux secteurs, on a observé les plus grands nombres de cas dans les secteurs de Mushishiro (298 cas), de Nyamabuye (289cas), de Cyeza (243cas) et de Kabacuzi (232 cas). Quel que soit le secteur, la violence physique vient en première position (Tableau 2.8).

Tableau 2. 8: Effectif de la population ayant subie de violence par secteur selon le type de violence

Secteur	Violence physique	Violence sexuelle	Injures/ Violences verbales	Autres violences	Total
Cyeza	157	12	42	32	243
Kabacuzi	117	4	77	34	232
Kibangu	29	14	12	16	71
Kiyumba	52	4	43	47	146
Muhanga	89	7	42	18	156
Mushishiro	156	15	54	73	298
Nyabinoni	27	4	10	4	45
Nyamabuye	152	16	82	39	289
Nyarusange	86	10	71	36	203
Rongi	94	53	23	24	194
Rugendabari	78	5	31	21	135
Shyogwe	82	11	95	28	216
Muhanga	1 119	155	582	372	2 228

CHAPITRE III: SANTÉ DE LA POPULATION

Ce chapitre présente les données sur la population des handicapés et les types d'handicaps qui prévalent dans le district de Muhanga. Il décrit également l'état de santé de la population, l'accès aux soins de santé, l'adhésion à l'assurance maladie, le niveau d'utilisation de moustiquaire et renseigne sur le test de VIH ainsi que sur l'état vaccinal des enfants.

3.1. Population des handicapés

Des données du tableau 3.1, on note que 12.4% de la population du District de Muhanga est handicapée. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 11.7% chez les hommes et 13.0% chez les femmes. Les secteurs Kibangu (17.3%), Rugendabari (16.2%) et Kiyumba (15.0%) possèdent des proportions plus importantes de population handicapée. On remarque que dans ces secteurs les proportions des femmes sont légèrement plus élevées que celles des hommes.

Tableau 3. 1: Proportion de la population handicapée par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Cyeza	12.9	14.3	13.6	12,842	14,528	27,370
Kabacuzi	11.5	13.2	12.4	11,302	12,851	24,153
Kibangu	15.8	18.6	17.3	9,728	10,724	20,452
Kiyumba	14.2	15.7	15.0	10,026	11,085	21,111
Muhanga	9.6	10.2	9.9	11,647	13,241	24,888
Mushishiro	13.5	15.4	14.5	9,819	11,287	21,106
Nyabinoni	9.6	9.9	9.8	8,173	9,289	17,462
Nyamabuye	9.3	9.8	9.5	12,462	13,632	26,094
Nyarusange	10.4	10.8	10.6	11,293	12,670	23,963
Rongi	11.1	12.9	12.0	12,595	13,726	26,321
Rugendabari	15.1	17.2	16.2	7,822	8,836	16,658
Shyogwe	9.8	10.5	10.1	12,488	13,794	26,282
Total	11.7	13.0	12.4	130,197	145,663	275,860

Dans l'ensemble, ces proportions semblent exagérées parce que, dans l'esprit des Rwandais, le handicap comprend aussi les maladies chroniques ainsi que les maladies d'une longue durée. C'est pourquoi d'ailleurs, on trouve dans le tableau qui va suivre une forte proportion des gens classés dans la modalité « Autre ».

Le tableau 3.2 montre que la grande partie de la population handicapée souffre d'un handicap au niveau du tronc (25.5%) et des membres supérieurs (17.4%). On remarque aussi qu'environ 13.3% de la population handicapée du district de Muhanga sont aveugles et 11.9% souffrent d'un handicap mental. Le handicap situé au niveau du tronc est déclaré par 26.9% des femmes handicapées et 23.8% des hommes handicapés alors que les handicapés des membres supérieurs sont observés chez 19.6% des

hommes handicapés et chez 15.7% des femmes handicapées. Notons aussi que des femmes aveugles et des hommes sont dans les mêmes proportions de l'ordre de 13.3%. Il n'apparaît pas de grande différence entre les handicapés mentaux hommes et femmes ; 12.6% pour les hommes et 11.5% pour les femmes.

Tableau 3. 2: Répartition de la population handicapée par sexe selon le type de Handicap.

Type de handicap	Masculin	Féminin	Ensemble
Membres supérieurs	19.6	15.7	17.4
Membres inférieurs	6.4	5.5	5.9
Tronc	23.8	26.9	25.5
Handicap mental	12.6	11.5	11.9
Sourd	4.5	4.3	4.4
Aveugle	13.3	13.3	13.3
Muet	3.0	3.0	3.0
Autre	16.8	19.9	18.5
Total	100.0	100.0	100.0
Effectifs des handicapés	15.274	18.950	34.224

3.2. Maladies

Le tableau 3.3 révèle que 35 472 personnes de Muhanga ont souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête, soit 12.9% de l'ensemble de la population du district. Cette proportion s'élève à 14.6% chez les femmes et à 10.9% chez les hommes. Au niveau des secteurs, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées à Kibangu (17.0%), Nyabinoni (14.6%), Rongi (14.5%) et Shyogwe (14.0%). Chez les hommes, ce sont les secteurs de Kibangu (14.7%) et de Nyabinoni (12.3%) qui se démarquent avec des proportions plus élevées de la population ayant souffert de maladie, alors que chez les femmes, les secteurs de Kibangu (19.2%), Rongi (16.9%) et Nyabinoni (16.5%) ont les plus importantes proportions de la population ayant souffert de maladie.

Tableau 3. 3: Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Cyeza	11.8	15.8	13.9	12,842	14,528	27,370
Kabacuzi	9.4	12.6	11.1	11,302	12,851	24,153
Kibangu	14.7	19.2	17.0	9,728	10,724	20,452
Kiyumba	11.2	15.1	13.3	10,026	11,085	21,111
Muhanga	7.4	10.3	9.0	11,647	13,241	24,888
Mushishiro	11.1	15.1	13.2	9,819	11,287	21,106
Nyabinoni	12.3	16.5	14.6	8,173	9,289	17,462
Nyamabuye	9.5	12.4	11.0	12,462	13,632	26,094
Nyarusange	9.3	12.1	10.7	11,293	12,670	23,963
Rongi	11.9	16.9	14.5	12,595	13,726	26,321
Rugendabari	11.0	15.0	13.1	7,822	8,836	16,658
Shyogwe	11.9	15.9	14.0	12,488	13,794	26,282
Muhanga	10.9	14.6	12.9	130,197	145,663	275,860

Dans l'ensemble, le tableau 3.4 montre que la population plus âgée a le plus souvent souffert de maladie au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête (32.0%), suivie par la population de 0 an (17.9%) et celle de 15-65 ans (15.3%). Cette situation ne change pas selon le sexe, mais on observe qu'aux âges avancés, les proportions des personnes malades sont de 28.2% chez les hommes contre 34.7% chez les femmes. Par contre, les proportions ne diffèrent pas beaucoup selon le sexe aux jeunes âges, entre 0-14 ans.

Tableau 3. 4: Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.

Groupes d'âges	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0	18.6	17.2	17.9	3,933	3,924	7,857
1-4	13.7	13.1	13.4	16,673	16,729	33,402
5-14	4.1	4.0	4.0	34,959	35,520	70,479
15-64	12.1	17.9	15.3	70,412	83,481	153,893
65 et +	28.2	34.7	32.0	4,220	6,009	10,229
Total	10.9	14.6	12.9	130,197	145,663	275,860

Le tableau 3.5 montre que la population ayant souffert de maladie a déclaré avoir eu, en grande partie, la malaria (35.8%) suivi des maux de ventre ou vers intestinaux (25.8%). Les autres maladies sont dans les proportions moins importantes avec 8.4% pour les infections respiratoires.

Au niveau des secteurs, c'est dans les secteurs de Nyarusange (43.7%), de Nyamabuye (39.0%), de Rongi (38.9%) et de Shyogwe (38,2%) que l'on observe les proportions élevées de la population ayant souffert du paludisme. Pour les maux de ventre ou vers intestinaux les proportions importantes se font remarquer dans les

secteurs de Kibangu (33.1%), Kabacuzi et Muhanga (29.2%) chacun et de Mushishiro (27.7%) où l'on peut le plus fréquemment localiser la population ayant souffert de ces maux. Les infections respiratoires sont essentiellement dans les secteurs de Nyamabuye (10.6%), Rugendabari (9.6%), Kabacuzi et Shyogwe (9.3%) chacun et Kibangu (9.2%).

Tableau 3. 5: Répartition de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie

Secteur	Malaria	Maux de ventre/vers intestinaux	Infections respiratoires	Maladie de la peau	Blessures	Maladies diarrhéiques	Autre maladie	Total	Effectif
Cyeza	30.7	27.3	8.8	4.6	2.4	1.0	25.2	100	3,803
Kabacuzi	33.1	29.2	9.3	3.0	2.4	1.5	21.5	100	2,677
Kibangu	30.5	33.1	9.2	3.6	2.3	1.6	19.6	100	3,487
Kiyumba	35.4	24.3	8.0	5.8	2.1	1.1	23.3	100	2,804
Muhanga	30.6	29.2	7.6	2.8	3.1	1.2	25.6	100	2,228
Mushishiro	36.7	27.7	7.6	3.4	2.4	1.3	21.0	100	2,791
Nyabinoni	37.8	26.9	9.0	3.9	1.9	1.7	18.9	100	2,544
Nyamabuye	39.0	21.6	10.6	3.1	3.2	1.7	20.8	100	2,876
Nyarusange	43.7	20.7	5.6	3.5	2.2	1.9	22.5	100	2,574
Rongi	38.9	24.1	6.4	2.4	2.2	1.0	25.1	100	3,816
Rugendabari	36.6	24.6	9.6	3.6	3.3	1.4	20.9	100	2,183
Shyogwe	38.2	20.9	9.3	3.0	2.9	1.6	24.0	100	3,689
Muhanga	35.8	25.8	8.4	3.5	2.5	1.4	22.5	100	35,472

3.3. Accès aux soins de santé

Le tableau 3.6 fait remarquer que 61.0% de la population du district de Muhanga se fait soigner dans une formation sanitaire quand elle est malade pendant que 3.6% se font soigner chez un guérisseur traditionnel quand elles ont un problème de santé. Noter aussi que 30.5% de cette population ne se font pas soigner quand elle est malade. Les secteurs de Nyamabuye et Kiyumba (67.8%), Shyogwe (66.2%) et Kibangu (63.3%) ont des proportions importantes de la population qui se fait soigner dans une formation sanitaire quand elle tombe malade tandis que les secteurs Rongi (5.8%) et Rugendabari (5.2%) comptent une part importante de la population qui fait recours aux guérisseurs traditionnels quand elle est malade. Les secteurs de Nyabinoni (39.0%) et Muhanga (37.4%) possèdent des proportions élevées de la population qui ne se fait pas soigner en cas de maladie.

Tableau 3. 6: Répartition de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation.

Secteur	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'ont pas été en consultation	Total	Effectif
Cyeza	61.8	2.5	3.2	0.9	31.4	100	3,801
Kabacuzi	59.9	3.7	4.6	2.1	29.5	100	2,677
Kibangu	63.3	2.6	2.8	0.7	30.1	100	3,481
Kiyumba	67.8	4.0	3.9	0.3	23.5	100	2,801
Muhanga	50.3	6.3	3.7	1.9	37.4	100	2,226
Mushishiro	59.2	3.4	3.8	1.4	31.9	100	2,791
Nyabinoni	51.5	2.4	4.2	2.5	39.0	100	2,540
Nyamabuye	67.8	4.0	1.3	2.5	22.9	100	2,873
Nyarusange	61.3	2.5	3.7	1.7	30.5	100	2,574
Rongi	59.7	2.5	5.8	0.4	31.2	100	3,812
Rugendabari	57.2	2.2	5.2	0.5	34.8	100	2,183
Shyogwe	66.2	2.6	2.1	1.4	27.6	100	3,686
Muhanga	61.0	3.1	3.6	1.3	31.0	100	35,445

Tableau 3. 7: Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation

Niveau d'instruction	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'a pa été en consultation	Total	Effectif
Aucun	58.5	3.3	4.2	1.4	32.3	100	13 049
Primaire	66.7	3.1	2.9	1.0	25.8	100	7 472
Secondaire	77.6	4.0	1.5	2.0	13.9	100	804
Universitaire	78.4	5.4	0.0	13.5	2.7	100	200
Ensemble	62.1	3.3	3.6	1.3	29.3	100	21 525

Du tableau 3.7, on observe que quel que soit le niveau d'instruction considéré, la grande majorité de la population se fait essentiellement soigner dans des formations sanitaires. Il s'avère ainsi que 78,4% de la population de niveau universitaire se fait soigner dans des formations sanitaires et que celle du niveau secondaire qui se fait soigner dans les formations sanitaires à 77.6% tandis que celle du niveau primaire s'y fait soigner à 66.7%.

3.4. Assurance maladie

Au niveau de l'ensemble du district, on note, d'après le tableau 3.8, que la mutuelle de santé regroupe 63.9% de personnes alors que l'assurance Rama en compte 3.3%.

Remarquez aussi que les gens qui n'appartiennent à aucune assurance maladie atteignent 32.2%.

Au niveau des secteurs, Kibangu (72.7%), Mushishiro (71.9%) et Kiyumba (65.8%) rassemblent le plus fréquemment les personnes membres de la mutuelle de santé.

Ce n'est que dans le secteur Nyamabuye où la proportion des personnes assurées par Rama atteint 10.5%. Par contre, les secteurs de Muhanga (46.0%), Nyabinoni (39.5%), Cyeza (34.0%) et Rongi (33.4), détiennent de fortes proportions de la population sans aucune assurance.

Tableau 3. 8: Répartition de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance

Secteur	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune	Total	Effectif
Cyeza	1.9	63.3	0.1	0.7	34	100	27,370
Kabacuzi	2.1	67.4	0.1	0.6	29.9	100	24,153
Kibangu	2.8	72.7	0.3	0.2	24	100	20,452
Kiyumba	2	65.8	0.1	0.9	31.2	100	21,111
Muhanga	1.5	52.2	0.1	0.1	46	100	24,888
Mushishiro	2.3	71.9	0.3	0.2	25.4	100	21,106
Nyabinoni	4.7	55.4	0.3	0.1	39.5	100	17,462
Nyamabuye	10.9	60.3	0.7	1.1	27	100	26,094
Nyarusange	2	65.6	0.1	0.2	32.2	100	23,963
Rongi	1.4	64.4	0	0.7	33.4	100	26,321
Rugendabari	1.4	67	0.2	0.1	31.2	100	16,658
Shyogwe	5.1	62.5	0.5	0.4	31.6	100	26,282
Total	3.3	63.8	0.2	0.5	32.2	100	275,860

Le tableau 3.9, renseigne que pour l'ensemble du district de Muhanga et pour les 3 types d'assurance, les proportions des adhérents semblent augmenter avec l'âge jusqu'à 65 ans. La majorité de la population est assurée par la mutuelle de santé, soit 94.2% pour l'ensemble du District, 96.9% pour le groupe d'âges 65 ans et plus, 94.5% pour le groupe 5 -14ans. L'assurance Rama suit avec une proportion de 4.8% pour l'ensemble du District ; tandis que les autres types d'assurance sont sous représentés.

Tableau 3. 9: Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âge selon le type d'assurance

Groupes d'âges	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Total	Effectif
0	5.4	93.7	0.5	0.4	100	5,224
1-4	5.2	93.7	0.5	0.6	100	23,437
5-14	4.5	94.5	0.3	0.6	100	48,518
15-64	4.9	94.0	0.4	0.7	100	103,793
65+	2.3	96.9	0.0	0.7	100	6,096
Muhanga	4.8	94.2	0.3	0.7	100	187,068

3.5. Utilisation de moustiquaire

Du tableau 3.10, on observe que dans l'ensemble, 63.4% des hommes et 64% des femmes dorment sous la moustiquaire. Selon les secteurs, Nyamabuye (72.0%), Kabacuzi (70.5%), Kibangu (69.9%) et Nyabinoni (69.6%) enregistrent des proportions élevées des personnes dormant sous la moustiquaire. Pour tous ces cas, on n'observe pas de différence majeure entre hommes et femmes.

Tableau 3. 10: Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par secteur et selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Ensemble
Cyeza	62.4	62.0	62.2	12,842	14,528	27,370
Kabacuzi	69.7	71.2	70.5	11,302	12,851	24,153
Kibangu	69.8	70.1	69.9	9,728	10,724	20,452
Kiyumba	61.7	62.4	62.0	10,026	11,085	21,111
Muhanga	57.2	56.8	57.0	11,647	13,241	24,888
Mushishiro	62.2	62.9	62.6	9,819	11,287	21,106
Nyabinoni	69.3	69.8	69.6	8,173	9,289	17,462
Nyamabuye	71.4	72.4	72.0	12,462	13,632	26,094
Nyarusange	59.5	59.7	59.6	11,293	12,670	23,963
Rongi	55.4	56.2	55.8	12,595	13,726	26,321
Rugendabari	62.7	63.0	62.9	7,822	8,836	16,658
Shyogwe	62.6	63.6	63.1	12,488	13,794	26,282
Muhanga	63.4	64.0	63.7	130,197	145,663	275,860

3.6. Test de VIH

Le tableau 3.11 montre que près d'une personne sur quatre (24.3%) ont fait le test de VIH dans le district de Muhanga. Selon le sexe, 23.1% des hommes ont fait ce test de VIH contre 25.4% des femmes. Par groupes d'âges, on observe que la proportion des personnes qui se sont faites tester, est faible aux jeunes âges mais commence à

connaître une nette augmentation au groupe d'âges 20-24 (32.5%) pour atteindre des proportions plus élevées aux groupes d'âges 30-34 (60.4%), 25-29 (58.1%) et 35-39 (55.7%). Cependant on voit qu'après avoir atteint son maximum au groupe d'âges 30-34 chez les hommes et 25-29 ans chez les femmes, la proportion diminue progressivement pour atteindre 7.2 chez les hommes et 2.2 chez les femmes à 80 ans ou plus. On peut noter aussi qu'entre 20-24 ans, la proportion des hommes qui se font tester s'élève à 24.3% pendant qu'elle atteint 39.6% chez les femmes. Remarquer aussi qu'à 0 an 12% d'enfants tant de sexe masculin que de sexe féminin ont été testés.

Tableau 3. 11: Proportion de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Ensemble
0	11.9	12.2	12.0	3,933	3,924	7,857
1-4	9.6	9.9	9.7	16,673	16,729	33,402
5-9	7.3	7.2	7.3	18,711	18,799	37,510
10-14	7.0	7.2	7.1	16,248	16,721	32,969
15-19	8.2	10.6	9.5	14,316	14,801	29,117
20-24	24.3	39.6	32.5	13,501	15,542	29,043
25-29	55.5	60.2	58.1	10,550	13,008	23,558
30-34	61.6	59.5	60.4	6,911	9,230	16,141
35-39	57.6	54.3	55.7	5,927	7,622	13,549
40-44	50.9	45.5	47.9	5,318	6,528	11,846
45-49	40.2	31.2	35.4	5,478	6,262	11,740
50-54	29.1	22.3	25.5	4,213	4,855	9,068
55-59	23.1	16.7	19.6	2,787	3,475	6,262
60-64	18.6	11.4	14.2	1,411	2,158	3,569
65-69	12.5	7.0	9.1	1,352	2,242	3,594
70-74	10.7	4.7	7.1	1,105	1,600	2,705
75-79	10.6	3.8	6.8	921	1,140	2,061
80+	7.2	2.2	4.5	842	1,027	1,869
Ensemble	23.1	25.4	24.3	130,197	145,663	275,860

3.7. Vaccination des enfants

D'après le tableau 3.12, on voit que dans le district de Muhanga, la quasi totalité des enfants de moins de 5 ans aussi bien garçons que filles ont reçu le BCG(96.9%). Les secteurs qui se démarquent avec des fortes proportions des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le BCG, .sont ceux de Rongi et Muhanga (97.6%), Nyarusange (97.3%) et Shyogwe (97.0%).

Tableau 3. 12: Proportion des enfants de moins de 5ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur selon le sexe de l'enfant

Secteur	Proportion des enfants de moins de 5 ans ayant eu le BCG (en %)			Effectif total des enfants de moins de 5 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cyeza	96.8	96.9	96.9	2,421	2,371	4,792
Kabacuzi	96.7	96.8	96.7	2,068	2,192	4,260
Kibangu	96.7	96.8	96.8	1,967	1,948	3,915
Kiyumba	97.0	96.8	96.9	1,663	1,570	3,233
Muhanga	97.8	97.3	97.6	2,295	2,345	4,640
Mushishiro	97.4	97.0	97.2	1,966	1,999	3,965
Nyabinoni	96.0	95.6	95.8	1,752	1,817	3,569
Nyamabuye	96.1	96.3	96.2	2,307	2,330	4,637
Nyarusange	97.2	97.4	97.3	2,130	2,043	4,173
Rongi	97.9	97.4	97.6	2,519	2,370	4,889
Rugendabari	96.5	96.9	96.7	1,565	1,611	3,176
Shyogwe	96.7	97.4	97.0	2,343	2,397	4,740
Muhanga	96.9	96.9	96.9	24,996	24,993	49,989

Le tableau 3.13 révèle que la quasi-totalité des enfants de moins de 5 ans du district de Muhanga (98%), ont reçu tous les vaccins de PENTAVALAN. Ceci est valable que les enfants soient de sexe masculin ou de sexe féminin.

Les secteurs de Nyarusange (99.1%), Muhanga (98.7%) et Nyamabuye (98.5%) possèdent des proportions importantes des enfants de sexe masculin de moins de 5 ans ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN pendant que les secteurs de Nyarusange (99.3%), Nyamabuye (98.7%), Mushishiro (98.5% chacun) et Muhanga (98.4%) renferment des proportions élevées des enfants de moins de 5 ans de sexe féminin ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN.

Tableau 3. 13: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant

Secteur	Masculin						Féminin					
	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	N'est pas concerné	Effectif	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	N'est pas concerné	Effectif
Cyeza	97.7	1.2	0.2	0.2	0.8	2,360	97.3	1.5	0.4	0.3	0.6	2,314
Kabacuzi	98.1	0.8	0.6	0.2	0.2	2,009	97.7	1.1	0.5	0.5	0.2	2,128
Kibangu	98.0	0.8	0.4	0.4	0.5	1,914	97.7	1.4	0.3	0.4	0.2	1,895
Kiyumba	98.1	1.3	0.4	0.2	0.1	1,621	97.8	1.0	0.4	0.3	0.4	1,531
Muhanga	98.7	0.5	0.2	0.1	0.6	2,250	98.4	0.9	0.2	0.2	0.3	2,292
Mushishiro	98.3	0.5	0.3	0.6	0.4	1,916	98.5	0.4	0.7	0.1	0.4	1,942
Nyabinoni	97.0	1.3	0.7	0.2	0.8	1,687	97.4	0.9	0.8	0.2	0.7	1,743
Nyamabuye	98.5	0.9	0.2	0.1	0.2	2,231	98.7	0.8	0.2	0.1	0.2	2,259
Nyarusange	99.1	0.5	0.1	0.1	0.2	2,078	99.3	0.5	0.1	0.1	0.1	2,000
Rongi	97.9	1.2	0.2	0.4	0.3	2,482	97.5	1.3	0.3	0.6	0.3	2,331
Rugendabari	97.6	1.1	0.4	0.4	0.5	1,525	97.1	1.3	0.8	0.4	0.4	1,574
Shyogwe	97.5	1.4	0.3	0.3	0.6	2,283	98.1	1.0	0.3	0.3	0.3	2,347
Muhanga	98.0	1.0	0.3	0.3	0.4	24,356	98.0	1.0	0.4	0.3	0.3	24,356

Le tableau 3.14, décrit la répartition des enfants de moins de 5 ans selon qu'ils aient reçu ou non de vaccin contre la polio. De ce tableau, il s'avère que 97,4% des enfants de moins de 5 ans ont reçu le vaccin contre la polio. La situation reste la même au niveau de tous les secteurs et selon le sexe, car au niveau de tous les secteurs les enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la polio sont très proches de 97% tant pour les garçons que pour les filles.

Tableau 3. 14: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et selon le sexe

Secteur	Masculin					Féminin				
	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	Effectif	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	Effectif
Cyeza	96.9	1.9	0.3	0.9	2,360	96.3	1.9	0.6	1.1	2,314
Kabacuzi	97.5	1.8	0.5	0.2	2,009	96.9	1.7	0.6	0.7	2,128
Kibangu	97.5	1.3	0.5	0.7	1,914	97.0	1.5	0.7	0.7	1,895
Kiyumba	97.2	2.0	0.6	0.2	1,621	97.4	1.6	0.5	0.5	1,531
Muhanga	98.3	0.9	0.3	0.5	2,250	98.0	1.2	0.2	0.6	2,292
Mushishiro	97.8	1.0	0.5	0.8	1,916	97.8	0.9	0.8	0.5	1,942
Nyabinoni	96.7	1.9	0.8	0.5	1,687	96.7	1.5	1.2	0.6	1,743
Nyamabuye	98.1	1.4	0.2	0.3	2,231	98.3	1.4	0.2	0.1	2,259
Nyarusange	98.9	0.7	0.1	0.2	2,078	99.2	0.6	0.1	0.3	2,000
Rongi	97.3	1.2	0.2	1.2	2,482	96.4	1.6	0.3	1.7	2,331
Rugendabari	96.9	1.6	0.7	0.8	1,525	96.0	2.3	0.8	0.9	1,574
Shyogwe	96.6	2.2	0.5	0.6	2,283	97.5	1.7	0.3	0.5	2,347
Muhanga	97.5	1.5	0.4	0.6	24,356	97.3	1.5	0.5	0.7	24,356

Le tableau 3.15, présente les enfants de moins de 5 ans ayant reçu ou non le vaccin contre la rougeole. De ce tableau nous observons que 93.4% des enfants de moins de 5 ans tant filles que garçons ont reçu le vaccin contre la rougeole, 4.2% n'en ont pas reçu alors que 2.3% n'étaient pas concernés, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas encore l'âge de prendre le vaccin contre la rougeole.

Le secteur Nyamabuye détient une proportion plus élevée d'enfants de moins de 5 ans ayant reçu la Rouvax (95.7) chez les hommes et Nyarusange chez les femmes avec 96.4%.

Tableau 3. 15: Répartition des enfants de moins de 5 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et selon le sexe

Secteur	Masculin				Féminin			
	En a reçu	N'en a pas reçu	N'est pas concerné	Effectif	En a reçu	N'en a pas reçu	N'est pas concerné	Effectif
Cyeza	92.3	4.8	2.9	2,360	91.7	5.1	3.2	2,314
Kabacuzi	92.9	5.3	1.8	2,009	92	5.6	2.4	2,128
Kibangu	93.4	4.1	2.5	1,914	93.8	4	2.2	1,895
Kiyumba	93.6	3.5	2.9	1,621	94	2.9	3.1	1,531
Muhanga	93.8	3.6	2.7	2,250	93.8	4	2.2	2,292
Mushishiro	94.1	3.9	2	1,916	93.6	3.7	2.7	1,942
Nyabinoni	92.4	2.4	5.2	1,687	92.8	2.2	4.9	1,743
Nyamabuye	95.7	3.3	1	2,231	95.4	3.3	1.3	2,259
Nyarusange	95.2	3.5	1.3	2,078	96.4	2.8	0.9	2,000
Rongi	93.6	5.6	0.8	2,482	92.3	6.4	1.3	2,331
Rugendabari	92.4	5.7	1.9	1,525	91	5.6	3.4	1,574
Shyogwe	92.7	4.6	2.8	2,283	92.8	4.1	3.1	2,347
Muhanga	93.5	4.2	2.2	24,356	93.3	4.2	2.5	24,356

CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION

Ce chapitre sur la santé de la reproduction va essentiellement présenter les données sur les soins prénatals, l'accouchement et l'utilisation des méthodes contraceptives.

4.1. Soins prénatals

Du tableau 4.1, il s'avère que la presque totalité des femmes enceintes vont en consultations prénatales dans les formations sanitaires. En effet, on remarque qu'environ 95.1% des femmes ont été en consultation prénatale au cours de leur dernière grossesse. Cette situation change selon les secteurs où les proportions varient de 91.6% à 97.4%.

Tableau 4. 1: Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse

Secteur	N.D	Hôpital/ Centre de santé	Guérisseur traditionnel	Ailleurs	N'a pas été en consultation	Effectif
Cyeza	0.4	96.3	0.1	0.1	3.1	3,940
Kabacuzi	0.4	95.8	0.2	0.1	3.6	3,507
Kibangu	1.5	94.9	0.5	0.2	.0	2,969
Kiyumba	0.9	96.0	0.2	0.1	2.7	3,185
Muhanga	0.6	95.4	0.5	0	3.5	3,648
Mushishiro	1.5	95.0	0.3	0	3.1	3,112
Nyabinoni	0.9	95.7	0.2	0.1	3.1	2,661
Nyamabuye	2.8	91.6	0.2	0.8	4.5	3,923
Nyarusange	1.1	94.6	0.2	0.2	3.9	3,632
Rongi	1.5	94.7	0.1	0	3.6	4,103
Rugendabari	0.3	97.4	0.2	0	2.2	2,507
Shyogwe	0.6	95.1	0.1	0.2	4.0	3,881
Muhanga	1.1	95.1	0.2	0.2	3.4	41,068

Le tableau 4.2 fournit des informations sur le lieu d'accouchement des femmes pour leur dernière grossesse. Ainsi dans le district de Muhanga, 41.8% des femmes continuent d'accoucher à la maison contre 58.2% qui accouchent dans les formations sanitaires. Les secteurs de Nyamabuye (78.4%), Nyarusange (67.8%), Shyogwe (67.0%) et Cyeza (64.4%) détiennent les proportions les plus importantes des femmes qui accouchent dans des formations sanitaires pendant que Rongi (62.2%) et Nyabinoni (59.4%) comptent une forte proportion des femmes qui accouchent à la maison.

Tableau 4. 2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement à la dernière grossesse.

Secteur	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Effectif
Cyeza	64.4	35.6	3,940
Kabacuzi	63.5	36.5	3,507
Kibangu	56.2	43.8	2,969
Kiyumba	52.7	47.3	3,185
Muhanga	53.7	46.3	3,648
Mushishiro	56.8	43.2	3,112
Nyabinoni	40.6	59.4	2,661
Nyamabuye	78.4	21.6	3,923
Nyarusange	67.8	32.2	3,632
Rongi	37.8	62.2	4,103
Rugendabari	51.0	49.0	2,507
Shyogwe	67.0	33.0	3,881
Muhanga	58.2	41.8	41,068

4.2. Utilisation des méthodes contraceptives

Le tableau 4.3, présente la proportion des femmes qui utilisent actuellement une méthode contraceptive ainsi que la proportion de celles qui n'en utilisent aucune. De ce tableau, il apparaît que la grande majorité des femmes de 12-49 ans soit 83.3% n'utilisaient pas de méthodes contraceptives au moment de l'enquête. 7.1% utilisent des injections et 3.4% utilisent les pilules. On peut noter que c'est dans les secteurs Rugendabari (6.0%), Kibangu (5.1%) et Nyamabuye (4.0%), que se situent au moins quatre pourcent des femmes de 12-49 ans qui utilisent les pilules. Les secteurs Kiyumba (13.5%), Rongi (9.3%) et Kabacuzi (8.0%) comptent les proportions plus élevées de femmes qui utilisent les injections comme méthode contraceptive.

Tableau 4. 3: Proportion des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par secteurs selon la méthode contraceptive utilisée

Secteur	N.D	Pillule	Injections	Condom	Collier	MAMA	Sterilet	Retrait	Autre méthode	Aucune méthode	Total	Effectif
Cyeza	0.0	2.8	6.7	0.5	0.3	0.4	0.1	1.4	3.0	84.7	100	8,045
Kabacuzi	0.0	3.0	8.0	0.4	0.2	0.3	0.2	1.7	3.4	82.8	100	7,161
Kibangu	0.3	5.1	7.2	0.8	0.6	0.1	0.1	2.4	3.6	79.9	100	5,943
Kiyumba	0.2	3.8	13.5	0.5	0.2	0.1	0.1	1.3	3.2	77.2	100	6,550
Muhanga	0.0	3.3	4.7	0.7	0.4	0.1	0.0	1.2	3.3	86.2	100	7,214
Mushishiro	0.0	1.8	4.5	0.7	0.5	0.4	0.0	1.1	3.9	87.0	100	6,301
Nyabinoni	0.1	2.5	7.7	0.9	0.3	0.4	0.0	1.5	4.7	81.7	100	5,132
Nyamabuye	0.1	4.0	7.6	1.6	0.4	2.1	0.4	0.8	3.2	80.0	100	7,912
Nyarusange	0.1	2.4	3.2	0.4	0.2	1.0	0.1	1.1	1.6	90.0	100	7,246
Rongi	0.1	3.6	9.3	0.4	0.0	0.1	0.0	1.4	2.9	82.2	100	7,879
Rugendabari	0.0	6.0	7.4	0.8	0.3	0.6	0.5	1.5	2.2	80.6	100	4,837
Shyogwe	0.1	3.1	5.9	0.7	0.6	0.5	0.2	0.9	2.6	85.4	100	7,725
Muhanga	0.1	3.4	7.1	0.7	0.3	0.5	0.1	1.3	3.1	83.3	100	81,945

Le tableau 4.4 montre comment se présente l'utilisation de méthodes contraceptives par état matrimonial des femmes de Muhanga. Ces informations révèlent que les injections sont la méthode contraceptive la plus utilisée dans le district de Muhanga.

Tableau 4. 4: Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée

Méthode contraceptive	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total
Pillule	0.3	8.0	5.1	3.5	2.6	2.4	2.3	3.4
Injections	0.7	16.7	11.0	8.9	2.9	4.9	3.6	7.1
Condom	0.1	1.5	2.2	0.7	0.3	0.4	0.4	0.7
Collier	0.0	0.8	0.5	0.6	0.0	0.0	0.1	0.3
MAMA	0.1	1.2	0.9	0.6	1.0	0.4	0.2	0.5
Sterilet	0.0	0.4	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1
Retrait	0.0	3.4	1.9	0.6	0.0	1.4	0.5	1.3
Autre méthode	0.4	6.8	4.0	4.6	3.8	2.8	3.1	3.1
Aucune méthode	98.4	61.2	74.3	80.5	89.4	87.7	89.6	83.4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	43,574	29,555	3,088	539	312	494	4,309	81,877

Cette méthode est respectivement plus utilisée par les femmes en union monogamique (16.7%), les femmes en union libre (11.0%) et par les femmes en union polygamique (8.9%). Les pilules suivent quel que soit aussi l'état matrimonial observé. Les proportions les plus importantes se retrouvent également chez les femmes en union monogamique (8.0%), les femmes en union libre (5.1%) et les femmes en union polygamique (3.5%). Le stérilet est la méthode la moins utilisée par les femmes.

CHAPITRE V : DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE

Dans le présent chapitre, le phénomène de la mortalité sera abordé pour les décès survenus dans le district au cours des 12 derniers mois ayant précédés le recensement. A cet effet, la structure par sexe et âge au décès sera présentée.

Au cours du recensement, des questions sur le décès survenu au cours des 12 derniers mois et l'âge au décès ont été posées. Les résultats montrent que, pour l'ensemble du district, on a dénombré 1 018 cas de décès au cours de la période indiquée. La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (594 cas) que de femmes décédées (422 cas). Selon l'âge, on note une surmortalité chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, dans cette tranche d'âge, le nombre de décès représente 28.7% du nombre total de décès déclarés.

Tableau 5. 1: Répartition (en %) des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupe d'âges au décès selon le sexe

Groupes d'âges	Proportitions		
	Masculin	Féminin	Total
< 1	15.8	15.4	15.8
1-4	12.6	13.3	12.9
5-9	4.7	5.0	4.8
10-14	4.5	3.6	4.1
15-19	2.9	6.9	4.5
20-24	4.9	4.7	4.8
25-29	3.5	4.7	4.0
30-34	3.7	5.0	4.2
35-39	4.2	5.9	4.9
40-44	2.4	3.6	2.8
45-49	5.2	5.5	5.3
50-54	5.6	5.2	5.4
55-59	5.2	2.8	4.2
60-64	3.9	2.8	3.4
65-69	3.4	3.3	3.3
70-74	6.1	4.5	5.4
75-79	3.2	2.8	3.0
80+	8.2	5.0	6.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0
Effectif	594	422	1 018

La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (594 cas) que de femmes décédées (422 cas). Selon l'âge, on note une surmortalité chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, dans cette tranche d'âge, le nombre de décès représente 28.7% du nombre total de décès déclarés.

La situation est plus préoccupante quand on sait que 15.8% de décès déclarés ont lieu à moins d'1 an. La structure des décès par sexe et âge au décès fait ressortir certaines particularités. Proportionnellement, les filles de moins de 5 ans ont plus connu la mort que les garçons du même groupe d'âges. Egalement, entre 10 et 34 ans, on dénombre plus de décès chez les femmes que de décès chez les hommes. Ceci peut s'expliquer par le fait que, à ces âges, les femmes sont en âge de procréation et courent donc plus de risques de décès que les hommes.

A partir de 45 ans, les hommes meurent plus que les femmes (Tableau 5.1).

CHAPITRE VI : EMPLOI

Le présent chapitre fait état de l'emploi des habitants du district selon les grands groupes d'âges, des types d'activités qu'ils exercent et de leur statut dans l'emploi. Les groupes d'âges concernés dans ce rapport sont ceux des enfants âgés de 5 à 17 ans et ceux de la population active âgée de 18 à 64 ans.

6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans

Dans le district de Muhanga, l'enquête a saisi 5 483 personnes âgées de 5 à 17 ans dont 2 730 de sexe masculin et 2 753 de sexe féminin. Dans l'ensemble, 35.3% de cette population ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête comme on peut le constater à travers le tableau 6.1. Selon le sexe, ces enfants représentent 35.6% de l'ensemble de la population masculine et 35.1% de l'ensemble de la population féminine.

Tableau 6. 1: Proportion (en%) de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions de la population de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi (en %)			Effectif total des enquêtés âgés de 5 à 17 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cyeza	34,3	33,3	33,8	283	309	592
Kabacuzi	18,8	15,2	17,1	239	224	463
Kibangu	36,0	36,6	36,3	197	235	432
Kiyumba	62,2	55,7	59,0	217	212	429
Muhanga	13,5	13,5	13,5	229	222	451
Mushishiro	42,1	46,3	44,2	240	244	484
Nyabinoni	30,6	28,0	29,2	160	193	353
Nyamabuye	16,2	17,7	16,9	235	232	467
Nyarusange	25,4	24,4	24,9	181	172	353
Rongi	56,4	60,7	58,4	291	257	548
Rugendabari	41,1	36,9	38,9	185	206	391
Shyogwe	44,0	45,3	44,6	273	247	520
Muhanga	35,6	35,1	35,3	2 730	2 753	5 483

Par rapport aux secteurs, Kiyumba enregistre les plus fortes proportions d'enfants qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête soit 62.2% des enfants de sexe masculin et 55.7% des enfants de sexe féminin âgés de 5 à 17 ans. Il est suivi de Rongi avec 56.4% des personnes de sexe masculin contre 60.7% de sexe féminin et Mushishiro avec 42.1% des personnes. de sexe masculin contre 46.3% de sexe féminin.

6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans

Les résultats présentés au tableau 6.2 révèlent que, dans l'ensemble du district, 87.9% de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. Dans la population féminine, la population occupée représentait 88.3% contre 87.3% de la population masculine.

Tableau 6. 2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions de la population de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi (en %)			Effectif total des enquêtés âgés de 18 à 64 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cyeza	85.7	87.4	86.6	414	511	925
Kabacuzi	88.1	89.5	88.8	332	399	731
Kibangu	87.5	87.2	87.3	231	272	503
Kiyumba	90.2	91.7	91.0	332	378	710
Muhanga	88.5	88.6	88.6	278	342	620
Mushishiro	84.7	86.4	85.6	294	380	674
Nyabinoni	89.6	87.6	88.5	225	262	487
Nyamabuye	76.2	80.5	78.5	288	335	623
Nyarusange	86.9	88.9	88.0	232	280	512
Rongi	92.4	92.1	92.3	379	455	834
Rugendabari	90.2	92.8	91.7	240	320	560
Shyogwe	89.4	87.4	88.3	346	422	768
Muhanga	87.3	88.3	87.9	3,591	4,356	7,947

Selon les secteurs, Rongi compte les proportions les plus élevées de la population de 18 à 64 ans qui avaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête soit 92.3%. Viennent ensuite les secteurs de Rugendabari, Kiyumba et Kabacuzi avec respectivement 91.7%, 91.0% et 88.8%. Par rapport au sexe, Rongi, Kiyumba et Rugendabari comptent proportionnellement plus d'hommes actifs occupés (92.4% et 90.2%) tandis que les proportions les plus élevées de femmes actives et occupées sont enregistrées dans les secteurs de Rugendabari, Rongi et Kiyumba qui comptent respectivement 92.8%, 92.1% et 91.7%.

6.3. Types d'activités

Les résultats présentés au tableau 6.3 révèlent que l'agriculture et activités connexes tels que l'élevage, la foresterie ou la pêche constituent la principale activité exercée dans le district de Muhanga.

En effet, 56.6% sont employés dans l'agriculture et activités connexes. Les autres types d'activités sont presque inexistantes dans le district hormis les travaux ménagers qui ont été déclarés par 8.4% de la population concernée.

Tableau 6. 3: Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon la principale activité exercée

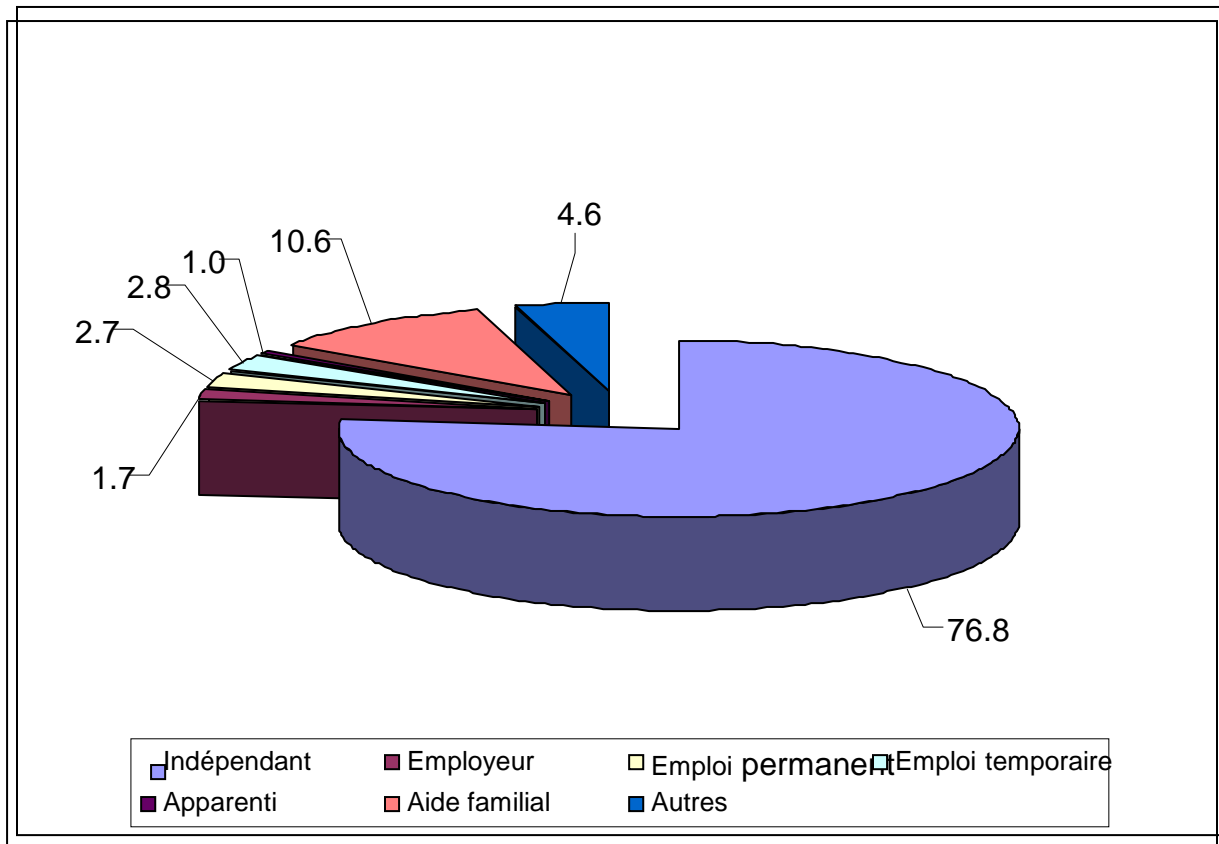
Secteur	Agriculture/ Élevage/Forêt/ Pêche	Construction	Transport	Banques/ commerce/ service assimilés	Administration/ Gouvernance/ Services à la communauté	Travaux ménagers	Autres	Total	Effectif
Cyeza	58.4	0.6	0.1	0.9	2.0	9.8	3.3	75.0	1 582
Kabacuzi	60.7	0.6	0.2	1.2	0.6	2.7	3.0	69.0	1 243
Kibangu	53.8	0.6	0.1	0.3	1.2	6.7	6.4	69.2	993
Kiyumba	61.6	0.8	0.4	1.2	2.2	8.7	10.1	85.1	1 173
Muhanga	57.3	0.4	0.5	0.7	0.4	4.5	2.1	65.9	1 117
Mushishiro	56.1	0.7	0.2	0.7	1.4	13.8	3.3	76.3	1 216
Nyabinoni	63.0	0.5	0.1	0.5	1.3	2.8	2.3	70.4	871
Nyamabuye	37.2	2.3	1.8	6.1	3.8	7.9	5.5	64.5	1 155
Nyarusange	61.7	0.2	0.1	0.4	0.7	1.6	4.5	69.3	915
Rongi	65.1	0.8	0.1	0.1	0.9	10.8	5.8	83.7	1 440
Rugendabari	56.8	0.7	0.1	0.6	2.0	8.2	3.6	71.9	1 040
Shyogwe	47.5	1.4	0.3	2.1	1.1	17.4	8.8	78.6	1 330
Muhanga	56.6	0.8	0.4	1.3	1.5	8.4	4.9	73.8	14 075

Les secteurs Kiyumba, Rongi et Shyogwe prennent le dessus avec les proportions respectives de 85.1%, 83.7% et 78.6% des personnes qui ont déclaré qu'elles étaient occupées. En considérant les 2 principaux types d'activités ci haut remarqués, il apparaît que le secteur Rongi vient en 1^{ère} position avec 65.1% de personnes dans l'agriculture et activités connexes. Suivent les secteurs Nyabinoni, Kiyumba et Kabacuzi dans lesquels la population employée dans l'agriculture représente respectivement 63.0%, 61.6% et 60.7% de l'ensemble de la population âgée de 5 ans ou plus. D'autre part, Shyogwe, Mushishiro et Rongi sont ceux qui comptent proportionnellement plus de personnes dans les travaux ménagers soit respectivement 17.4%, 13.8% et 10.8%.

6.4. Statut dans l'emploi

Les résultats représentés par le graphique 6.1 montrent que 76.8% de personnes âgées de 5 ans ou plus qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête avaient le statut d'indépendants alors que 10.6% étaient des aides familiales. Les autres statuts sont faiblement représentés.

Graphique 6. 1: Répartition (en%) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête par statut dans l'emploi



Par secteur, les résultats du tableau 6.4 montrent que le statut d'indépendant est proportionnellement le plus important dans les secteurs Muhanga (87.2%), Nyarusange (86.8%), Kabacuzi (85.7%) et Cyeza (80.0%). Par contre, le statut d'aide familial compte les proportions les plus élevées dans les secteurs Rongi (18.3%), Kiyumba (13.8%), Shyogwe (13.2%) et Rugendabari (12.6%).

Tableau 6. 4: Répartition de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi

Secteur	Indépendant	Employeur	Emploi permanent	Emploi temporaire	Apprenti	Aide familial	Autres	Total	Effectif
Cyeza	80.0	1.0	2.2	2.7	0.8	10.3	3.0	100	1,187
Kabacuzi	85.7	2.3	1.6	2.0	1.2	5.6	1.6	100	858
Kibangu	75.5	2.2	2.8	2.0	1.2	9.0	7.3	100	687
Kiyumba	70.6	0.9	2.7	3.8	0.0	13.8	8.1	100	998
Muhanga	87.2	1.2	2.2	2.2	0.3	4.9	2.0	100	736
Mushishiro	75.6	0.9	2.9	1.8	2.6	12.1	4.1	100	928
Nyabinoni	81.9	0.8	2.0	1.5	1.5	7.7	4.7	100	613
Nyamabuye	65.1	5.9	7.2	7.4	0.7	6.6	7.1	100	745
Nyarusange	86.8	2.2	1.6	1.1	0.5	5.4	2.5	100	634
Rongi	70.1	1.2	1.7	1.8	0.5	18.3	6.5	100	1,205
Rugendabari	75.0	1.5	1.3	3.6	2.8	12.6	3.2	100	748
Shyogwe	74.5	1.2	3.9	3.1	0.2	13.2	3.8	100	1,045
Muhanga	76.8	1.7	2.7	2.8	1.0	10.6	4.6	100	10,384

CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT

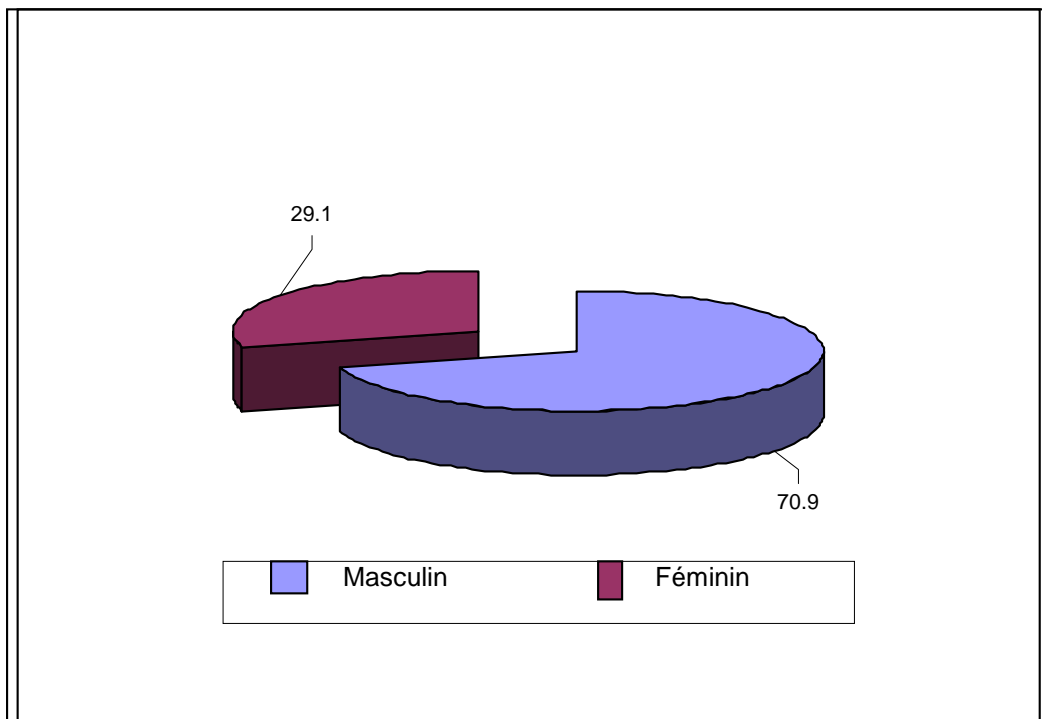
Ce chapitre traite de la répartition des ménages et leur taille, des caractéristiques des chefs de ménages (âge, sexe, état matrimonial) et du cadre de vie de ces ménages (approvisionnement en eau, type de toilette et mode principal d'évacuation des déchets ménagers). Il traite également des caractéristiques des logements des ménages à travers le mode d'occupation des logements, le mode d'acquisition de la parcelle pour les propriétaires des logements et la taille de ces logements. Enfin, ce chapitre aborde les caractéristiques de l'habitat à travers le type d'habitat, les matériaux de construction du mur, du toit et du pavement.

7.1 Caractéristiques des ménages

7.1.1 Caractéristiques des chefs de ménages

Au total, 60 268 ménages ont été dénombrés dans le district de Muhanga. Parmi eux, 42 711 sont dirigés par les hommes soit 70.9% et 17 557 dirigés par les femmes soit 29.1% de l'ensemble des ménages comme on peut le voir à travers le graphique 7.1 suivant.

Graphique 7. 1: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le sexe du chef de ménage



La distribution des ménages par âge des chefs de ménages représentée par le graphique 7.2 suivant fait voir une certaine dissymétrie au fur et à mesure qu'on monte en âge. Dans l'ensemble, on observe que les proportions des chefs de ménages augmentent en flèche passant de 4.6% au groupe d'âges de 15-24 ans à 23.3% au groupe d'âges de 25-34 ans. Les proportions les plus importantes des chefs de ménages se remarquent aux groupes d'âges compris entre 25-34 ans et 35 - 44 ans variant de 23.3% à 23.6%. Au-delà de 54 ans, les proportions des chefs de ménage diminuent progressivement jusqu'à atteindre 1.3% aux âges de 80 ans et plus.

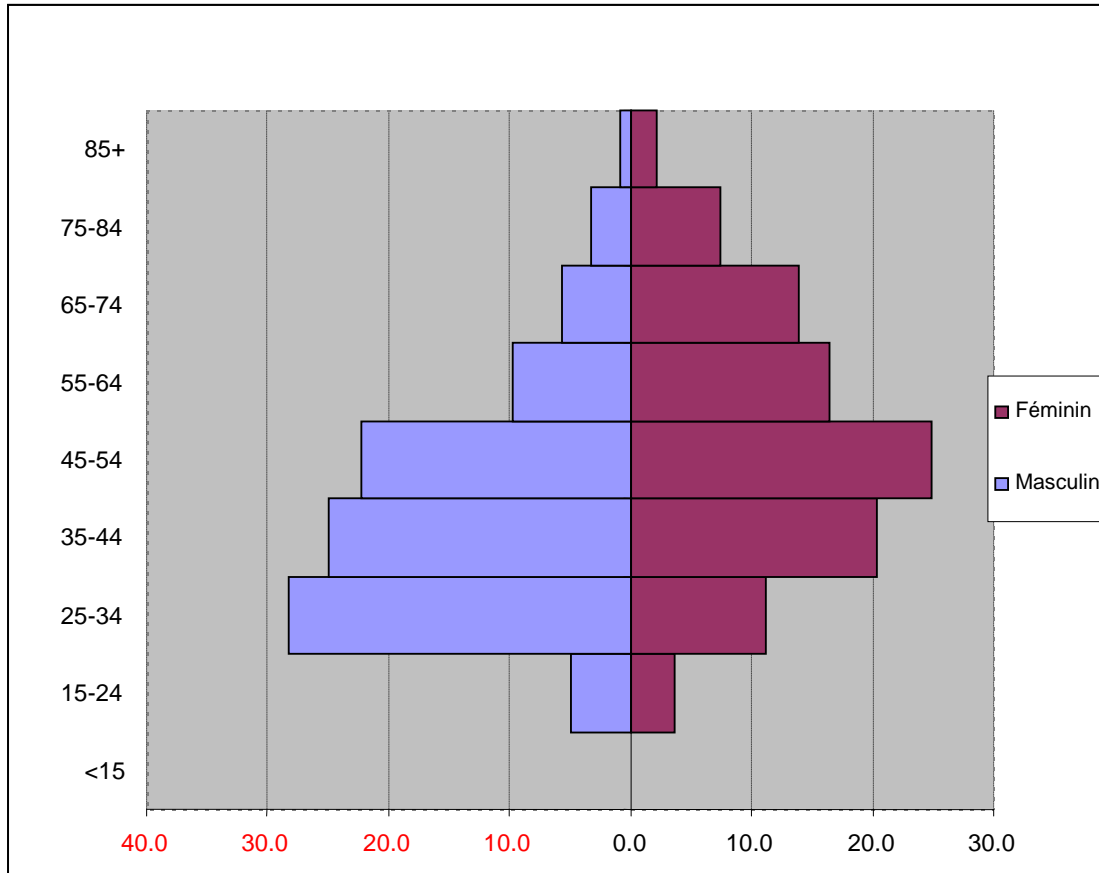
Tableau 7. 1: Répartition des ménages par groupes d'âges et sexe des chefs de Ménage.

Groupes d'âges	Proportion (en %) des chefs de ménages			Effectifs des chefs de ménages			Sex ratio
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<15	0.0	0.0	0.0	8	5	13	160
15-24	5.0	3.7	4.6	2 144	653	2 797	328
25-34	28.3	11.2	23.3	12 068	1 960	14 028	616
35-44	24.9	20.3	23.6	10 627	3 567	14 194	298
45-54	22.3	24.8	23.0	9 529	4 359	13 888	219
55-64	9.7	16.4	11.7	4 163	2 887	7 050	144
65-74	5.7	13.9	8.1	2 438	2 448	4 886	100
75-84	3.2	7.4	4.4	1 351	1 305	2 656	104
85+	0.9	2.1	1.3	383	373	756	103
Ensemble	100.0	100.0	100.0	42 711	17 557	60 268	243

Toujours selon le sexe (tableau 7.1), les hommes chefs de ménages sont plus nombreux que les femmes dans la même situation quel que soit l'âge. En effet, pour l'ensemble du district, le sex ratio est de 243 hommes pour 100 femmes chefs de ménage. Jusqu'à l'âge de 44 ans, le sexe ratio est supérieur à celui au niveau de district et, à partir de 45 ans, il diminue progressivement pour atteindre 103 hommes chefs de ménages sur 100 femmes dans la même situation à 85 ans ou plus.

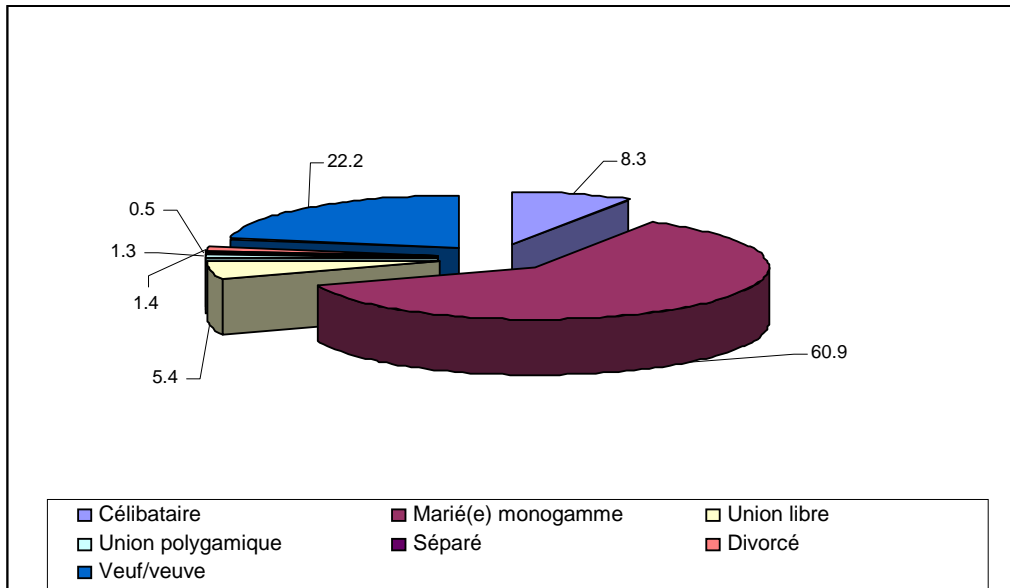
La dissymétrie évoquée plus haut se remarque également à travers le graphique 7.2 suivant de la pyramide des âges. Alors que la base est très étroite, les proportions des hommes chefs de ménages augmentent très rapidement au groupe d'âges 25-34 ans mais diminuent progressivement à partir de 35 ans. Chez les femmes, les proportions continuent à monter jusqu'à 54 ans et, à partir de 55 ans, les proportions de femmes chefs de ménages sont plus ou moins le double de celles des hommes dans la même situation.

Graphique 7. 2: Pyramide des âges des chefs des ménages



La distribution des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage représentée par le graphique 7.3 révèle que, dans l'ensemble du district, les mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux (60.9%) parmi les chefs de ménage. Suivent les veufs/veuves qui sont à la tête de 22.2% des ménages du district, les célibataires qui représentent 8.3% des chefs de ménages et les personnes en union libre 5.4%. C'est dans la catégorie de rupture d'union qu'on trouve les plus faibles proportions de chefs de ménage soit 1.4% pour les divorcés et 0.5% pour les séparés.

Graphique 7. 3: Répartition (en%) des ménages par état matrimonial du chef du ménage



La répartition des ménages par secteur (tableau 7.2) montre que, les ménages dirigés par des mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux dans tous les secteurs.

Tableau 7. 2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage

Secteur	Célibataire	Marié(e) monogamme	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
Cyeza	7.2	60.7	3.9	1.3	0.4	1.4	25.1	100	5.961
Kabacuzi	5.6	68	2.1	0.7	0.6	1.2	21.9	100	5.215
Kibangu	9.4	67.3	4.3	1.1	0.3	0.9	20	100	4.369
Kiyumba	8.6	63.2	2.5	1.4	0.8	1	22.6	100	4.713
Muhanga	6.1	61.3	6.9	1.6	0.7	1	22.3	100	5.237
Mushishiro	8.2	60.8	3.8	1.4	0.5	1.5	25	100	4.572
Nyabinoni	6.5	61.1	6.8	2.7	0.5	1.9	19.4	100	3.951
Nyamabuye	9.3	53.6	7.9	0.6	0.2	2.1	19.8	100	5.675
Nyarusange	13.7	59.1	6.6	1.4	0.5	1.3	23.9	100	5.248
Rongi	9.8	60	6.7	1.6	0.5	1.1	20.5	100	5.983
Rugendabari	8.5	64.6	3.2	1.5	0.4	0.9	22.3	100	3.678
Shyogwe	6.5	54.9	8.9	1	0.5	1.9	23.1	100	5.666
Muhanga	8.3	60.9	5.4	1.3	0.5	1.4	22.2	100	60.268

Les secteurs Kabacuzi (68.0%) et Kibangu (67.3%) viennent en 1^{ère} position avec les proportions les plus élevées des ménages dirigés par des mariés monogames. Ils sont suivis de Rugendabari (64.6%) et Kiyumba (63.2%).

Par contre, les proportions des chefs de ménages en union libre sont les plus élevées dans les secteurs Shyogwe, Nyamabuye, Muhanga Nyabinini et Rongi qui comptent respectivement 8.9%, 7.9%, 6.9%, 6.8% et 6.7% des ménages dirigés par des personnes en situation d'union libre. Dans presque tous les secteurs, au moins 2 ménages sur 10 sont dirigés par des veufs ou veuves et les proportions les plus élevées sont observées dans Cyeza qui en compte 25.1%.

Si les proportions des chefs de ménages en situation de séparation sont presque insignifiantes dans tous les secteurs, les divorcés sont à la tête de 2.1% des ménages du secteur Nyamabuye et 1.9% des ménages des secteurs Nyabinoni.

7.1.2. Taille des ménages

Dans l'ensemble du district, la taille moyenne des ménages est 4.6 personnes. La taille moyenne la plus élevée de 4.8% a été enregistrée dans le secteur Muhanga.

Tableau 7. 3: Répartition proportionnelle (en%) des ménages par secteur selon leur taille

Secteur	1	2-3	4-5	6-7	8+	Total	Taille moyenne
Cyeza	6.2	27.4	34.2	23.1	9.2	100	4.6
Kabacuzi	5.1	27.6	34.9	22.6	9.8	100	4.6
Kibangu	5.6	26.4	34.2	22.8	11.0	100	4.7
Kiyumba	6.5	29.0	34.7	21.8	8.0	100	4.5
Muhanga	6.5	29.0	34.7	21.8	8.0	100	4.8
Mushishiro	4.9	27.4	35.5	23.0	9.2	100	4.6
Nyabinoni	7.2	30.0	33.3	20.6	8.9	100	4.4
Nyamabuye	8.6	26.5	31.9	21.7	11.2	100	4.6
Nyarusange	5.6	28.2	35.0	22.0	9.2	100	4.6
Rongi	5.9	30.6	35.4	20.2	8.0	100	4.4
Rugendabari	5.9	27.7	35.6	22.2	8.7	100	4.5
Shyogwe	7.6	26.3	32.2	22.6	11.2	100	4.6
Muhanga	6.2	27.7	34.2	22.3	9.6	100	4.6

Alors que 34.2% des ménages comptent entre 4 et 5 membres, 27.7% en comptent entre 2 et 3 membres, 22.3% en comptent entre 6 et 7 tandis que 9.6 % comptent 8 personnes ou plus. Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages composés de 8 personnes ou plus sont Nyamabuye et Shyogwe (11.2%), Kibangu (11.0%) et Kabacuzi (9.8%).

7.1.3. Cadre de vie

7.1.3.1. Approvisionnement en eau

La source aménagée est le principal mode d'approvisionnement en eau pour plus de la moitié des ménages de Muhanga (59.6%) tandis que la source non aménagée sert à 17.5% d'autres. Le robinet sert à 15.6% des ménages seulement comme on peut le voir au tableau 7.4 suivant. Faut-il noter que 5.8% des ménages s'approvisionnent à la rivière et 1.3% d'autres s'approvisionnent soit au marigot soit à l'étang soit à toute autre eau de surface.

Tableau 7. 4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau

Secteur	Robinet dans l'enclos/ dans la maison/Public	Source aménagée	Source non aménagée	Rivière	Lac/Marigot/ Etang/Eau de source	Autre	Total	Effectif
Cyeza	22.7	55.7	16.0	2.6	2.6	0.5	100	422
Kabacuzi	2.5	50.0	15.5	20.1	11.2	0.3	100	325
Kibangu	3.2	61.3	30.8	2.5	1.9	0.0	100	247
Kiyumba	12.7	58.7	4.3	14.2	9.2	0.6	100	323
Muhanga	4.2	64.7	16.0	13.4	1.7	0.0	100	297
Mushishiro	3.0	70.3	21.6	2.4	2.6	0.0	100	333
Nyabinoni	1.8	56.7	19.1	14.4	7.6	0.0	100	229
Nyamabuye	28.5	42.2	6.4	14.8	7.3	0.3	100	327
Nyarusange	13.1	42.3	20.3	15.9	7.8	0.3	100	251
Rongi	6.4	69.7	17.1	3.8	2.6	0.0	100	411
Rugendabari	9.5	56.8	16.7	10.8	5.8	0.2	100	261
Shyogwe	10.5	70.8	15.1	1.1	1.9	0.3	100	370
Muhanga	15.6	59.5	17.5	5.8	1.3	0.2	100	3.796

Les proportions les plus élevées de ménages qui utilisent l'eau du robinet se retrouvent dans les secteurs Nyamabuye (28.5%) et Cyeza (22.7%). Les secteurs qui comptent proportionnellement beaucoup de ménages utilisant l'eau de la source aménagée sont Shyogwe (70.8%), Mushishiro (70.3%), Rongi (69.7%) et Muhanga (64.7%). Pour la source non aménagée, Kibangu vient en 1^{ère} position avec 30.8% des ménages qui s'y approvisionnent. Il est suivi de Mushishiro (21.6%) et de Nyarusange (20.3%).

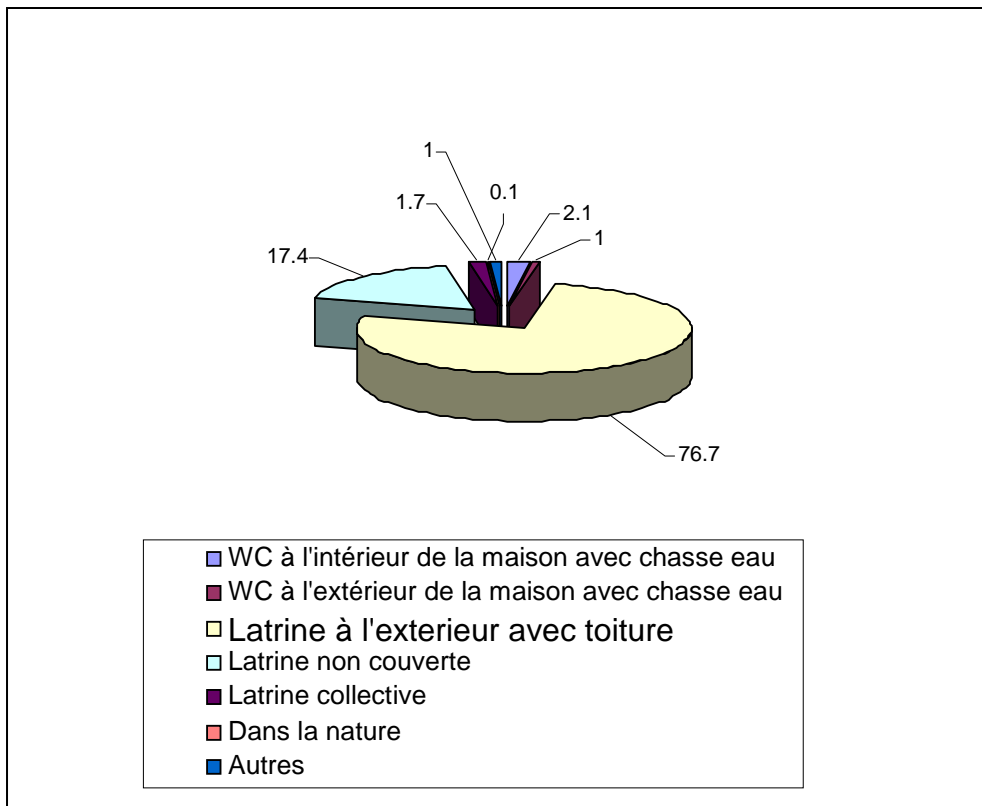
Concernant la rivière comme mode d'approvisionnement en eau, le secteur Kabacuzi vient en 1^{ère} position avec 20.1% des ménages suivi de Nyarusange avec 15.9% des ménages, Nyamabuye avec 14.8% des ménages et Nyabinoni avec 14.4% des ménages. Quand à l'eau stagnante, elle est proportionnellement plus utilisée dans les

secteurs de Kabacuzi et Kiyumba dans les proportions respectives de 11.2% et 9.2% des ménages.

7.1.3.2. Type de toilette

Les résultats représentés par le graphique 7.4 révèlent que 76.7% des ménages enquêtés utilisent des latrines couvertes et ayant une toiture. Par contre, 17.4% des ménages utilisent des latrines non couvertes ; ce qui paraît dangereux.

Graphique 7. 4: Répartition (en %) des ménages par type de toilette



Les latrines collectives servent seulement à 1.7% des ménages et quelques 2.1% d'autres ménages ont des WC avec chasse eau dans leurs maisons.

Par secteur, les résultats présentés au tableau 7.5 montrent que Nyamabuye, Cyeza comptent proportionnellement beaucoup plus de ménages qui disposent des WC avec chasse eau dans la maison dans les proportions respectives de 5.5%, 3.3%.

Tableau 7. 5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes

Secteur	WC à l'intérieur de la maison avec chasse eau	WC à l'extérieur de la maison avec chasse eau	Latrine à l'extérieur avec toiture	Latrine non couverte	Latrine collective	Dans la nature	Autres	Total	Effectif
Cyeza	3.3	1.2	73.9	19.4	1.9	0.0	0.2	100	422
Kabacuzi	2.8	0.0	81.5	11.1	4.3	0.0	0.3	100	325
Kibangu	0.4	1.2	85.0	7.7	0.4	0.0	5.3	100	247
Kiyumba	1.9	0.6	89.8	7.4	0.0	0.0	0.3	100	323
Muhanga	1.0	1.0	77.8	19.2	0.7	0.0	0.3	100	297
Mushishiro	1.5	0.9	66.1	27.9	2.7	0.0	0.9	100	333
Nyabinoni	1.3	0.0	89.1	9.2	0.0	0.4	0.0	100	229
Nyamabuye	5.5	2.4	72.2	17.7	1.2	0.0	0.9	100	327
Nyarusange	1.6	0.0	61.0	33.9	2.8	0.4	0.4	100	251
Rongi	1.5	0.7	83.0	10.2	2.9	0.2	1.5	100	411
Rugendabari	1.1	0.4	82.4	14.2	1.1	0.0	0.8	100	261
Shyogwe	1.9	2.4	63.8	28.6	1.4	0.3	1.6	100	370
Muhanga	2.1	1.0	76.7	17.4	1.7	0.1	1.0	100	3.796

Les ménages disposant des latrines couvertes et avec toiture sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Kiyumba (89.8%), Nyabinoni (89.1%), Kibangu (85.0%) et Rongi (83.0%). Alors que les latrines non couvertes sont proportionnellement plus nombreuses à être utilisées dans les secteurs Nyarusange (33.9%), Shyogwe (28.6%) et Mushishiro (27.9%). Les latrines collectives sont plus nombreuses dans les secteurs Kabacuzi, Rongi, Nyarusange et Mushishiro dans les proportions respectives de 4.3%, 2.9%, 2.8%, 2.7% des ménages.

7.1.3.3. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères

La majorité des ménages du district de Muhanga (88.3%) jettent les déchets ménagers dans des fosses aménagées à l'extérieur de la maison et quelques 7.8% d'autres les jettent dans les champs (tableau 7.6). La poubelle est presque inexistante car elle est utilisée par 1.4% seulement des ménages.

Dans 6 secteurs, les fosses aménagées sont utilisées par plus de 90% des ménages, Kibangu venant en tête avec 94.7%. Dans 5 autres secteurs, les ménages qui jettent les déchets ménagers dans les fosses aménagées représentent entre 80% et 90%.

Dans les secteurs qui comptent les proportions les plus faibles de ménages qui usent des fosses aménagées les déchets ménagers sont directement jetés dans les champs. Les proportions les plus élevées de ménages qui recourent à ce dernier mode

d'évacuation des déchets ménagers se retrouvent dans les secteurs Shyogwe (13.2%), Nyarusange (13.1%) et Kiyumba (13.0%).

Tableau 7. 6: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères

Secteur	Fosse aménagée à l'extérieur de l'enclos	Poubelle dans l'enclos	Poubelle collective	Dans les champs	Evacués par des associations d'assainissement	Dans la nature	Autres	Total	Effectif
Cyeza	94.1	0.0	0.2	3.6	0.5	0.9	0.7	100	422
Kabacuzi	93.8	0.0	0.3	4.9	0.0	0.6	0.0	100	325
Kibangu	94.7	0.0	0.0	3.6	0.0	0.0	0.4	100	247
Kiyumba	84.8	0.9	0.0	13.0	0.0	0.0	1.2	100	323
Muhanga	89.2	0.3	0.3	7.4	0.0	1.7	0.0	100	297
Mushishiro	88.9	0.0	0.9	9.3	0.3	0.3	0.3	100	333
Nyabinoni	94.3	0.0	0.0	3.9	0.4	0.9	0.0	100	230
Nyamabuye	71.2	6.7	1.2	8.6	8.6	0.9	1.8	100	326
Nyarusange	83.7	0.4	0.8	13.1	0.8	0.4	0.4	100	251
Rongi	93.2	0.5	0.0	5.4	0.0	0.2	0.0	100	411
Rugendabari	91.6	0.0	0.0	7.7	0.0	0.4	0.0	100	261
Shyogwe	80.5	3.2	0.3	13.2	0.3	1.1	0.3	100	370
Muhanga	88.3	1.1	0.3	7.8	0.9	0.6	0.4	100	3.796

7.2 Caractéristiques des logements

7.2.1. Mode d'occupation du logement

Les résultats présentés au tableau 7.8 montrent que pour la plupart des logements les ménages (92.9%) du district de Muhanga sont des propriétaires. Les autres ménages occupent des logements appartenant à une autre personne qui n'est pas de la famille dans les proportions de 3.6% et 2.8% logent dans des unités d'habitation appartenant à un membre de la famille.

Dans 10 secteurs, plus de 9 ménages sur 10 ont déclaré être propriétaires de leurs logements et Nyarusange en compte proportionnellement le plus grand nombre de 97.6%. Dans le secteur de shyogwe, les chefs de ménages sont propriétaires de leurs logements à 89.2% tandis que Nyamabuye en compte 77.1%.

Les ménages qui ont déclaré que leurs logements appartiennent à d'autres personnes qui ne sont pas membres de la famille sont proportionnellement les plus nombreux dans le secteur Nyamabuye où ils représentent 17.4% de l'ensemble des ménages.

Les ménages qui occupent des logements qui appartiennent à des membres de famille sont proportionnellement les plus nombreux dans les secteurs Nyamabuye (4.3%), Rugendabari (4.2%) et Muhanga (4.0%) et Cyeza avec 3.8% des ménages.

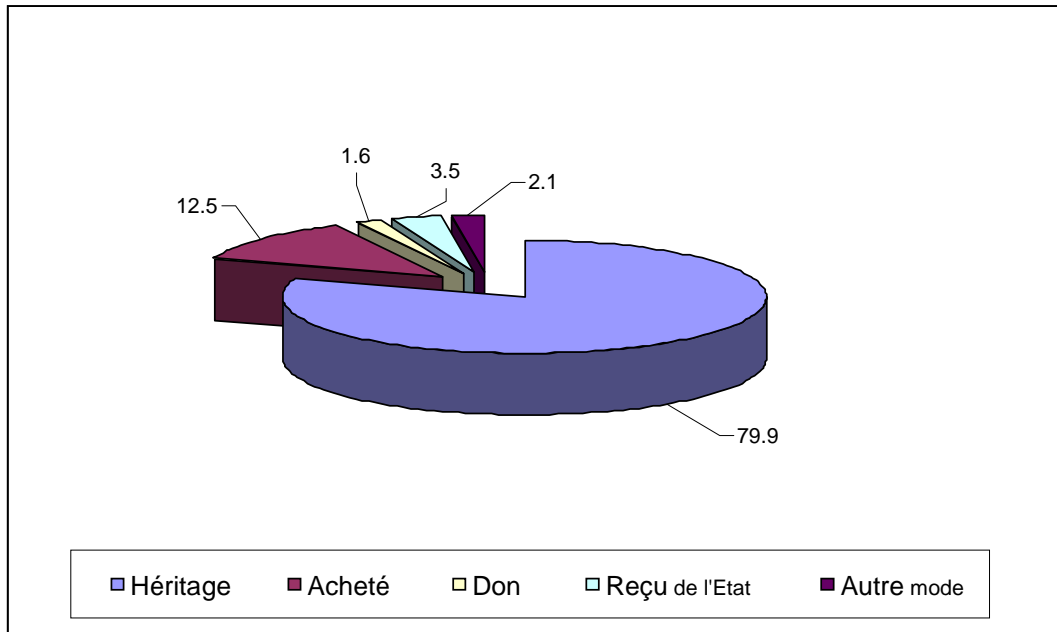
Tableau 7. 7: Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements

Secteur	Propriétaire	Appartient à un membre de famille	Appartient à une autre	Appartient à l'Etat/Etablissement privé	Total	Effectif
Cyeza	93.4	3.8	2.6	0.2	100	422
Kabacuzi	98.2	0.6	1.2	0.0	100	325
Kibangu	95.1	2.0	2.4	0.4	100	247
Kiyumba	93.2	3.1	2.8	0.3	100	323
Muhanga	92.9	4.0	2.7	0.3	100	297
Mushishiro	96.1	1.8	1.2	0.3	100	333
Nyabinoni	96.5	2.2	0.9	0.4	100	229
Nyamabuye	77.1	4.3	17.4	1.2	100	327
Nyarusange	97.6	0.8	0.8	0.4	100	251
Rongi	94.4	2.7	1.9	1.0	100	411
Rugendabari	94.6	4.2	1.1	0.0	100	261
Shyogwe	89.2	3.5	6.5	0.8	100	370
Muhanga	92.9	2.8	3.6	0.5	100	3.796

7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle

La figure 7.5 montre que, pour 79.9% des chefs de ménages propriétaires de leurs logements, les parcelles dans lesquels sont construits ces logements ont été acquis par héritage et, pour 12.5% d'autres, ils les ont achetés. Seuls 3.5% des chefs de ménages propriétaires de leurs logements ont reçu leurs parcelles de l'Etat tandis que 1.6% d'autres en ont reçu des tierces personnes.

Graphique 7. 5: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leurs logements selon le mode d'acquisition de la parcelle



La situation par secteur est représentée au tableau 7.8. Les résultats révèlent que les secteurs Muhanga, Cyeza, Kibangu et Rugendabari comptent proportionnellement le plus grand nombre de ménages qui possèdent des parcelles héritées soit respectivement 88.8%, 84.8%, 83.4% et 83%.

Les parcelles achetées par des membres de ménages sont proportionnellement les plus nombreuses dans les secteurs Nyamabuye (34.1%), Nyabinoni (16.7%) et Shyogwe (14.2%).

Quant aux parcelles acquises de l'Etat ou d'une tierce personne, les proportions des ménages bénéficiaires sont plus élevées dans les secteurs Kiyumba (9.2%), Kabacuzi (7.2%), Rongi (5.2%),

Les ménages propriétaires de leurs logements qui n'ont pas précisé le mode d'acquisition de leurs parcelles sont plus nombreux dans les secteurs Shyogwe, Nyarusange, Nyamabuyei et Kabacuzi où ils atteignent les proportions respectives de 4.5%, 4.1%, 4.0% et 2.8%.

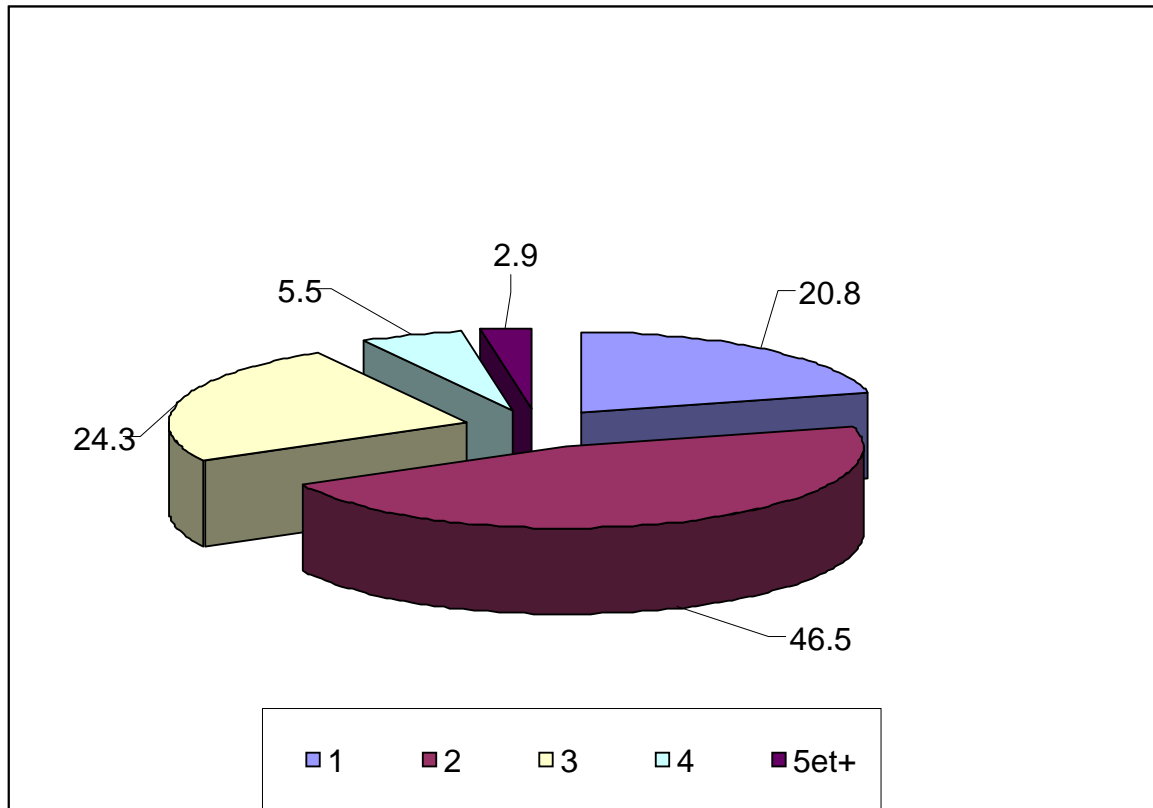
Tableau 7. 8: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle

Secteur	Mode d'acquisition de la parcelle					Total	Effectif
	Héritage	Acheté	Don	Reçu de l'État	Autre mode		
Cyeza	84.8	11.9	0.3	2.3	0.8	100	394
Kabacuzi	81.2	7.2	1.6	7.2	2.8	100	319
Kibangu	83.4	13.2	1.3	0.9	0.9	100	235
Kiyumba	78.5	8.9	2.0	9.2	0.7	100	303
Muhanga	88.8	6.9	1.1	2.9	0.4	100	276
Mushishiro	81.1	11.8	1.6	2.5	2.2	100	322
Nyabinoni	78.7	16.7	0.5	1.8	2.3	100	221
Nyamabuye	56.3	34.1	2.8	2.4	4.0	100	252
Nyarusange	80.9	8.5	3.3	3.3	4.1	100	246
Rongi	82.2	8.2	1.8	5.2	2.6	100	388
Rugendabari	83.0	13.8	2.8	0.0	0.4	100	247
Shyogwe	76.4	14.2	1.2	2.7	4.5	100	330
Muhanga	79.9	12.5	1.6	3.5	2.1	100	3,533

7.2.3. Nombre de pièces des logements

Dans le district de Muhanga, près de la moitié des ménages (46.5%) logent dans des unités d'habitation de 2 pièces seulement, près du quart (24.3%) occupent des logements de 3 pièces alors que (20.8%) des ménages occupent des logements d'une seule pièce. (Tableau 7.8)

Graphique 7. 6: Répartition (en %) des ménages par nombre des pièces de logements



Par secteur (tableau 7.9), les logements d'une seule pièce sont proportionnellement les plus nombreux dans Nyarusange (29.9%), Rongi (25.1%), Shyogwe (23.0%) et Nyabinoni (22.3%).

Tableau 7. 9: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation

Secteur	Nombre des pièces des logements					Total	Effectif
	1	2	3	4	5et+		
Cyeza	16.8	45.0	25.1	9.0	4.0	100	422
Kabacuzi	19.7	44.0	26.5	7.1	2.8	100	325
Kibangu	19.5	60.3	22.3	1.6	1.2	100	247
Kiyumba	19.5	52.0	24.1	3.4	0.9	100	323
Muhanga	20.9	50.2	23.9	3.7	1.3	100	297
Mushishiro	21.3	48.3	20.7	4.8	4.8	100	333
Nyabinoni	22.3	50.7	23.1	2.6	1.3	100	229
Nyamabuye	18.3	36.1	29.7	10.1	5.8	100	327
Nyarusange	29.9	42.6	20.3	3.6	3.6	100	251
Rongi	25.1	50.4	19.2	4.1	1.2	100	411
Rugendabari	18.4	46.4	29.1	3.8	2.3	100	261
Shyogwe	23.0	36.8	27.6	8.6	4.1	100	370
Muhanga	20.8	46.5	24.3	5.5	2.9	100	3.796

Toujours au tableau 7.9 ci-dessus, les résultats montrent que les logements de 2 pièces sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Kibangu (60.3%), Kiyumba (52.0%) et Nyabinoni (50.7%). Par contre, le nombre des unités d'habitation à 3 pièces est élevé dans les secteurs Nyamabuye (29.7%), Rugendabari (29.1%), Shyogwe (27.6%) et Kabacuzi (26.5%).

Par rapport à la taille des ménages, les résultats présentés au tableau 7.10 ci-dessous révèlent que les proportions les plus élevées de ménages habitant des logements d'une seule pièce sont celles des ménages composés de 2 ou 3 membres (45.5%) et celles des ménages de 4 ou 5 membres (30.9%). On remarque tout de même que 9.3% des logements d'une pièce abritent des ménages composés de 6 ou 7 personnes et 2.8% abritent des ménages composés de 8 membres.

Tableau 7. 10: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille

Nombre de pièces	Taille des ménages					Total	Effectif
	1	2-3	4-5	6-7	8+		
1	11.5	45.5	30.9	9.3	2.8	100	789
2	3.5	26.2	38.0	24.4	8.0	100	1765
3	1.2	17.1	33.8	31.9	16.0	100	923
4	1.9	20.5	23.3	31.0	23.3	100	210
5	0.0	14.5	35.5	17.7	32.3	100	62
6+	4.3	12.8	42.6	25.5	14.9	100	47
Ensemble	4.5	27.3	34.7	23.3	10.2	100	3.796

Parmi les unités d'habitation de 2 pièces, 38.0% sont occupés par des ménages composés de 4 ou 5 membres, 26.2% par des ménages de 2 ou 3 membres et 24.4% par des ménages de 6 ou 7 membres. On retrouve également 8.0% des unités d'habitation à 2 pièces qui abritent des ménages de 8 personnes ou plus.

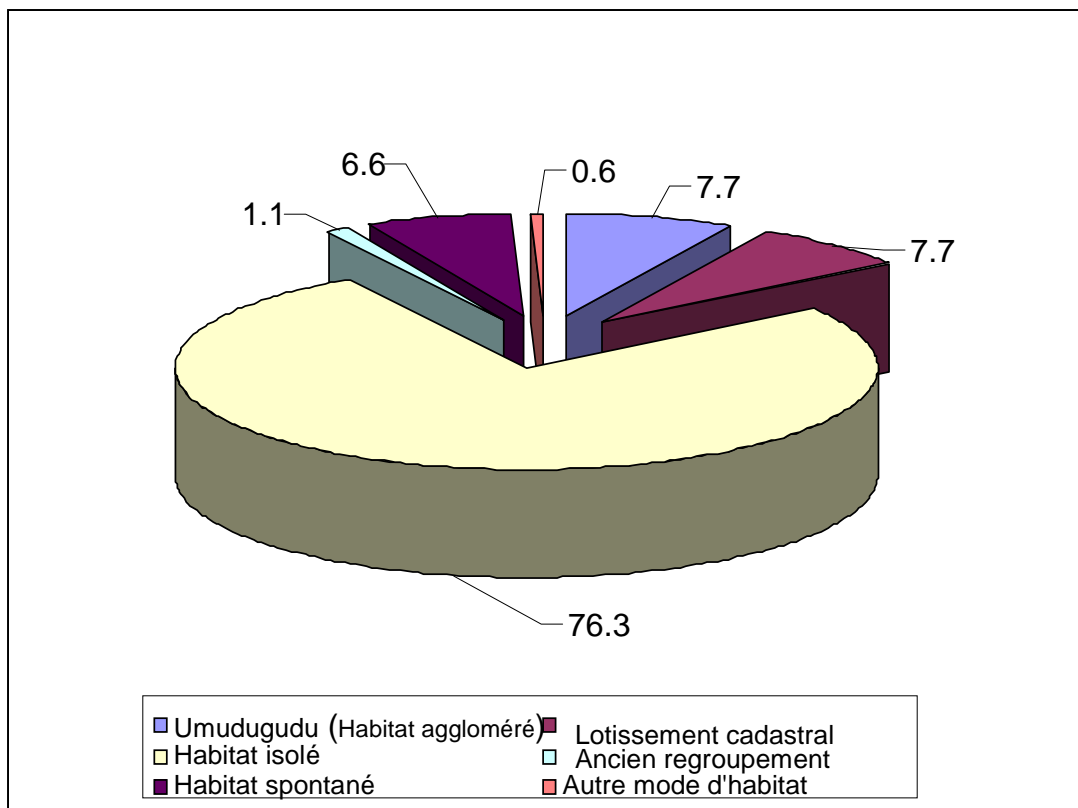
On remarque toutefois que les logements de 3 pièces sont les plus nombreux à abriter les ménages composés de 4 à 7 personnes. Ceux de 4 pièces sont occupés par les ménages ayant des tailles de 4-5 personnes et 6-7 personnes dans les proportions respectives de 23.3% et 31%.

7.3 Caractéristiques de l'habitat

7.3.1 Type d'habitat

Dans le district de Muhanga, le type d'habitat qui prédomine est l'habitat isolé ou dispersé qui représente 76.3% de l'ensemble des unités d'habitation comme on le voit à la figure 7.7 suivant.

Graphique 7.7: Répartition (en %) des unités d'habitation par type d'habitat



Viennent ensuite l'habitat aggloméré ou Imidugudu et l'ancien regroupement dans la proportion de 7.7% chacun. L'habitat spontané, bien que prohibé, abrite également des proportions de 6.6% des ménages de l'ensemble du district.

L'analyse de la situation par secteur (tableau 7.11) révèle que l'habitat isolé est prédominant dans les secteurs Kabacuzi (94.8%), Rugendabari (92.0%), Nyarusange (91.2%) et Rongi (83.5%). Par contre, l'habitat aggloméré prédomine dans les secteurs Nyabinoni, Shyowe et Mushishiro où il représente respectivement 14.8%, 10.3% et 10.2%.

Tableau 7. 11: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat

Secteur	Umudugudu (Habitat aggloméré)	Ancien regroupement	Habitat isolé	Lotissement cadastral	Habitat spontané	Autre mode d'habitat	Total	Effectif
Cyeza	9.5	9.5	74.6	0.0	6.2	0.2	100	422
Kabacuzi	4.6	0.3	94.8	0.3	0.0	0.0	100	325
Kibangu	6.5	2.8	81.8	0.8	7.7	0.4	100	247
Kiyumba	4.6	7.4	80.5	0.6	6.5	0.3	100	323
Muhanga	6.1	7.7	81.8	0.0	4.0	0.3	100	297
Mushishiro	10.2	9.6	76.3	1.2	1.5	1.2	100	333
Nyabinoni	14.8	4.4	79.9	0.9	0.0	0.0	100	229
Nyamabuye	7.6	21.4	34.3	7.0	27.5	2.1	100	327
Nyarusange	4.4	2.4	91.2	1.2	0.8	0.0	100	251
Rongi	6.6	3.4	83.5	0.5	5.1	1.0	100	411
Rugendabari	6.9	1.1	92.0	0.0	0.0	0.0	100	261
Shyogwe	10.3	17.0	55.7	1.1	14.6	1.4	100	370
Muhanga	7.7	7.7	76.3	1.1	6.6	0.6	100	3,796

Quant à l'ancien regroupement, les proportions les plus élevées des unités d'habitation de ce type se retrouvent dans les secteurs Nyamabuye et Shyogwe qui comptent respectivement 21.4% et 17.0% de l'ensemble de leur unités d'habitation. Pour l'habitat spontané, les secteurs qui viennent au 1^{er} plan sont Nyamabuye qui en compte 27.5% et Shogwe qui en compte 14.6%.

7.3.2. Nature du mur

Dans l'ensemble du district, les briques adobes sont les matériaux importants utilisés dans la construction des murs. Les unités d'habitation construites avec ces matériaux représentent 73.8%. Le bois pisé ou bambou vient en 2^{ème} position mais pour seulement 18.2% de logements.

Tableau 7. 12: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur

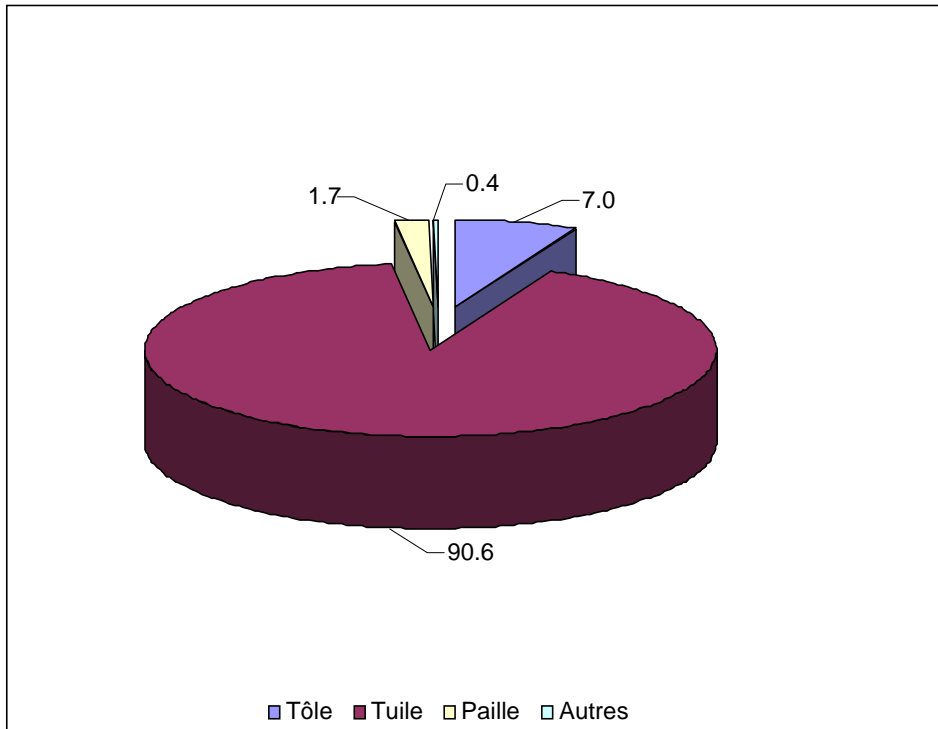
Secteur	Materiaux de construction des murs					Total	Effectif
	Pise/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Pierres	Autres		
Cyeza	24.9	72.5	1.9	0.5	0.2	100	422
Kabacuzi	11.7	60.9	27.4	0.0	0.0	100	325
Kibangu	11.7	82.2	5.3	0.0	0.8	100	247
Kiyumba	24.5	54.2	21.1	0.0	0.0	100	323
Muhanga	10.4	89.2	0.0	0.0	0.3	100	297
Mushishiro	6.9	89.8	1.5	0.9	0.0	100	333
Nyabinoni	19.2	73.4	7.0	0.0	0.0	100	229
Nyamabuye	13.1	78.3	8.3	0.0	0.0	100	327
Nyarusange	10.8	88.4	0.0	0.0	0.0	100	251
Rongi	45.5	43.8	10.7	0.0	0.0	100	411
Rugendabari	9.2	90.0	0.4	0.0	0.0	100	261
Shyogwe	16.5	79.5	3.8	0.0	0.0	100	370
Muhanga	18.2	73.8	7.5	0.1	0.1	100	3 796

Concernant la situation dans les secteurs, la grande majorité des unités d'habitation de Rugendabari, Mushishiro, Muhanga et Nyarusange ont les murs construits en briques adobes dans les proportions respectives de 90.0% ; 89.9% ; 89.2% et 88.4%. Dans d'autres secteurs, plus de 7 unités d'habitation sur 10 en moyenne ont les murs en briques adobes. Les logements en bois pisé ou bambou prédominent seulement dans le secteur de Rongi où ils représentent 45.5%. Il est suivi par Kiyumba qui, lui compte 24.5% des unités d'habitation avec ce matériau.

7.3.3 Nature du toit

Les résultats présentés à la figure 7.8 montrent que la tuile est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture. Dans l'ensemble, du district, 90.6% des logements sont couverts par ce matériau. La tôle vient en 2^{ème} position avec 7.0% des logements dont la toiture est en tôle.

Graphique 7. 8: Répartition (en %) des unités d'habitation selon la nature du toit



Par secteur (tableau 7.13), les unités d'habitation sont couvertes de tuile à plus de 90% dans 8 districts à savoir : Nyarusange, Muhanga, Rugendabari, Kiyumba, Kabacuzi, Mushishiro, Cyeza et Kibangu et à plus de 80% dans les 4 autres dont Shyogwe (89.5%) et Rongi (86.6%). Certainement que c'est la tuile locale qui est utilisée.

Tableau 7.13: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation

Secteur	Matériaux de construction du toit					Effectif
	Tôle	Tuile	Paille	Autres	Total	
Cyeza	5.9	92.4	1.4	0.2	100	422
Kabacuzi	5.2	92.9	1.5	0.3	100	325
Kibangu	8.1	91.1	0.8	0.0	100	247
Kiyumba	4.3	93.2	1.2	1.2	100	323
Muhanga	4.7	93.6	1.3	0.3	100	297
Mushishiro	4.8	92.8	1.5	0.0	100	333
Nyabinoni	11.4	84.7	2.6	0.9	100	229
Nyamabuye	13.5	84.1	0.9	0.9	100	327
Nyarusange	2.4	94.0	2.0	0.8	100	251
Rongi	9.2	86.6	3.9	0.2	100	411
Rugendabari	4.2	93.5	1.9	0.0	100	261
Shyogwe	8.9	89.5	0.8	0.3	100	370
Muhanga	7.0	90.6	1.7	0.4	100	3 796

Les secteurs ayant de faibles proportions de logements couverts de tuile (Tableau 7.13) en ont les plus fortes en logements couverts de tôle. C'est le cas de Nyamabuye qui compte 13.5% des unités d'habitation couvertes de ce matériau et de Nyabinoni avec 11.4%. On trouve encore des maisons en toiture couverte de paille avec les proportions les plus élevées dans le secteur de Rongi (3.9%).

7.3.4. Nature du pavement

Dans le district de Muhanga, la majorité des unités d'habitation (73.8%) ont le pavement en terre battue et seulement 21.3% en ont en ciment.

Tableau 7. 14: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation

Secteur	Matériaux de construction du pavement				Effectif
	Terre battue	Ciment	Careaux/ Briques cuites/ Pierres/ Autres	Total	
Cyeza	72.3	26.8	0.9	100	422
Kabacuzi	76.6	20.9	2.5	100	325
Kibangu	81.0	16.6	2.4	100	247
Kiyumba	80.2	18.3	1.5	100	323
Muhanga	82.5	13.8	3.7	100	297
Mushishiro	77.8	16.5	4.2	100	333
Nyabinoni	86.9	12.2	0.4	100	229
Nyamabuye	37.0	46.2	16.5	100	327
Nyarusange	79.3	16.3	3.6	100	251
Rongi	85.6	12.2	1.7	100	411
Rugendabari	78.9	19.5	1.1	100	261
Shyogwe	55.7	29.5	14.3	100	370
Muhanga	73.8	21.3	4.6	100	3796

Parmi les secteurs qui comptent beaucoup de logements avec le pavement en terre battue, Nyabinoni vient en 1^{ère} position avec 86.9% des unités d'habitation. Suivent Rongi avec 85.6%, Muhanga avec 82.5% et Kibangu avec 81.0%.

Les secteurs dans lesquels on trouve des unités d'habitation avec le pavement en ciment sont Nyamabuye, Shyogwe, Cyeza et Kabacuzi avec les proportions respectives de 46.2%, 29.5%, 26.8% et 20.9%.(Tableau 7.14)

CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES

Ce chapitre comporte les résultats de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 3 796 ménages tirés dans les ménages recensés. Il présente les résultats des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et également du secteur du crédit et de l'épargne. Dans le secteur de l'agriculture, on s'est intéressé à la possession de parcelles exploitées, aux moyens de production et à l'utilisation des méthodes anti érosives. Dans le domaine d'élevage, le type et la taille de bétail ont été étudiés. Enfin au niveau du crédit et épargne, l'on s'est limité à la présentation des ménages qui possèdent un compte en banque.

8.1 Agriculture

8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données montre que 59.4% des ménages enquêtés possèdent des terres qu'ils cultivent. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse à mesure que l'étendue de la parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est inférieure à ½ hectare est de 29.2%. Pour 20.8% de ménages possédant des terres, la superficie de ces terres est comprise entre ½ et 1 hectare. Seuls 8.7% des ménages possèdent de terres de plus d'1 hectare. (Tableau 8.1)

Tableau 8. 1: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété

Secteur	≤ 1/2 ha	1/2 - 1 ha	1ha+	Ensemble	Effectif
Cyeza	26.5	19.9	14.2	60.9	422
Kabacuzi	21.2	15.1	4.9	42.2	325
Kibangu	31.6	12.1	3.6	48.6	247
Kiyumba	27.9	28.8	12.7	69.7	323
Muhanga	47.5	21.2	6.1	75.4	297
Mushishiro	41.7	21.9	9.6	73.9	333
Nyabinoni	27.9	35.8	7.0	70.7	229
Nyamabuye	26.0	14.7	5.8	48.6	327
Nyarusange	22.3	20.3	10.4	53.8	251
Rongi	21.7	28.5	10.9	61.8	411
Rugendabari	28.0	19.2	9.2	56.3	261
Shyogwe	30.0	13.0	6.8	50.8	370
Muhanga	29.2	20.8	8.7	59.4	3,796

Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages possédant des terres sont Muhanga (75.4%), Mushishiro (73.9%), Nyabinoni (70.7%) et Kiyumba (69.7%).

Toutefois, pour plus ou moins la moitié de ces ménages, la superficie des terres ne dépasse pas ½ hectare. Pour les ménages possédant des terres d'1 ha ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les secteurs Cyeza (14.2%), Kiyumba (12.7%), Rongi (10.9%) et Nyarusange (10.4%).

8.1.2. Moyens pour accroître la production

En ce qui concerne les moyens utilisés pour accroître la production, les résultats sont consignés dans le tableau 8.2. A la lecture de ce dernier, il ressort que plus de 4 ménages sur 5 enquêtés utilisent les intrants organiques (85.1%). Environ 50% des ménages déclare utiliser la lutte anti érosive comme moyen pour accroître leur production. Les semences sélectionnées et les intrants industriels sont respectivement utilisés par 11.6% et 10.8% de ménages du district.

On note des variations importantes selon les secteurs par rapport à l'ensemble du district. En ce qui concerne les intrants organiques, Plus de 90% des ménages utilisent ce moyen dans les secteurs de Muhanga, Kiyumba, Kabacuzi et Nyabinoni. Entre 80% et 90% qui l'utilisent se localisent dans 7 autres secteurs tandis que dans le secteur de Nyamabuye, seuls 67.9% des ménages utilisent le même moyen. Les disparités sont plus accentuées entre les secteurs lorsqu'on s'intéresse à la lutte anti érosive. En effet, on dénombre 69% de ménages qui utilisent ce moyen dans le secteur Muhanga au moment où on en dénombre que 30% dans le secteur de Shyogwe.

Les mêmes disparités sont constatées au niveau de l'utilisation des semences sélectionnées; si la proportion des ménages qui utilisent ce moyen est de 34.% dans le secteur de Muhanga, on n'enregistre que 4.6% dans le secteur de Kiyumba. Enfin, on enregistre 32.3% de ménages utilisant les intrants industriels dans le secteur de Muhanga et seulement 2.5% à Kabacuzi (Tableau 8.2).

Tableau 8. 2: Proportion (%) des ménages enquêtés par secteur selon les moyens utilisés pour accroître la production

Secteur	Moyens utilisés							Effectif
	Semence sélectionnées	Intrants Industriels	Intrants organiques	Irrigation	Arrosage des plantes	Lutte anti érosive	Autres	
Cyeza	11.6	16.8	82.0	2.6	20.6	55.0	2.8	422
Kabacuzi	8.9	2.5	91.1	2.5	9.8	62.8	5.2	325
Kibangu	19.0	7.3	83.8	3.2	4.5	58.7	6.5	247
Kiyumba	4.6	5.3	91.6	0.6	6.2	61.9	8.4	323
Muhanga	34.0	32.3	94.3	30.0	35.7	69.0	31.0	297
Mushishiro	7.2	5.7	85.6	2.4	3.3	40.8	6.0	333
Nyabinoni	9.6	7.9	90.0	1.3	5.2	50.2	7.4	229
Nyamabuye	8.9	6.4	67.9	4.3	7.6	30.3	6.4	327
Nyarusange	7.6	4.0	87.3	0.0	2.4	49.8	6.8	251
Rongi	5.8	15.1	83.7	0.5	3.9	46.2	4.9	411
Rugendabari	8.8	5.7	87.7	0.0	1.5	53.3	1.9	261
Shyogwe	15.9	14.6	80.8	14.1	13.2	30.0	18.1	370
Muhanga	11.6	10.8	85.1	5.2	10.0	50.1	8.7	3,796

8.1.3. Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant les pratiques contre l'érosion sont consignés dans le tableau 8.3. Pour l'ensemble du district, la majorité des ménages utilisent essentiellement deux méthodes antiérosives ; 69.9% des ménages utilisent des caniveaux et 68.7% ont planté des arbres. La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses radicales, est pratiquée par 2.0% des ménages seulement.

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des secteurs, on observe évidemment des écarts importants par rapport à l'ensemble du district. Concernant la méthode des caniveaux, le secteur de Nyarusange détient le record avec 92.0.0% de ménages alors que dans le secteur de Nyabinoni on en dénombre que 38.9%. Pour la pratique de la méthode de plantation des arbres, c'est dans le secteur de Nyabinoni que l'on retrouve la plus grande proportion de ménages (87.3%). En revanche, c'est dans le secteur de Shyogwe que l'on dénombre la plus petite proportion de ménages utilisant cette méthode (43.0%). La méthode des terrasses radicales est utilisée par une faible proportion des ménages avec seulement 5.6% dans le secteur de Nyarusange contre 0.3% dans Kiyumba (Tableau 8.3).

Tableau 8. 3: Proportion (%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées

Secteur	Méthodes			Effectif
	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	
Cyeza	78.9	59.0	0.7	422
Kabacuzi	80.3	80.0	0.9	325
Kibangu	81.0	80.6	2.0	247
Kiyumba	62.5	78.0	0.3	323
Muhanga	88.6	70.7	0.7	297
Mushishiro	72.1	69.1	4.5	333
Nyabinoni	38.9	87.3	4.8	229
Nyamabuye	56.6	51.1	1.8	327
Nyarusange	92.0	65.7	5.6	251
Rongi	52.8	72.5	1.2	411
Rugendabari	74.3	83.1	1.5	261
Shyogwe	64.1	43.0	1.6	370
Muhanga	69.9	68.7	2.0	3,796

8.2. Elevage

Dans le district de Muhanga, les ménages qui pratiquent l'élevage ne dépassent pas les 3/5 du total quel que soit le type de bétail. Les résultats de l'enquête montrent que les ménages élèvent essentiellement du bétail de race rwandaise. L'élevage le plus pratiqué est celui de vache de race rwandaise par 59.2% des ménages de Muhanga. L'élevage de chèvres de race rwandaise vient en deuxième position et celui du porc de race rwandaise vient en troisième position. Ces deux types de bétail sont élevés respectivement par 37.5% et 27.1% de ménages dans le district (Tableau 8.4).

Tableau 8. 4: Proportion des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail

Type de bétail en possession	Proportion de Ménages (en %)		
	1-9	10+	Ensemble
Vaches de race rwandaise	59.0	0.2	59.2
Vache de race moderne	2.3	0.0	2.3
Vaches de races croisées	10.5	0.1	10.6
Chèvres de race moderne	1.4	0.0	1.4
Chèvre de race rwandaise	37.4	0.1	37.5
Mouton de race moderne	0.6	0.0	0.7
Mouton de race rwandaise	10.4	0.1	10.4
Porc de race moderne	5.0	0.0	5.0
Porc de race rwandaise	26.9	0.2	27.1

Il faut noter que la quasi-totalité des éleveurs possèdent un petit nombre de têtes de bétail. Selon le nombre de têtes de bétail, les résultats de l'enquête montrent que le nombre de têtes de bétail élevé ne dépasse guère 9. En effet, quel que soit le type de bétail et quelle qu'en soit la race, la proportion des éleveurs qui possèdent au moins 10 têtes de bétail n'atteint pas 0.3% (Tableau 8.4).

8.3. Epargne et crédits

8.3.1. Epargne

Les résultats de l'enquête auprès des ménages concernant leurs épargnes en banque montrent que sur 3796 ménages enquêtés dans le district, dans moins d'un ménage sur 4, un membre possède un compte en banque (23.6%).

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 19.2% par rapport à l'ensemble, tandis que ceux dirigés par les femmes représentent 4.3% de l'ensemble des ménages. Les secteurs dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Nyamabuye (45.0%), suivi de Kabacuzi (29.5%) et de Kiyumba (27.2%) (Tableau 8.5).

Tableau 8. 5: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du Chef de Ménage.

Secteur	Sexe du chef de ménage			Effectif
	Masculin	Féminin	Total	
Cyeza	18.2	5.7	23.9	422
Kabacuzi	24.6	4.9	29.5	325
Kibangu	12.6	3.6	16.2	247
Kiyumba	23.2	4.0	27.2	323
Muhanga	21.9	2.7	24.6	297
Mushishiro	14.4	4.5	18.9	333
Nyabinoni	14.0	1.3	15.3	229
Nyamabuye	35.8	9.2	45.0	327
Nyarusange	19.9	4.4	24.3	251
Rongi	10.5	1.0	11.4	411
Rugendabari	16.5	5.7	22.2	261
Shyogwe	18.6	4.6	23.2	370
Muhanga	19.2	4.3	23.6	3,796

8.3.2. Crédit

En ce qui concerne les crédits octroyés, les données ont été collectées pour une période de 12 mois ayant précédé l'enquête. Les résultats sont récapitulés dans le tableau 8.6 et montrent que sur les 3 796 ménages enquêtés, seuls 7.5% des ménages de Muhanga ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période.

Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 2.7% de ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets d'élevage ont été seulement financés dans 0.8% de ménages et, dans 4% d'autres, les prêts obtenus étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le commerce, l'artisanat, la construction, etc.

Tableau 8. 6: Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

Secteur	Projet d'agriculture	Projet d'élevage	Autres projets	Total	Effectif
Cyeza	1.9	0.2	4.0	6.2	422
Kabacuzi	1.5	0.6	3.1	5.2	325
Kibangu	0.4	0.0	2.4	2.8	247
Kiyumba	7.4	0.9	7.7	16.1	323
Muhanga	3.4	0.7	4.4	8.4	297
Mushishiro	1.8	0.9	1.5	4.2	333
Nyabinoni	1.7	0.9	0.9	3.5	229
Nyamabuye	1.8	1.2	6.1	9.2	327
Nyarusange	4.4	0.4	5.6	10.4	251
Rongi	4.4	2.7	3.2	10.2	411
Rugendabari	2.3	0.4	4.6	7.3	261
Shyogwe	1.1	0.3	3.5	4.9	370
Muhanga	2.7	0.8	4.0	7.5	3,796

Au niveau des secteurs, on remarque une variation très élevée par rapport à l'ensemble du district. Les proportions les plus élevées des ménages ayant bénéficié d'un crédit bancaire sont enregistrées dans les secteurs de Kiyumba, de Nyarusange et de Rongi où ces proportions sont respectivement de 16.1%, 10.4% et 10.2%.

CHAPITRE IX. QUELQUES RESULTATS POUR LA PROVINCE DU SUD

Après analyse des données de « Baseline Survey » au niveau de chaque district de la Province du Sud, il est important de dégager certains résultats au niveau de la Province pour permettre aux autorités à ce niveau d'avoir une image globale du niveau des conditions de vie de la population dans l'ensemble. Il paraît également important aux districts de se situer les uns par rapport aux autres et de mieux cibler les domaines dans lesquels des efforts s'imposent.

Les résultats présentés dans ce chapitre sont relatifs à l'état et structure de la population de la province par district et sexe, à la situation matrimoniale de la population âgée de 12 ans ou plus, au degré d'alphabétisation, au niveau d'instruction, à la survie des parents (pour les enfants âgés d'au moins 20 ans) et au types de violences qu'endurent les gens. Egalement, il est question de présenter quelques indicateurs sur la santé en général et la santé de la reproduction en particulier, sur l'emploi, sur les caractéristiques des ménages, des logements et de l'habitat et enfin, quelques indicateurs sur les caractéristiques économiques. Pour tous ces indicateurs, les résultats sont présentés par district et, pour certains d'entre eux, par sexe.

9.1. Structure par sexe de la population de la Province du Sud

Les résultats de l'étude « District Baseline Survey » indiquent que la Province du Sud compte 2 092 104 habitants dont 47% des hommes et 53% des femmes. Le district le plus peuplé est Nyamagabe avec 285 804 habitants tandis que Nyanza est le moins peuplé avec 239 707 habitants.

Tableau 9. 1: Répartition de la population par district selon le sexe

DISTRICT	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	11,5	11,5	11,5	112 713	126 994	239 707
GISAGARA	12,4	12,7	12,5	121 641	140 785	262 426
NYARUGURU	12,1	12,1	12,1	118 966	133 729	252 995
HUYE	11,7	11,9	11,8	114 609	131 836	246 445
NYAMAGABE	13,7	13,6	13,7	135 238	150 566	285 804
RUHANGO	12,5	12,3	12,4	123 121	136 593	259 714
MUHANGA	13,2	13,1	13,2	130 197	145 663	275 860
KAMONYI	12,9	12,8	12,9	127 195	141 958	269 153
PROV. SUD	100,0	100,0	100,0	983 680	1 108 124	2 092 104

Selon le sexe, le district de Nyamagabe compte le plus grand nombre aussi bien d'hommes que de femmes soit 13.7% d'hommes et 13.6% de femmes en termes de proportions. Le district de Muhanga vient en 2^{ème} position avec 13.2% d'hommes et 13.1% de femmes. C'est toujours le district de Nyanza qui compte le moins d'hommes et le moins de femmes soit 11.5% pour chacun des 2 sexes.

9.2. Caractéristiques socio culturelles de la population de la province du sud

9.2.1. Etat matrimonial de la population

La situation matrimoniale dans la province du Sud présentée au tableau 9.2 révèle que, parmi les 1 356 607 personnes âgées de 12 ans ou plus, 46.8% étaient encore célibataires au moment du recensement. Alors que 35.1% d'autres étaient des mariés monogames, une proportion non négligeable de 7.2% étaient en union libre. L'on doit souligner également que 8.3% des personnes ont déclaré être en situation de veuvage.

Tableau 9. 2: Répartition de la population par district selon l'état matrimonial

DISTRICT	Célibataire	Marié monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
NYANZA	46,1	32,1	9,5	1,1	0,5	1,5	9,3	100	154 777
GISAGARA	44,1	34,8	8,5	1,1	0,4	1,9	9,2	100	169 312
NYARUGURU	44,8	32,8	10,8	2,2	0,5	1,0	7,9	100	155 672
HUYE	49,0	32,5	6,3	0,7	0,3	1,6	9,7	100	164 352
NYAMAGABE	44,3	38,0	7,4	1,7	0,5	1,1	7,0	100	180 757
RUHANGO	48,6	34,5	6,9	0,6	0,4	1,1	8,0	100	170 497
MUHANGA	47,5	40,0	3,5	0,5	0,3	0,6	7,6	100	181 978
KAMONYI	49,5	35,0	5,5	0,7	0,3	1,0	8,0	100	179 262
PROV. SUD	46,8	35,1	7,2	1,1	0,4	1,2	8,3	100	1 356 607

La variation par district révèle que l'union libre est plus vécue dans Nyaruguru qui compte 10.8% des individus dans cette situation. Viennent ensuite Nyanza et Gisagara avec respectivement 9.5% et 8.5% de personnes en union libre. Quant au veuvage, il est plus vécu dans le district de Huye (9.7%), Nyanza (9.3%) et Gisagara (9.2%).

9.2.2. Alphabétisation de la population

Les résultats présentés au tableau 9.3 montrent que, pour l'ensemble de la Province, 53.7% de la population ont déclaré savoir lire et écrire. La situation varie selon le sexe : alors que les proportions des hommes qui savent lire et écrire s'élèvent à 58.1% celles des femmes dans la même situation s'élèvent à 50.4%.

Tableau 9. 3: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus n'ayant pas fréquenté l'école par district selon le degré d'alphabétisation et le sexe

DISTRICT	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
NYANZA	59,3	40,5	36 658	49,7	50,1	48 405	53,8	46,0	85 063
GISAGARA	47,2	52,7	21 146	42,6	57,2	52 096	44,6	55,3	90 576
NYARUGURU	45,3	54,7	21 163	34,6	65,3	51 516	39,1	60,8	89 008
HUYE	64,2	35,8	14 157	57,7	42,3	52 516	60,4	39,5	90 929
NYAMAGABE	51,8	48,1	20 376	39,4	60,6	54 347	44,7	55,2	95 548
RUHANGO	61,5	38,5	43 291	55,9	44,1	54 201	58,3	41,6	97 493
MUHANGA	66,9	33,0	45 641	61,4	38,5	58 597	63,8	36,1	104 238
KAMONYI	65,6	34,3	44 221	59,7	40,3	57 471	62,2	37,7	101 692
PROV. SUD	58,1	41,8	246 653	50,4	49,5	429 149	53,7	46,2	754 547

De même, la situation d'alphabétisation varie d'un district à l'autre. Les proportions les plus élevées de personnes qui savent lire et écrire ont été enregistrées dans les districts de Muhanga, Kamonyi, Huye et Ruhango qui comptent respectivement 63.8%, 62.2%, 60.4% et 58.3%. Le district qui vient en dernière position est Nyaruguru avec 39.1% des personnes qui savent lire et écrire.

9.2.3. Fréquentation scolaire de la population

Les résultats présentés au tableau 9.4 montre que plus du tiers de la population âgée de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (31.6%). Environ 3 personnes sur 10 fréquentaient au moment du recensement (28.8%) tandis que 39.6% avaient cessé de fréquenter.

Tableau 9. 4: Répartition (en %) de la population par district selon la fréquentation scolaire

DISTRICT	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté	Effectif
NYANZA	27,5	40,2	32,3	214 545
GISAGARA	23,4	40,6	36,0	234 311
NYARUGURU	30,0	30,3	39,6	216 143
HUYE	30,4	42,3	27,2	223 613
NYAMAGABE	29,7	35,8	34,5	257 362
RUHANGO	28,3	41,1	30,6	234 387
MUHANGA	30,5	43,8	25,8	250 688
KAMONYI	30,3	42,8	26,9	244 639
PROV. SUD	28,8	39,6	31,6	1 875 688

La situation par district montre une certaine disparité. Les districts qui comptent les plus fortes proportions de personnes qui n'ont jamais fréquenté sont pratiquement ceux-là

qui comptent le plus d'analphabètes soit Nyaruguru, Gisagara et Nyamagabe avec les proportions respectives de 39.6%, 36% et 34.5% de personnes qui n'ont jamais fréquenté. En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus, les proportions le plus élevées se retrouvent dans les districts de Muhanga (43.8%) et Kamonyi (42.8%) et Huye (42.3%).

9.2.4. Niveau d'instruction de la population

Les résultats sur le niveau d'instruction atteints présentés au tableau 9.5 révèlent que plus de la moitié de la population de la province du Sud (67.9%) n'ont aucun niveau d'instruction. Alors que 28.5% de la population n'ont que le niveau primaire, seuls 3.2% ont atteint l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire n'a été atteint que par seulement 0.2% de la population de la Province.

Tableau 9. 5: Répartition de la population par district selon le niveau d'instruction atteint

DISTRICT	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Effectif
NYANZA	69,1	27,7	2,8	0,2	145 272
GISAGARA	74,0	23,9	1,9	0,1	149 954
NYARUGURU	75,4	22,3	2,2	0,1	136 422
HUYE	66,7	28,1	4,5	0,7	162 724
NYAMAGABE	75,2	21,9	2,7	0,2	168 462
RUHANGO	65,8	30,5	3,4	0,2	162 582
MUHANGA	58,3	36,7	4,4	0,3	158 356
KAMONYI	59,6	36,8	3,4	0,1	154 058
PROV.SUD	67,9	28,5	3,2	0,2	1 237 830

La variation par district montre que les proportions les plus élevées de personnes qui ont atteint le niveau secondaire ou supérieur ont été enregistrés dans les districts de Huye (4.5% pour le secondaire et 0.7% pour le supérieur) et Muhanga (4.4% pour le secondaire et 0.3% pour le supérieur) tandis que les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction sont proportionnellement les plus nombreuses dans les districts de Nyaruguru (75.4%), Nyamagabe (72.2%) et Gisagara (74%).

9.2.5. Survie des parents

Dans la Province du Sud, on a dénombré 1 148 305 individus âgés de 20 ans au plus (tableau 9.6). Parmi eux, 79.7% ont leurs 2 parents en vie et 3.4% sont orphelins à la fois de père et de mère. Les enfants qui n'ont que leur mère seulement en vie représentent 14.2% et ceux qui n'ont que leur père seulement en vie ne représentent que 2.7%.

Tableau 9. 6: Répartition de la population âgée de 20 ans au plus par district selon la survie des parents

DISTRICT	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère	Effectif
NYANZA	77,4	2,7	15,4	4,5	131 053
GISAGARA	78,7	2,9	15,2	3,1	143 875
NYARUGURU	80,9	2,5	13,7	2,9	149 103
HUYE	75,7	3,0	16,9	4,4	131 736
NYAMAGABE	83,0	2,6	11,4	2,9	161 867
RUHANGO	80,0	2,4	14,1	3,4	140 807
MUHANGA	80,2	2,7	13,9	3,2	146 942
KAMONYI	80,6	2,6	13,7	3,1	142 922
PROV. SUD	79,7	2,7	14,2	3,4	1 148 305

Les districts les plus touchés par la perte des 2 parents aux jeunes âges sont Nyanza et Huye où l'on a dénombré respectivement 4.5% et 4.4% d'enfants qui n'ont ni père ni mère. Les proportions les plus élevées d'orphelins de père ont été enregistrées dans les districts de Huye (16.9%), Nyanza (15.4%) et Gisagara (15.2%). C'est dans ces mêmes districts que les proportions les plus élevées d'orphelins de mère ont été enregistrées soit 3% dans Huye, 2.9% dans Gisagara et 2.7% dans Nyanza et Muhanga (Tableau 2.7).

9.2.6. Violences subies

Les résultats sur les violences subies (Tableau 9.7) font ressortir 21 557 cas de violences déclarées. La répartition des cas déclarés selon le type de violence montre une prépondérance de violence physique avec 10 442 cas déclarés. Suivent les violences non précisées déclarés par 5 210 interviewés et les violences verbales et injures déclarées par 4 782 interviewés.

Le district de Nyanza compte proportionnellement le plus de victimes (tous types de violence confondus) soit 23.1%. Seulement, pour la violence physique, Ruhango vient en 1^{ère} position avec 17% des cas déclarés. Pour les violences sexuelles, Muhanga vient en 2^{ème} position avec 14.4% après Nyanza qui en compte 17%.

Tableau 9. 7: Répartition de la population ayant subi une violence par district selon le type de violence subie

DISTRICT	Violence physique	Violence sexuelle	Injure/ Violence verbale	Autre violence	Total
NYANZA	16,3	17,0	27,0	34,5	23,1
GISAGARA	9,9	13,9	12,1	6,5	9,8
NYARUGURU	9,7	8,8	6,5	13,3	9,8
HUYE	11,8	14,1	12,4	9,1	11,4
NYAMAGABE	10,7	10,3	5,7	5,3	8,2
RUHANGO	17,0	14,4	12,4	14,9	15,3
MUHANGA	10,7	13,8	12,2	7,1	10,3
KAMONYI	13,9	7,7	11,8	9,3	12,0
PROV. SUD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	10 442	1 123	4 782	5 210	21 557

9.3. Santé de la population

Cette partie de l'étude présente, par district, la population des handicapés et les types de maladies dont souffre la population. Elle parle aussi de la population ayant une assurance maladie ainsi que de celle qui utilise une moustiquaire pour se protéger contre le paludisme.

9.3.1. Population des handicapés

Des données du tableau 9.8, on note que la province du SUD compte 282,514 handicapés, ce qui fait environ 13.5% de la population de la province. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 12.5% chez les hommes et 14.4% chez les femmes. Les districts de Nyanza (16.2%), Ruhango (16.1%) Nyamagabe (15.1%) possèdent les plus importantes proportions de la population handicapée. On remarque que dans ces districts, les proportions des femmes sont plus élevées que celles des hommes, surtout à Ruhango.

Tableau 9. 8: Proportion (en %) de la population handicapée par district selon le sexe

DISTRICT	Proportions (en %)			Effectif total		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
NYANZA	14.7	17.5	16.2	16 571	22 189	38 760
GISAGARA	10.3	11.3	10.8	12 544	15 907	28 451
NYARUGURU	11.0	12.1	11.6	13 096	16 164	29 260
HUYE	11.5	12.9	12.2	13 190	16 969	30 159
NYAMAGABE	14.0	16.1	15.1	18 992	24 223	43 215
RUHANGO	13.7	18.3	16.1	16 921	24 957	41 878
MUHANGA	11.7	13.0	12.4	15 274	18 950	34 224
KAMONYI	12.7	14.4	13.6	16 133	20 434	36 567
PROV.SUD	12.5	14.4	13.5	122 721	159 793	282 514

Dans l'ensemble, ces proportions semblent exagérées parce que, dans l'esprit des Rwandais, le handicap comprend aussi les maladies chroniques ainsi que les maladies d'une longue durée.

9.3.2. Maladies

Le tableau 9.9 nous révèle que 345,122 personnes de la province du SUD ont souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête, soit 16.5% de l'ensemble de la population de la province. Cette proportion s'élève à 18.6% chez les femmes et à 14.2% chez les hommes. Au niveau des districts, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées à Gisagara (20%), Nyanza (19.1%), Huye (18.8%) et Nyamagabe (18.4%). Chez les hommes, ce sont les districts de Gisagara (17.5%), Nyanza (16.4%), Nyamagabe (16.1%) et Huye (16%) qui se démarquent avec des proportions plus élevées de la population ayant souffert de maladie, alors que chez les femmes, les districts de Gisagara (22.1%), Nyanza (21.5%) et Nyamagabe (20.6%) ont les plus importantes proportions de la population ayant souffert de maladie.

Tableau 9. 9: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par district selon le sexe

DISTRICT	Proportion (en %) des malades			Effectif total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	16,4	21,5	19,1	112 713	126 994	239 707
GISAGARA	17,5	22,1	20,0	121 641	140 785	262 426
NYARUGURU	12,1	16,1	14,2	118 966	133 729	252 995
HUYE	16,0	21,2	18,8	114 609	131 836	246 445
NYAMAGABE	16,1	20,6	18,4	135 238	150 566	285 804
RUHANGO	13,7	18,3	16,1	123 121	136 593	259 714
MUHANGA	10,9	14,6	12,9	130 197	145 663	275 860
KAMONYI	11,0	14,6	12,9	127 195	141 958	269 153
PROV. SUD	14,2	18,6	16,5	983 680	1 108 124	2 092 104

9.3.3 Accès aux soins de santé : Assurance maladie

Au niveau de l'ensemble de la province, on note, d'après le tableau 9.10, que la mutuelle de santé regroupe 53.7% d'adhérents alors que l'assurance Rama en compte 2.1%. Faut-il faire remarquer également que les gens qui n'appartiennent à aucune assurance maladie atteignent 43.2%.

Au niveau des districts, Muhanga (63.9%) et Kamonyi (62.8%) rassemblent le plus fréquemment les personnes membres de la mutuelle de santé.

Tableau 9. 10: Répartition de la population ayant une assurance maladie par district selon le type d'assurance

DISTRICT	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif total
NYANZA	1.8	44.5	0.1	0.5	53.0	100	239 706
GISAGARA	1.6	45.2	0.1	1.1	52.0	100	262 416
NYARUGURU	1.3	53.3	0.1	1.4	44.0	100	252 694
HUYE	2.8	52.7	0.1	1.2	43.2	100	246 445
NYAMAGABE	2.0	52.3	0.1	1.1	44.5	100	285 802
RUHANGO	2.3	53.2	0.1	0.7	43.7	100	259 712
MUHANGA	3.3	63.9	0.2	0.5	32.2	100	275 856
KAMONYI	1.9	62.8	0.1	0.7	34.5	100	269 152
PROV. SUD	2.1	53.7	0.1	0.9	43.2	100	2 091 783

Dans les districts de Ruhango (3.3%) et de Huye (2.8%), on trouve les proportions les plus élevées des personnes membres de RAMA. Par contre, les districts de Nyanza (53%) et Gisagara (52%) détiennent d'importantes proportions de la population sans aucune assurance maladie.

9.3.4. Utilisation de moustiquaire

Du tableau 9.11, on observe que dans la province du Sud, 60% de l'ensemble de la population (59.7% des hommes et 60.2% des femmes) dorment sous la moustiquaire.

Tableau 9. 11: Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par district selon le sexe

DISTRICT	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	63.6	64.5	64.1
GISAGARA	62.3	62.6	62.4
NYARUGURU	45.0	44.3	44.6
HUYE	62.1	63.2	62.7
NYAMAGABE	54.9	55.0	55.0
RUHANGO	64.8	65.4	65.1
MUHANGA	63.4	64.0	63.7
KAMONYI	62.0	63.0	62.5
PROV. SUD	59.7	60.2	60.0

Selon les districts, Ruhango (65.1%), Nyanza (64.1%) et Muhanga (63.7%) enregistrent les proportions les plus élevées des personnes dormant sous la moustiquaire. Pour tous ces cas, on n'observe pas de différence entre hommes et femmes.

9.4 Santé de la reproduction

Le tableau 9.12 fournit des informations sur le lieu d'accouchement des femmes à leur dernière grossesse. Dans la province du Sud, 53.5% des femmes ont déclaré avoir accouché à la maison et seulement 46.5% ont accouché dans les formations sanitaires. Les proportions les plus importantes de femmes qui ont accouché à la maison ont été enregistrées dans les districts de Nyamagabe et de Nyaruguru (respectivement 68.5% et 64.3%). C'est dans les seuls districts de Muhanga (58.2%), Kamonyi (54.9%), Ruhango (53.7%) et Huye (51.5%) qu'un peu plus de la moitié des femmes ont accouché dans une formation sanitaire à leur dernière grossesse.

Tableau 9. 12: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois précédant l'enquête par district selon le lieu d'accouchement à la dernière naissance.

DISTRICT	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Total
NYANZA	44.0	56.0	37 221
GISAGARA	42.7	57.3	42 237
NYARUGURU	35.7	64.3	36 161
HUYE	51.5	48.5	37 198
NYAMAGABE	31.5	68.5	41 328
RUHANGO	53.7	46.3	39 013
MUHANGA	58.2	41.8	41 068
KAMONYI	54.9	45.1	39 889
PROV. SUD	46.5	53.5	314 115

9.5. Décès survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête

Pour l'ensemble de la province, on a dénombré 9 838 cas de décès au cours des 12 mois ayant précédé le recensement comme le montre le tableau 9.13 suivant.

La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (5 503 cas) que de femmes décédées (4 335 cas). Selon les districts, on note une forte mortalité dans les districts de Gisagara, Huye, Nyanza et Nyamagabe quel que soit le sexe. Dans l'ensemble, les proportions de décès dans ces districts s'élèvent respectivement à 17.3%, 14.5%, 12.5% et 12.2% (tableau 9.13).

Tableau 9. 13: Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

Groupes d'âges	Proportitions		
	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	12,0	13,1	12,5
GISAGARA	16,7	17,9	17,3
NYARUGURU	10,5	9,9	10,2
HUYE	14,8	14,1	14,5
NYAMAGABE	12,4	12,0	12,2
RUHANGO	10,8	11,7	11,2
MUHANGA	10,8	9,7	10,3
KAMONYI	12,0	11,6	11,8
PROV. SUD	100,0	100,0	100,0
Effectif	5 503	4 335	9 838

9.6. Emploi

Les résultats présentés au tableau 9.14 révèlent que, dans l'ensemble de la province, 33.8% de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête.

Selon les districts, Nyaruguru (51.5%) compte les proportions les plus élevées des enfants de moins de 18 ans qui exerçaient un emploi au moment de l'enquête. Dans les autres districts, cette proportion varie de 22% dans le district de Huye à 38.2% dans le district de Ruhango. Cette situation ne varie pas selon le sexe.

Tableau 9. 14: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5 ans à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

DISTRICT	Proportions (en %)			Effectifs		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
NYANZA	32.2	33.2	32.7	2 236	2 318	4 554
GISAGARA	37.2	35.3	36.2	2 696	2 796	5 492
NYARUGURU	52.1	50.8	51.5	2 626	2 728	5 354
HUYE	22.4	21.7	22.0	2 684	2 674	5 358
NYAMAGABE	32.4	31.8	32.1	3 107	3 266	6 373
RUHANGO	38.2	38.2	38.2	2 358	2 350	4 708
MUHANGA	35.6	35.1	35.3	2 730	2 753	5 483
KAMONYI	23.0	22.8	22.9	2 668	2 700	5 368
PROV. SUD	34.1	33.5	33.8	21 105	21 585	42 690

Concernant la population active âgée de 18 à 64 ans, le tableau 9.15 montre que 86.4% de cette population exerçait un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête dans l'ensemble soit 85.6% des hommes et 87% des femmes.

Au niveau des districts, la tendance ne s'écarte pas beaucoup de la moyenne de toute la province. La proportion la plus élevée de la population active occupée se retrouve

dans le district de Nyaruguru où 89% de la population de 17 à 64 ans dans l'ensemble (90.4% des femmes et 87.2% des hommes) ont exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. La proportion la plus faible de 84.1% a été observée dans le district de Huye (84.7% pour les femmes et 84.3% pour les hommes).

Tableau 9. 15: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18- 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

DISTRICT	Proportions (en %)			Effectifs		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
NYANZA	86.1	86.9	86.6	2 990	3 758	6 748
GISAGARA	86.7	87.6	87.2	3 637	4 653	8 289
NYARUGURU	87.2	90.4	89.0	2 903	3 662	6 565
HUYE	83.4	84.7	84.1	3 662	4 636	8 298
NYAMAGABE	84.2	86.4	85.4	3 845	4 546	8 391
RUHANGO	85.9	86.0	86.0	3 240	3 865	7 105
MUHANGA	87.3	88.3	87.9	4 112	4 933	9 045
KAMONYI	84.7	86.1	85.5	3 914	4 715	8 629
PROV.SUD	85.6	87.0	86.4	28 303	34 768	63 070

9.7. Caractéristiques de l'habitat

9.7.1. Nature du mur

Les résultats du tableau 9.20 révèlent que, dans l'ensemble de la province du Sud, le bois pisé ou le bambou est le matériau le plus utilisé dans la construction des murs. Les unités d'habitation construites avec ce matériau représentent 59.1%. Les briques adobes viennent en 2^{ème} position pour 37.7% de logements.

Tableau 9. 16: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du mur

DISTRICT	ND	Pisé/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Autres	Total	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	0.3	60.0	37.3	1.5	0.9	100	3 177
GISAGARA	0.3	82.8	14.9	1.0	1.0	100	4 018
NYARUGURU	0.3	83.1	15.6	0.3	0.7	100	3 211
HUYE	0.2	67.9	27.1	4.0	0.8	100	3 725
NYAMAGABE	0.2	86.2	11.8	1.4	0.5	100	3 843
RUHANGO	0.5	25.5	72.6	1.0	0.4	100	3 097
MUHANGA	0.3	18.2	73.8	7.5	0.2	100	3 796
KAMONYI	0.3	45.2	53.2	0.6	0.7	100	3 694
PROV.SUD	0.3	59.1	37.7	2.2	0.7	100	28 561

La situation par rapport aux districts révèle des disparités. En effet, les districts de Nyamagabe, Nyaruguru et Gisagara comptent plus de 80% d'unités d'habitation dont les murs sont en pisé ou bambou pendant que Muhanga a seulement 18% de maisons construites avec ce matériau. Par contre, plus de maisons ont les murs en briques adobes dans les districts de Muhanga (73.8%), Ruhango (72.6%) et Kamonyi (53.2%). Les maisons en briques cuites sont rares dans la province du Sud, la proportion la plus élevée n'atteint que 7.5% dans le district de Muhanga.

9.7.2. Nature du toit

Les résultats présentés au tableau 9.21 montrent que la tuile est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture dans la province du SUD. Dans l'ensemble, 74.2% des logements sont couverts par ce matériau. La tôle vient en 2^{ème} position avec 16.9% des logements dont la toiture est en tôle.

Tableau 9. 17: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du toit de l'habitation

DISTRICT	ND	Tôle	Tuile	Paille	Autre	Total	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	0.3	26.8	64.1	8.6	0.3	100	3 177
GISAGARA	0.3	13.3	67.7	18.4	0.3	100	4 018
NYARUGURU	0.4	10.4	71.9	17.0	0.4	100	3 211
HUYE	0.2	21.2	68.2	9.9	0.4	100	3 725
NYAMAGABE	0.2	15.1	78.6	5.6	0.4	100	3 843
RUHANGO	0.5	6.7	89.7	2.8	0.3	100	3 097
MUHANGA	0.3	7.0	90.6	1.7	0.4	100	3 796
KAMONYI	0.3	33.9	63.8	1.7	0.3	100	3 694
PROV.SUD	0.3	16.9	74.2	8.3	0.3	100	28 561

Par district, 9 unités d'habitation sur 10 sont couvertes de tuile dans les districts de Muhanga et Ruhango. Les unités d'habitation en tôles sont plus remarquées dans les districts de Kamonyi (33.9%), Nyanza (26.8%) et Huye (21.2%). Faut-il faire remarquer l'existence des unités d'habitation en paille dans les districts de Nyaruguru et Gisagara avec des proportions respectives, non négligeables, de 17% et 18.4%.

9.7.3. Nature du pavement

Dans la province du Sud, la majorité des unités d'habitation (81.8%) ont le pavement en terre battue et seulement 14.7% en ont en ciment (tableau 9.22).

Parmi les districts qui comptent beaucoup de logements avec le pavement en terre battue, Nyaruguru vient en 1^{ère} position avec 90.6% des unités d'habitation avec

pavement en terre battue. Il est suivi par le district de Nyamagabe (88.3%), Nyanza (86.3%) et Gisagara (82.2%).

Les maisons avec un pavement en ciment sont plus observées dans les districts de Muhanga, Kamonyi et Huye où environ une unité d'habitation sur cinq est pavée en ciment.

Tableau 9. 18: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du pavement de l'habitation

DISTRICT	N.D	Terre battue	Ciment	Briques cuites	Autres matériaux	Total	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	0.3	86.3	12.2	0.8	0.3	100	3 177
GISAGARA	0.4	82.2	10.6	6.0	0.8	100	4 018
NYARUGURU	0.5	90.9	6.6	1.7	0.3	100	3 211
HUYE	0.3	75.6	19.8	3.8	0.5	100	3 725
NYAMAGABE	0.3	88.3	10.1	1.0	0.2	100	3 843
RUHANGO	0.5	79.9	16.5	2.5	0.5	100	3 097
MUHANGA	0.4	73.8	21.3	3.8	0.8	100	3 796
KAMONYI	0.4	79.0	20.0	0.2	0.4	100	3 694
PROV.SUD	0.4	81.8	14.7	2.6	0.5	100	28 561

9.8. Activités économiques

Ce chapitre présente, au niveau des districts de la province du SUD, des estimations sur les superficies de terres dont disposent les ménages et sur les méthodes antiérosives que les ménages utilisent. Il porte également sur les estimations de ménages qui possèdent au moins un compte en banque ainsi que des ménages qui ont contracté des crédits selon les types de projets pour lesquels ces crédits ont été contractés.

9.8.1 Agriculture

9.8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données du tableau 9.23 montre que 60.6% des ménages enquêtés possèdent des terres à cultiver. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse à mesure que l'étendue de la parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est égale ou inférieure à ½ hectare est de 35.5% et, pour 17.6% d'autres, la superficie de ces terres est comprise entre ½ et 1 hectare. Seuls 6.7% des ménages possèdent des terres de plus d'1 hectare.

Tableau 9. 19: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par district selon l'étendue de leur propriété

DISTRICT	≤ 1/2 ha	1/2 -1 ha	1ha+	Ensemble	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	34.2	13.6	4.3	52.9	3 177
GISAGARA	35.8	14.9	4.4	55.8	4 018
NYARUGURU	36.8	17.3	5.0	59.7	3 211
HUYE	41.4	16.2	7.5	65.7	3 725
NYAMAGABE	39.3	19.8	8.0	68.0	3 843
RUHANGO	32.3	15.0	5.3	53.3	3 097
MUHANGA	29.2	20.8	8.7	59.4	3 796
KAMONYI	34.4	22.5	9.8	67.4	3 694
PROV.SUD	35.5	17.6	6.7	60.6	28 561

Les districts qui comptent proportionnellement plus de ménages possédant des terres sont Nyamagabe (68%), Kamonyi (67.4%) et Huye (65.7%).

Cependant, pour une grande partie de ces ménages, la superficie des terres est de ½ hectare ou moins, surtout dans les districts de Huye (48.5%), Nyamagabe (47.6%) et Gisagara (45.3%). Pour les ménages possédant des terres d'un hectare ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les districts de Kamonyi (11.4%) et Muhanga (10.4%). Dans ces mêmes districts et dans celui de Nyamagabe, environ un quart de ménages qui possèdent de terres entre ½ ha et 1 ha.

9.8.1.2. Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant la pratique contre l'érosion sont présentés dans le tableau 9.24. Pour l'ensemble de la province, la majorité de ménages recourent essentiellement à la plantation des arbres (65.2%) et aux caniveaux (51.3%). La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses radicales est pratiquée par 4.2% des ménages seulement.

Tableau 9. 20: Proportion (%) des ménages par district selon les méthodes antiérosives utilisées

DISTRICT	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	66.4	46.0	2.4	3 177
GISAGARA	65.1	35.0	2.6	4 018
NYARUGURU	61.8	61.5	3.6	3 211
HUYE	66.1	43.0	3.5	3 725
NYAMAGABE	58.2	61.6	10.0	3 843
RUHANGO	64.2	49.0	1.9	3 097
MUHANGA	69.9	68.7	2.0	3 796
KAMONYI	69.8	46.1	6.7	3 694
PROV.SUD	65.2	51.3	4.2	28 561

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des districts, on observe des écarts importants par rapport à l'ensemble de la province. Concernant la méthode de plantation des arbres, les districts de Muhanga (68.7%), Nyamagabe (61.6%) et Nyaruguru (61.5%) détiennent les proportions les plus importantes de ménages pratiquant cette méthode. C'est dans les districts de Muhanga (69.9%) et Kamonyi (69.8%) que l'on retrouve environ 70% des ménages ayant utilisé des caniveaux comme méthode antiérosive. Pour ce qui concerne les terrasses radicales, c'est le district de Nyamagabe qui se démarque avec 10% des ménages qui ont pratiqué cette méthode.

9.8.2. Épargne et crédits

9.8.2.1 Épargne

Les résultats du tableau 9.25 montrent que sur 28 561 ménages enquêtés dans la province du Sud, 15.6% possèdent un compte en banque.

Tableau 9. 21: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par district selon le sexe du Chef de Ménage

DISTRICT	Masculin	Féminin	Total	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	10.9	3.3	14.2	3 177
GISAGARA	9.3	3.2	12.5	4 018
NYARUGURU	8.4	2.5	10.9	3 211
HUYE	12.8	4.9	17.6	3 725
NYAMAGABE	12.0	3.5	15.6	3 843
RUHANGO	11.7	3.0	14.7	3 097
MUHANGA	19.2	4.3	23.6	3 796
KAMONYI	12.8	4.1	16.9	3 694
PROV.SUD	12.2	3.6	15.9	28 561

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 12.2% par rapport à l'ensemble tandis que ceux dirigés par les femmes ne représentent que 3.6% de l'ensemble des ménages.

Les districts dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Muhanga (23.6%), Huye (17.6%) et Kamonyi (16.9%).

9.8.2.2. Crédit

Les résultats du tableau 9.26 montrent que sur les 28 561 ménages enquêtés, seuls 5.5% des ménages de la province du SUD ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période.

Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 2% des ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets d'élevage ont été seulement financés dans 0.6% de ménages et, dans 2.9% de ménages, les prêts obtenus étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le commerce, l'artisanat, la construction.

Tableau 9. 22: Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

DISTRICT	Projet d'Agriculture	Ptojet d'Elevage	Autre projet	Ensemble	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	1.3	0.8	1.8	3.8	3 177
GISAGARA	1.7	0.3	2.0	4.0	4 018
NYARUGURU	1.5	0.5	2.4	4.5	3 211
HUYE	1.8	0.5	3.4	5.8	3 725
NYAMAGABE	1.9	0.4	3.5	5.8	3 843
RUHANGO	2.8	0.5	2.7	6.1	3 097
MUHANGA	2.7	0.8	4.0	7.5	3 796
KAMONYI	2.3	0.7	2.9	5.9	3 694
PROV.SUD	2.0	0.6	2.9	5.5	28 561

Au niveau des districts, on remarque que le district de Muhanga compte la proportion la plus élevée des ménages ayant eu un crédit bancaire soit 7.5%. Il est suivi de Ruhango avec 6.1% des ménages dont un membre a bénéficié d'un crédit bancaire. La proportion la plus faible est observée à Nyanza soit 3.8%.

Selon les types de projet, Ruhango (2.8%) et Muhanga (2.7%) ont le plus bénéficié d'un crédit bancaire pour des projets d'agriculture pendant que des crédits pour des projets non précisés ont été proportionnellement le plus contractés toujours dans le district de Muhanga (4%) mais également dans le district de Nyamagabe (3.5%).